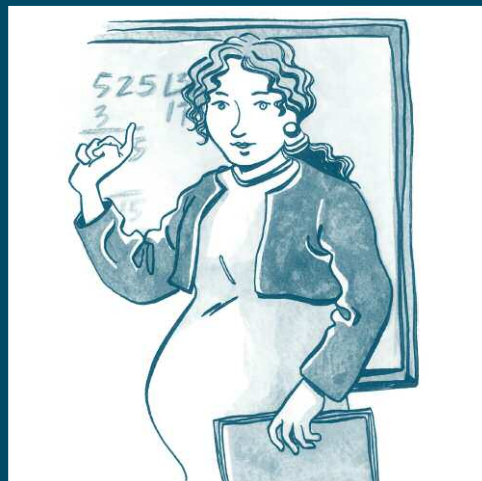


# Les travailleuses québécoises et les lésions professionnelles



Où en sommes-nous ?



Rapport

# Les travailleuses québécoises et les lésions professionnelles

Où en sommes-nous ?

Ce document a été préparé par la Direction de la planification stratégique et des relations avec la clientèle, en collaboration avec la Direction des communications.

#### **Recherche et rédaction**

Carmen Sabag-Vaillancourt, Ph. D. en sociologie, responsable de la condition féminine et de la clientèle issue de l'immigration  
Sarah Jane Mathieu, stagiaire à la condition féminine

#### **Révision linguistique et correction des épreuves**

Fanny Provençal

#### **Édition électronique**

Danielle Gauthier, Direction des communications

#### **Impression**

#### **Suivi d'impression et de distribution**

Lise Tremblay, Direction des communications

## **Remerciements**

Nous remercions vivement M<sup>me</sup> Manon Demers, de la Direction de la comptabilité et de la gestion de l'information (Service de la statistique), et le personnel de secrétariat, en particulier M<sup>mes</sup> Johanne Dubuc et Ghislaine Looten, de leur soutien au cours de l'élaboration de ce document.

Nous tenons aussi à exprimer notre gratitude à M<sup>me</sup> Renée St-Cyr, directrice de la planification stratégique et des relations avec la clientèle, pour son formidable appui.

Enfin, nous remercions chaleureusement toutes celles et tous ceux qui ont contribué à la préparation de ce document. Nos plus sincères remerciements à la Direction de la prévention-inspection et à la Direction de l'indemnisation et de la réadaptation, ainsi qu'à MM. Conrad Gignac et Donald Boutin, de la Direction régionale de la Chaudière-Appalaches, et à M. Mario Bouvier, de la Direction régionale de l'Île-de-Montréal – 2, qui nous ont constamment encouragés.

# Table des matières

|                                                                                                                                                    |    |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| <b>Liste des tableaux</b>                                                                                                                          | 5  |
| <b>Liste des graphiques</b>                                                                                                                        | 6  |
| <b>Annexe statistique – Liste des tableaux</b>                                                                                                     | 9  |
| <b>Mise en garde</b>                                                                                                                               | 10 |
| <b>Sommaire</b>                                                                                                                                    | 11 |
| <b>Introduction</b>                                                                                                                                | 13 |
| <b>1. Portrait socio-économique : les femmes d'aujourd'hui</b>                                                                                     | 15 |
| 1.1 Le Québec : une population à haut taux de féminité                                                                                             | 15 |
| 1.2 Des régions et des femmes                                                                                                                      | 16 |
| 1.3 Une immigration féminine en déclin                                                                                                             | 16 |
| 1.4 L'état matrimonial, la situation familiale et les enfants : un paysage en mouvement                                                            | 18 |
| 1.5 Les femmes et l'éducation : des progrès considérables                                                                                          | 18 |
| <b>2. Le marché du travail : une présence féminine accrue</b>                                                                                      | 20 |
| 2.1 Les professions : tertiarisation de l'emploi                                                                                                   | 20 |
| 2.2 Les revenus et la syndicalisation : encore des inégalités ?                                                                                    | 25 |
| 2.3 Les secteurs d'activité économique                                                                                                             | 27 |
| <b>3. Les Québécoises et les lésions professionnelles : une tendance inquiétante</b>                                                               | 30 |
| 3.1 Le marché du travail et les lésions professionnelles : les femmes sont-elles plus exposées ?                                                   | 30 |
| 3.2 Les caractéristiques des accidents du travail : les femmes demeurent inactives plus longtemps que les hommes et reçoivent une rente inférieure | 39 |
| 3.2.1 L'agent causal des accidents                                                                                                                 | 39 |
| 3.2.2 La nature des accidents                                                                                                                      | 41 |
| 3.2.3 Le siège des accidents                                                                                                                       | 41 |
| 3.2.4 Le genre d'accidents                                                                                                                         | 43 |
| 3.3 Les caractéristiques des maladies professionnelles : les travailleuses sont plus touchées que les travailleurs                                 | 43 |
| 3.3.1 L'agent causal des maladies                                                                                                                  | 44 |
| 3.3.2 La nature des maladies                                                                                                                       | 44 |
| 3.3.3 Le siège des maladies                                                                                                                        | 46 |
| 3.3.4 Le genre de maladies                                                                                                                         | 46 |
| <b>4. Les lésions professionnelles selon l'analyse différenciée selon les sexes et par secteurs</b>                                                | 48 |
| 4.1 La santé et la sécurité : les secteurs primaire, secondaire et tertiaire                                                                       | 48 |
| 4.1.1 La santé et la sécurité des travailleuses dans le secteur tertiaire                                                                          | 49 |
| 4.1.2 Les accidents du travail dans le secteur tertiaire                                                                                           | 49 |
| 4.1.3 Les maladies professionnelles dans le secteur tertiaire                                                                                      | 50 |
| 4.1.4 Le secteur secondaire présente-t-il moins de risques pour les travailleuses ?                                                                | 50 |
| 4.1.5 Les accidents du travail dans le secteur secondaire                                                                                          | 52 |
| 4.1.6 Les maladies professionnelles dans le secteur secondaire                                                                                     | 52 |
| 4.1.7 Les secteurs d'activité économique où le taux d'incidence des lésions professionnelles est élevé                                             | 53 |
| 4.1.8 Des lésions de plus en plus graves                                                                                                           | 53 |

|           |                                                                                                                                                              |           |
|-----------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| 4.2       | Les caractéristiques des accidents du travail dans les secteurs d'activité économique à forte concentration de main-d'œuvre féminine entre 2000 et 2002      | 54        |
| 4.2.1     | L'agent causal des accidents                                                                                                                                 | 55        |
| 4.2.2     | La nature des accidents                                                                                                                                      | 55        |
| 4.2.3     | Le siège des accidents                                                                                                                                       | 56        |
| 4.2.4     | Le genre d'accidents                                                                                                                                         | 58        |
| 4.3       | Les caractéristiques des maladies professionnelles dans les secteurs d'activité économique à forte concentration de main-d'œuvre féminine entre 2000 et 2002 | 58        |
| 4.3.1     | L'agent causal des maladies                                                                                                                                  | 58        |
| 4.3.2     | La nature des maladies                                                                                                                                       | 58        |
| 4.3.3     | Le siège des maladies                                                                                                                                        | 60        |
| 4.3.4     | Le genre de maladies                                                                                                                                         | 60        |
| <b>5.</b> | <b>Ce que nous apprennent ces données et les études déjà menées</b>                                                                                          | <b>62</b> |
| <b>6.</b> | <b>Définitions</b>                                                                                                                                           | <b>64</b> |
| <b>7.</b> | <b>Bibliographie</b>                                                                                                                                         | <b>65</b> |
| <b>8.</b> | <b>Annexe</b>                                                                                                                                                | <b>66</b> |

# Liste des tableaux

|                                                                                                                                                                                                                      |    |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| <b>Tableau 1</b>                                                                                                                                                                                                     |    |
| Population par sexe selon le groupe d'âge, et taux de féminité. Ensemble du Québec, 2001.                                                                                                                            | 15 |
| <b>Tableau 2</b>                                                                                                                                                                                                     |    |
| Répartition des femmes et des hommes par région administrative, et taux de féminité. Ensemble du Québec, 2001.                                                                                                       | 16 |
| <b>Tableau 3</b>                                                                                                                                                                                                     |    |
| Immigrants admis au Québec selon le sexe, 1995-1999.                                                                                                                                                                 | 17 |
| <b>Tableau 4</b>                                                                                                                                                                                                     |    |
| Main-d'œuvre active de 15 ans ou plus selon le sexe et la profession. Ensemble du Québec, 2001.                                                                                                                      | 24 |
| <b>Tableau 5</b>                                                                                                                                                                                                     |    |
| Taux de syndicalisation de la main-d'œuvre non agricole selon le secteur et le sexe. Ensemble du Québec, 1990.                                                                                                       | 25 |
| <b>Tableau 6</b>                                                                                                                                                                                                     |    |
| Main-d'œuvre selon le secteur d'activité économique et le sexe, et taux de féminité, Québec, 1981 et 1991.                                                                                                           | 27 |
| <b>Tableau 7</b>                                                                                                                                                                                                     |    |
| Répartition des emplois selon le secteur d'activité économique et le sexe, moyennes annuelles. Ensemble du Québec, 2000-2002.                                                                                        | 28 |
| <b>Tableau 8</b>                                                                                                                                                                                                     |    |
| Lésions professionnelles selon le sexe et le nombre de dossiers ouverts et acceptés. Ensemble du Québec, 2000-2002.                                                                                                  | 31 |
| <b>Tableau 9</b>                                                                                                                                                                                                     |    |
| Répartition des lésions professionnelles pour lesquelles une indemnité de remplacement du revenu a été versée selon la catégorie de lésions et le sexe, et taux de féminité des lésions, Québec, 1997, 2000 et 2002. | 32 |
| <b>Tableau 10</b>                                                                                                                                                                                                    |    |
| Taux de féminité par secteur d'activité économique et répartition des travailleuses indemnisées selon le secteur d'activité économique. Ensemble du Québec, 2002.                                                    | 33 |
| <b>Tableau 11</b>                                                                                                                                                                                                    |    |
| Répartition des lésions professionnelles selon le sexe et le groupe d'âge. Ensemble du Québec, 2000-2002.                                                                                                            | 33 |
| <b>Tableau 12</b>                                                                                                                                                                                                    |    |
| Gravité et coûts des lésions professionnelles selon le sexe. Ensemble du Québec, 2000-2002.                                                                                                                          | 35 |
| <b>Tableau 13</b>                                                                                                                                                                                                    |    |
| Gravité des lésions professionnelles selon le sexe et le secteur d'activité économique. Ensemble du Québec, 2000-2002.                                                                                               | 36 |
| <b>Tableau 14</b>                                                                                                                                                                                                    |    |
| Coûts des lésions professionnelles selon le sexe et le secteur d'activité économique. Ensemble du Québec, 2000-2002.                                                                                                 | 37 |
| <b>Tableau 15</b>                                                                                                                                                                                                    |    |
| Gravité moyenne et coûts moyens des lésions professionnelles selon le sexe. Ensemble du Québec, 2000-2002.                                                                                                           | 39 |
| <b>Tableau 16</b>                                                                                                                                                                                                    |    |
| Secteurs d'activité économique présentant un taux d'incidence des lésions professionnelles supérieur à la moyenne (3,03 %). Ensemble du Québec, 2000-2002.                                                           | 54 |

# Liste des graphiques

## Graphique 1

Répartition des femmes immigrantes selon la région métropolitaine de recensement, Québec, 1991. 17

## Graphique 2

Répartition des femmes au sein de la population active selon l'âge et le niveau de scolarité atteint. Ensemble du Québec, 2001. 19

## Graphique 3

Répartition des hommes au sein de la population active selon l'âge et le niveau de scolarité atteint. Ensemble du Québec, 2001. 19

## Graphique 4

Répartition des femmes sur le marché du travail, Québec, 2002. 21

## Graphique 5

Répartition des hommes sur le marché du travail, Québec, 2002. 21

## Graphique 6

Taux d'activité de la population de 15 ans ou plus selon le sexe, et taux de féminité de la main-d'œuvre. Ensemble du Québec, 1961-2001. 22

## Graphique 7

Répartition de la main-d'œuvre féminine selon certaines catégories professionnelles. Ensemble du Québec, 2001. 22

## Graphique 8

Répartition de la main-d'œuvre féminine selon certains groupes professionnels. Ensemble du Québec, 2001. 23

## Graphique 9

Pourcentage des travailleurs à temps partiel selon le sexe. Ensemble du Québec, 1980-2000. 23

## Graphique 10

Proportion de femmes et d'hommes syndiqués, et taux de syndicalisation selon le sexe. Ensemble du Québec, 1970-1990. 26

## Graphique 11

Taux de chômage selon le sexe. Ensemble du Québec, 1980-2000. 26

## Graphique 12

Répartition des travailleuses par secteur d'activité économique. Ensemble du Québec, 2002. 29

## Graphique 13

Répartition des travailleurs par secteur d'activité économique. Ensemble du Québec, 2002. 29

## Graphique 14

Répartition des travailleuses indemnisées par secteur d'activité économique et taux de féminité par secteur d'activité économique. Ensemble du Québec, 2002. 34

## Graphique 15

Fréquence des accidents du travail selon l'agent causal et le sexe. Ensemble du Québec, 2000-2002. 40

## Graphique 16

Fréquence des accidents du travail selon la nature et le sexe. Ensemble du Québec, 2000-2002. 40

## Graphique 17

Fréquence des accidents du travail selon le siège et le sexe. Ensemble du Québec, 2000-2002. 41

## Graphique 18

Gravité moyenne et IRR moyenne des accidents du travail selon le siège *systèmes corporels* et le sexe. Ensemble du Québec, 2000-2002. 42

|                                                                                                                                                                                             |    |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| <b>Graphique 19</b>                                                                                                                                                                         |    |
| Fréquence des accidents du travail selon le genre et le sexe. Ensemble du Québec, 2000-2002.                                                                                                | 42 |
| <b>Graphique 20</b>                                                                                                                                                                         |    |
| Fréquence des maladies professionnelles selon le sexe. Ensemble du Québec, 2000-2002.                                                                                                       | 43 |
| <b>Graphique 21</b>                                                                                                                                                                         |    |
| Gravité moyenne des maladies professionnelles et IRR moyenne versée selon le sexe. Ensemble du Québec, 2000-2002.                                                                           | 44 |
| <b>Graphique 22</b>                                                                                                                                                                         |    |
| Fréquence des maladies professionnelles selon l'agent causal et le sexe. Ensemble du Québec, 2000-2002.                                                                                     | 45 |
| <b>Graphique 23</b>                                                                                                                                                                         |    |
| Fréquence des maladies professionnelles selon la nature et le sexe. Ensemble du Québec, 2000-2002.                                                                                          | 45 |
| <b>Graphique 24</b>                                                                                                                                                                         |    |
| Fréquence des maladies professionnelles selon le siège et le sexe. Ensemble du Québec, 2000-2002.                                                                                           | 46 |
| <b>Graphique 25</b>                                                                                                                                                                         |    |
| Gravité moyenne des maladies professionnelles et IRR moyenne versée selon le siège <i>autres sièges</i> et le sexe. Ensemble du Québec, 2000-2002.                                          | 47 |
| <b>Graphique 26</b>                                                                                                                                                                         |    |
| Fréquence des maladies professionnelles selon le genre et le sexe. Ensemble du Québec, 2000-2002.                                                                                           | 47 |
| <b>Graphique 27</b>                                                                                                                                                                         |    |
| Fréquence des lésions professionnelles dans les secteurs primaire, secondaire et tertiaire selon le sexe. Ensemble du Québec, 2000-2002.                                                    | 48 |
| <b>Graphique 28</b>                                                                                                                                                                         |    |
| Fréquence des lésions professionnelles selon les secteurs d'activité économique du secteur tertiaire et le sexe. Ensemble du Québec, 2000-2002.                                             | 49 |
| <b>Graphique 29</b>                                                                                                                                                                         |    |
| Fréquence des accidents du travail dans le secteur tertiaire selon le sexe et le secteur d'activité économique. Ensemble du Québec, 2000-2002.                                              | 50 |
| <b>Graphique 30</b>                                                                                                                                                                         |    |
| Fréquence des maladies professionnelles dans le secteur tertiaire selon le sexe. Ensemble du Québec, 2000-2002.                                                                             | 51 |
| <b>Graphique 31</b>                                                                                                                                                                         |    |
| Fréquence des lésions professionnelles dans le secteur secondaire selon le secteur d'activité économique et le sexe. Ensemble du Québec, 2000-2002.                                         | 51 |
| <b>Graphique 32</b>                                                                                                                                                                         |    |
| Fréquence des accidents du travail dans le secteur secondaire selon le secteur d'activité économique et le sexe. Ensemble du Québec, 2000-2002.                                             | 52 |
| <b>Graphique 33</b>                                                                                                                                                                         |    |
| Fréquence des maladies professionnelles selon le secteur d'activité économique et le sexe. Ensemble du Québec, 2000-2002.                                                                   | 53 |
| <b>Graphique 34</b>                                                                                                                                                                         |    |
| Fréquence des accidents du travail selon le sexe et l'agent causal <i>personnes, plantes, animaux et minéraux</i> dans les secteurs secondaire et tertiaire. Ensemble du Québec, 2000-2002. | 55 |



### Graphique 35

Fréquence des accidents du travail selon la nature *blessures ou traumatismes aux muscles et aux tendons* et le sexe dans les secteurs secondaire et tertiaire. Ensemble du Québec, 2000-2002. 56

### Graphique 36

Fréquence des accidents du travail selon le siège *tronc* et le sexe dans les secteurs secondaire et tertiaire. Ensemble du Québec, 2000-2002. 57

### Graphique 37

Fréquence des accidents du travail selon le genre *réactions du corps et efforts* et le sexe dans les secteurs secondaire et tertiaire. Ensemble du Québec, 2000-2002. 57

### Graphique 38

Fréquence des maladies professionnelles selon le sexe et l'agent causal *personnes, plantes, animaux et minéraux* dans les secteurs secondaire et tertiaire. Ensemble du Québec, 2000-2002. 59

### Graphique 39

Fréquence des maladies professionnelles selon la nature *maladies ou troubles du système musculo-squelettique* et le sexe dans les secteurs secondaire et tertiaire. Ensemble du Québec, 2000-2002. 59

### Graphique 40

Fréquence des maladies professionnelles selon le siège *membres supérieurs* et le sexe dans les secteurs secondaire et tertiaire. Ensemble du Québec, 2000-2002. 61

### Graphique 41

Fréquence des maladies professionnelles selon le genre *réactions du corps et efforts* et le sexe dans les secteurs secondaire et tertiaire. Ensemble du Québec, 2000-2002. 61

## Annexe statistique – Liste des tableaux

|                                                                                                                                             |    |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| <b>Tableau A-1</b>                                                                                                                          |    |
| Répartition des femmes par groupe d'âge selon la région administrative, Québec, 2001.                                                       | 66 |
| <b>Tableau A-2</b>                                                                                                                          |    |
| Répartition des femmes immigrantes par groupe d'âge, et taux de féminité, Québec, 1991.                                                     | 66 |
| <b>Tableau A-3</b>                                                                                                                          |    |
| Répartition de la main-d'œuvre par groupe d'âge et selon le sexe, et taux de féminité, Québec, 1981 et 1993.                                | 67 |
| <b>Tableau A-4</b>                                                                                                                          |    |
| Taux d'activité selon le sexe et le groupe d'âge, Québec, 1990, 1995 et 1999.                                                               | 67 |
| <b>Tableau A-5</b>                                                                                                                          |    |
| Main-d'œuvre selon le groupe professionnel et le sexe, et taux de féminité par groupe professionnel, Québec, 1981 et 1991.                  | 68 |
| <b>Tableau A-6</b>                                                                                                                          |    |
| Évolution de la répartition de la main-d'œuvre féminine entre les grands secteurs d'activité économique, Québec, 1971, 1981 et 1990.        | 69 |
| <b>Tableau A-7</b>                                                                                                                          |    |
| Représentation de la main-d'œuvre féminine dans les principaux secteurs d'activité économique, Québec, 1987-1999.                           | 69 |
| <b>Tableau A-8</b>                                                                                                                          |    |
| Nombre de personnes en emploi selon le sexe et le type d'emploi, et taux de féminité de la main-d'œuvre à temps partiel, Québec, 1986-2001. | 70 |
| <b>Tableau A-9</b>                                                                                                                          |    |
| Main-d'œuvre en emploi selon la catégorie de travailleurs et le sexe, Québec, 1993 et 2001.                                                 | 70 |
| <b>Tableau A-10</b>                                                                                                                         |    |
| Portrait des travailleurs autonomes du Québec, Québec, 1980-1999.                                                                           | 71 |
| <b>Tableau A-11</b>                                                                                                                         |    |
| Répartition des lésions professionnelles selon le sexe et le groupe d'âge. Ensemble du Québec, 2000-2002.                                   | 71 |
| <b>Tableau A-12</b>                                                                                                                         |    |
| Fréquence et gravité des accidents du travail selon le sexe, compte tenu de leurs caractéristiques. Ensemble du Québec, 2000-2002.          | 72 |
| <b>Tableau A-13</b>                                                                                                                         |    |
| Fréquence et gravité des maladies professionnelles selon le sexe, compte tenu de leurs caractéristiques. Ensemble du Québec, 2000-2002.     | 73 |

## Mise en garde

Par ce bref portrait de la situation des femmes et des hommes sur le marché du travail et de la santé et de la sécurité du travail, la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST) veut surtout fournir de l'information sur un ensemble de sujets concernant les travailleuses, mais surtout sur les lésions professionnelles qui surviennent, notamment, dans des secteurs d'activité économique à forte densité de main-d'œuvre féminine.

C'est dans ce contexte que s'inscrit cette étude sur le profil des lésions professionnelles chez les travailleuses québécoises. Son but principal est de **dresser le profil des lésions professionnelles chez les femmes dans un but de prévention et de prise en charge par le milieu, durant une période très précise qui va des années 2000 à 2002.**

L'analyse qui a permis de dresser ce portrait s'appuie sur le calcul des proportions<sup>1</sup> effectué à partir des données recueillies auprès du Service de la statistique de la CSST et elle touche strictement les lésions professionnelles, ceci étant donné l'absence d'information sur la population active féminine. Toutefois, nous savons que les femmes représentent 46,6 % de la population active féminine et que leur taux d'activité se situe à 57,7 %.

Les résultats de l'analyse ont permis de mieux circonscrire et de mieux comprendre la problématique relative à la santé et à la sécurité des femmes au travail. Rappelons que les femmes participent de plus en plus au marché du travail en tant que salariées, entrepreneures ou travailleuses autonomes.

En somme, l'information fournie doit être remise dans son contexte et dans les limites de cette étude. Néanmoins, elle est essentielle dans la mesure où elle constitue des indicateurs de tendance.

---

1. Les pourcentages sont calculés en termes de proportion. Ce calcul est effectué à partir du nombre des lésions professionnelles, des accidents ou des maladies du travail des femmes, divisé par le nombre total des lésions professionnelles, des accidents ou des maladies du travail.

# Sommaire

## Saviez-vous que...

La participation des femmes au marché du travail, qui s'accroît depuis des décennies, introduit une dimension nouvelle en matière de santé et de sécurité du travail. Le taux d'activité des femmes se situe à près de 58 % et presque 85 % d'entre elles travaillent dans le secteur tertiaire (services). On constate que le taux d'incidence des lésions professionnelles augmente là où la densité de la main-d'œuvre féminine est forte.

## Pourquoi une étude traitant de la féminisation de la main-d'œuvre ?

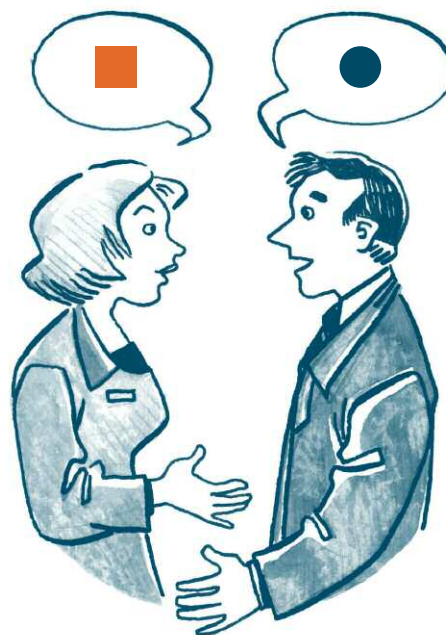
Cette étude, qui traite de la féminisation de la main-d'œuvre dans l'ensemble du Québec, porte un nouveau regard sur les conséquences de cette tendance sur la santé et la sécurité du travail des femmes.

Au moyen de l'analyse différenciée selon les sexes (ADS), il s'agit de voir, en examinant la fréquence, la gravité et les coûts liés aux lésions professionnelles, si le profil des travailleuses est différent de celui des travailleurs, de relever les risques pour la santé et la sécurité des femmes et d'évaluer les effets de la concentration et de la croissance de la main-d'œuvre féminine sur le marché du travail<sup>2</sup>.

Pour cerner le profil des lésions professionnelles des travailleuses et des travailleurs<sup>3</sup>, nous devons considérer les secteurs primaire, secondaire et tertiaire ainsi que les différents secteurs d'activité économique faisant partie de ces trois grands secteurs. Ainsi, on note que les travailleuses sont cantonnées à 85 % dans le secteur tertiaire et, dans une moindre mesure, dans le secteur secondaire. Par contre, la main-d'œuvre masculine est répartie de façon beaucoup plus égale dans les différents secteurs d'activité économique.

2. Les données ont été recueillies au cours de la période s'échelonnant entre 2000 et 2002, notamment dans des secteurs d'activité économique à forte densité de main-d'œuvre féminine.

3. Les données utilisées dans l'analyse des lésions par secteur d'activité économique à forte densité de main-d'œuvre féminine proviennent notamment des secteurs suivants : centres de la petite enfance (tertiaire), enseignement et services connexes (tertiaire), services médicaux et sociaux (tertiaire), bonneterie et habillement (secondaire) et industrie textile (secondaire).



L'analyse<sup>4</sup> révèle que les femmes ont un profil de lésions différent de celui des hommes. C'est dans les secteurs d'activité économique à forte concentration de main-d'œuvre féminine ayant les plus hauts taux d'activité (secteur tertiaire) que sont déclarées presque les trois quarts des lésions professionnelles. Chez les hommes, par contre, c'est presque la moitié des lésions qui touchent les travailleurs du même secteur.

En 2002, la proportion des travailleuses victimes de **lésions professionnelles** est de 27,2 %. Elle est légèrement plus élevée qu'en 2001 (26,1 %) et qu'en 2000 (24,7 %). Entre 1997 et 2001, le nombre de dossiers de travailleuses victimes de lésions professionnelles augmente, alors que le nombre de dossiers de travailleurs diminue.

Entre 2001 et 2002, le nombre de dossiers de lésions professionnelles touchant des femmes diminue de 1,7 %, mais le nombre de lésions professionnelles subies par les hommes baisse de 7 %. En outre, les femmes demeurent absentes du travail plus longtemps que les hommes.

C'est dans le **secteur tertiaire** qu'on note la plus forte proportion d'**accidents** chez les femmes, qui travaillent à 85 % dans ce secteur. Dans le **secteur secondaire**, le secteur d'activité économique des aliments et boissons et celui de la bonneterie et de l'habillement affichent les plus hauts taux d'accidents subis par les travailleuses.

4. Cette étude veut notamment fournir de l'information sur un ensemble de sujets concernant les travailleuses en vue de dresser le profil de la main-d'œuvre féminine au Québec du point de vue de la santé et de la sécurité du travail.

**Le nombre de dossiers d'accidents du travail des Québécoises augmente** considérablement (+ 9,1 %) entre 2000 et 2001 et diminue légèrement entre 2001 et 2002 (- 1,2 %). Ainsi, en 2002, on compte 29 357 dossiers touchant des travailleuses victimes d'accidents du travail, contre 29 715 en 2001 et 27 243 en 2000. Chez les travailleurs, le nombre d'accidents du travail baisse de 7 % au cours de ces années : 86 470 en 2000, 86 394 en 2001 et 80 357 en 2002.

C'est dans le **secteur tertiaire** que les femmes sont les plus nombreuses à être atteintes de **maladies professionnelles**, notamment dans le secteur d'activité économique des services médicaux et sociaux. Dans le **secteur secondaire**, c'est le secteur d'activité économique de la bonneterie et de l'habillement qui compte le plus de femmes touchées par des maladies professionnelles. Ce sont les maladies ou troubles du système musculo-squelettique qui affectent le plus souvent les travailleuses des secteurs tertiaire et secondaire.

Entre 2000 et 2002, les **maladies professionnelles** touchent davantage de femmes que d'hommes : en 2000, 5,5 % contre 1,9 % ; en 2001, 4,7 % contre 1,8 % ; et, en 2002, 4,2 % contre 1,8 %.

Ainsi, on constate que les maladies professionnelles touchent davantage les femmes qui travaillent dans des secteurs d'activité économique à forte densité de main-d'œuvre féminine. En effet, dans le secteur d'activité économique des services médicaux et sociaux et les autres secteurs d'activité économique à forte concentration de main-d'œuvre féminine, on compte **63,2 % des maladies professionnelles déclarées par les Québécoises**<sup>5</sup>.

**En somme**, les femmes sont plus souvent atteintes de maladies professionnelles que les hommes, mais ces derniers sont plus nombreux à subir des accidents du travail. Toutefois, les résultats de l'étude montrent que les risques pour la santé et la sécurité sont tout aussi présents dans les milieux de travail à forte concentration de main-d'œuvre féminine.

Les données révèlent aussi que, malgré l'augmentation de leur nombre et l'élévation de leur niveau de scolarité, les travailleuses s'orientent encore majoritairement vers des métiers traditionnellement féminins.

Les résultats de l'analyse différenciée selon les sexes démentent certaines croyances et certains stéréotypes selon lesquels **les risques pour la santé et la sécurité sont plus importants dans les milieux de travail à forte concentration de main-d'œuvre masculine**. En fait, des études confirment que l'importance des risques pour la santé et la sécurité est équivalente dans les milieux de travail comparables, peu importe que la main-d'œuvre soit majoritairement masculine ou féminine. En conséquence, pour évaluer l'importance des risques de lésions professionnelles chez les femmes, il faut tenir compte des secteurs d'activité économique dans lesquels elles travaillent et des fonctions qu'elles exercent. On ne peut cependant pas négliger le fait que la plus grande partie de la main-d'œuvre se concentre dans le secteur tertiaire, où les femmes sont majoritaires.

**On peut avancer que la prévention au féminin favorise l'amélioration des conditions de travail de l'ensemble des travailleurs. À cet égard, la chercheuse Karen Messing<sup>6</sup>, directrice du Centre pour l'étude des interactions biologiques entre la santé et l'environnement à l'UQAM (Cinbiose), signale que : « Quand une femme de très petite stature a commencé à travailler dans un poste traditionnellement masculin – secteur du vêtement –, on a demandé à des ergonomes d'examiner son poste de travail. Ils ont suggéré d'installer une plate-forme pour permettre à la femme d'atteindre la surface de travail. Son collègue, un homme plutôt grand, souffrant de maux de dos causés par sa position courbée sur cette même surface, a demandé aux ergonomes de venir aussi à son aide ! ». En fait, améliorer le sort des travailleuses, c'est améliorer le sort de tous les travailleurs, sans distinction. La présence d'un plus grand nombre de femmes sur le marché du travail a donc des répercussions positives certaines sur les problèmes relatifs à la santé et à la sécurité du travail. Et il importe d'adapter l'environnement de travail aux besoins et aux attentes de l'ensemble des travailleurs.**

5. Commission de la santé et de la sécurité du travail, Direction de la comptabilité et de la gestion de l'information, Service de la statistique. Lésions avec indemnités de remplacement du revenu (IRR), dossiers ouverts et acceptés, 2000-2002.

6. Citée dans « Le travail des femmes : rose ou noir ? Des différences qui font la différence », Monique Legault Faucher, *Prévention au travail*, Commission de la santé et de la sécurité du travail, janvier-février 1992, p. 24.

# Introduction

## La santé et la sécurité du travail chez les travailleuses québécoises : où en sommes-nous ?

La présente étude, qui fait appel à l'analyse différenciée selon les sexes (ADS), a été entreprise dans le contexte des engagements de la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST) par rapport au **Programme d'action 2000-2003, L'égalité pour toutes les Québécoises** et en conformité avec la mission et les orientations de l'organisme. Le programme a été prolongé jusqu'en 2005.

Pour respecter ses engagements, la CSST réalise des projets précis avec l'aide de ses directions régionales et de divers partenaires afin d'améliorer les conditions de travail des femmes.

Par son programme d'action, la CSST vise à sensibiliser les milieux de travail à l'importance des mesures à mettre en œuvre pour prévenir efficacement les lésions professionnelles chez les travailleuses et les travailleurs ainsi qu'à favoriser la prise en charge de la santé et de la sécurité par les milieux de travail. Le critère utilisé pour prioriser certains secteurs d'activité économique et certaines régions, à l'exception de ceux qui touchent les métiers non traditionnels, est la concentration de la main-d'œuvre féminine.

Rappelons qu'au Québec, depuis 1950, les femmes sont de plus en plus présentes sur le marché du travail, une tendance qui se maintiendra. Ainsi, la participation des femmes au marché du travail, qui s'accroît depuis des décennies, introduit une dimension nouvelle en matière de santé et de sécurité du travail.

On constate que le taux d'incidence des lésions professionnelles augmente là où la densité de la main-d'œuvre féminine est forte. Cette situation a des incidences certaines sur les problèmes relatifs à la santé et à la sécurité du travail. Dans ce contexte, **certaines questions ont été subjacentes** à l'analyse et en ont été le fil conducteur :

- ◆ **Les travailleuses victimes de lésions professionnelles ont-elles un profil particulier et différent de celui des travailleurs ?**

- ◆ **Quels sont les effets de la concentration de la main-d'œuvre féminine** dans certains secteurs d'activité économique, notamment **en ce qui a trait à la fréquence, à la gravité et aux coûts des lésions professionnelles ?**
- ◆ **Existe-t-il des risques distincts pour les femmes et pour les hommes ?**

Dans la présente **analyse différenciée selon les sexes sur les lésions professionnelles des travailleuses québécoises**, les données de la CSST relatives aux femmes et aux hommes ont été traitées séparément, afin de mieux comprendre la nature des lésions professionnelles dont les travailleuses sont victimes et d'établir les différences par rapport à la situation des hommes.

Karen Messing et Sophie Boutin<sup>7</sup> constatent que les femmes s'orientent en majorité vers des emplois traditionnellement féminins, nettement moins bien rémunérés que les emplois occupés majoritairement par des hommes. Les femmes auraient une perception erronée de la gravité des risques que pourraient comporter, pour la santé et la sécurité, des emplois traditionnellement masculins. Elles renoncent donc, à tort, à des carrières qui pourraient être rémunératrices et gratifiantes.

La question de la santé et de la sécurité du travail pose donc des défis majeurs quant à l'égalité et à la prospérité des femmes au Québec. Les responsabilités familiales, la précarité des emplois et la surcharge de travail constituent d'importantes sources de stress et d'épuisement professionnel pour les travailleuses québécoises.

7. Messing, K. et S. Boutin. Les conditions difficiles dans les emplois des femmes et les instances gouvernementales en santé et sécurité du travail, *Relations industrielles*, vol. 52, n° 2, 1997.



## L'analyse différenciée selon les sexes (ADS) dans une perspective de santé et de sécurité du travail

Selon le rapport *L'expérimentation de l'analyse différenciée selon les sexes au gouvernement du Québec : ses enseignements et ses retombées* (sept. 2005), l'ADS apporte « **un éclairage aux décisions à prendre dans le respect du principe de l'égalité entre les Québécoises et les Québécois** ». Elle constitue « **une approche de gestion qui permet d'apporter un éclairage additionnel et indispensable tout au long des processus décisionnels** »<sup>8</sup>. Selon ce rapport, l'implantation de l'analyse différenciée selon les sexes dans les pratiques gouvernementales contribue à la progression vers l'égalité en ajoutant une **dimension préventive en amont** des mesures encore nécessaires pour corriger les inégalités qui persistent entre les femmes et les hommes<sup>9</sup>.

Le moment était donc venu de procéder à l'analyse différenciée selon les sexes, l'un des engagements de la CSST et l'une des priorités du **Programme d'action 2000-2003, L'égalité pour toutes les Québécoises** adopté par le gouvernement du Québec.

L'analyse qui suit s'appuie sur un cadre permettant de mesurer l'incidence et la gravité des lésions professionnelles des travailleuses et des travailleurs dans certains secteurs d'activité économique à forte concentration de main-d'œuvre féminine. Il s'agissait de recueillir et d'analyser toutes les données touchant plus particulièrement les femmes en tenant compte de variables tels les types de lésions et leur gravité, les coûts, les professions et l'âge des victimes des accidents et des maladies du travail.

Cette démarche a révélé l'importance de l'ADS dans le domaine de la santé et de la sécurité du travail, car elle apporte un éclairage nouveau sur **le profil des lésions des femmes et des hommes** et permettra sûrement d'orienter certaines interventions, s'il y a lieu.

En somme, l'analyse effectuée consiste à présenter séparément, dans une double perspective, les données qui touchent les femmes. Elle vise :

- ◆ à repérer les secteurs d'activité économique où les femmes sont concentrées ;
- ◆ à permettre de mieux cerner les types de lésions professionnelles dont les travailleuses sont victimes et dans quelle mesure elles diffèrent des lésions qui touchent les hommes ;
- ◆ à mieux cibler les interventions de la CSST.



8. Gouvernement du Québec. *L'expérimentation de l'analyse différenciée selon les sexes au gouvernement du Québec : ses enseignements et ses retombées*, septembre 2005.

9. Ibid.

Les femmes représentent plus de la moitié de la population québécoise. Celles de 15 ans ou plus constituent plus de la moitié de l'ensemble de la main-d'œuvre. De toutes les régions du Québec, c'est celle de Montréal qui affiche le plus haut taux de féminité, tandis que celle de Laval accuse le taux le plus bas. La majorité des femmes immigrantes se trouve dans la région de Montréal.

### Faits saillants

- En 2002, les femmes représentent 51,2 % de la population québécoise.
- En 2002, le taux d'activité des femmes de 15 ans ou plus, au Québec, est de 57,7 %.
- En 2001, trois régions affichent un taux supérieur à celui de l'ensemble du Québec : la région de Montréal (52,1 %), la région de Québec (51,8 %) et la région de la Mauricie (51,6 %). Trois régions ont un taux de féminité inférieur à celui de l'ensemble du Québec : la région de la Côte-Nord (49,1 %), la région du Nord-du-Québec (48,7 %) et la région de Laval (48,5 %).
- En 2002, les femmes immigrantes représentent 5,11 % de la population féminine québécoise. C'est dans la région de Montréal qu'elles sont le plus nombreuses (88,7 %).

## 1.1 Le Québec : une population à haut taux de féminité

En 2001, la population québécoise compte 7 237 480 personnes, dont 3 704 635 femmes. Celles-ci représentent plus de la moitié de la population québécoise, soit 51,2 %. Toutefois, la proportion des femmes de 15 à 64 ans est moins élevée (34,6 %) que celle des hommes (39,7 %) <sup>10</sup>. Le phénomène du vieillissement, propre aux pays industrialisés, n'épargne pas le Québec. La proportion des femmes de moins de 25 ans est passée de 50 % en 1951 à 32 % en 1991, puis à 31,2 % en 1996 <sup>11</sup>. En revanche, la proportion des femmes de plus de 55 ans a presque doublé au cours de la période s'échelonnant de 1951 à 1996, passant de 12 % à 23,2 %. La baisse de l'indice synthétique de fécondité et l'augmentation de l'espérance de vie des femmes sont à l'origine de cette transformation du portrait de la population féminine.



**Tableau 1**

Population par sexe selon le groupe d'âge, et taux de féminité. Ensemble du Québec, 2001.

| Âge          | Femmes (nombre)  | Hommes (nombre)  | Taux de féminité |
|--------------|------------------|------------------|------------------|
| 0-14         | 633 600          | 659 080          | 49,0             |
| 15-24        | 467 480          | 481 990          | 49,2             |
| 25-44        | 1 088 270        | 1 077 480        | 50,2             |
| 45-64        | 951 810          | 919 045          | 50,9             |
| 65 ou +      | 564 555          | 395 260          | 58,8             |
| <b>Total</b> | <b>3 705 715</b> | <b>3 532 855</b> | <b>51,2</b>      |

Source : Institut de la statistique du Québec. Population hommes et femmes par groupe d'âge, recensement de la population. Ensemble du Québec, 2001. [http://www.stat.gouv.qc.ca]

10. Institut de la statistique du Québec. Population hommes et femmes par groupe d'âge, régions administratives du Québec, recensement de la population. Ensemble du Québec, 2001. [http://www.stat.gouv.qc.ca]

11. Statistique Canada. Recensement de la population, CANSIM II, table 051-0001.



## 1.2 Des régions et des femmes

Le taux de féminité varie selon les groupes d'âge de la population et selon les régions administratives. Comme l'indique le tableau 2, parmi les 17 régions administratives du Québec, en 2001, trois affichent un taux de féminité supérieur à la moyenne québécoise : Montréal (52,1 %), Québec (51,8 %) et la Mauricie (51,6 %).

Par contre, les femmes sont moins nombreuses que les hommes dans les trois régions suivantes : la Côte-Nord (49,3 %), le Nord-du-Québec (48,7 %) et Laval (48,5 %).

## 1.3 Une immigration féminine en déclin

Le nombre de femmes immigrantes au sein de la population féminine québécoise a considérablement diminué au cours des sept dernières années. En 2002, le nombre de femmes immigrantes (19 278) représente 5,11 % de l'ensemble de la population féminine québécoise, contre 9,5 % en 1996<sup>12</sup>.

Le graphique 1 montre qu'en 1991 la région de Montréal regroupait la majorité des immigrantes. C'est dans la tranche d'âge des 25 à 44 ans que l'on trouve la plus forte proportion d'immigrantes. Il appert que le taux de féminité le plus élevé, 55,7 %, correspond à la tranche d'âge des 65 ans ou plus (voir le tableau A-2, en annexe).

Entre 1995 et 1999, la proportion des femmes immigrantes admises au Québec est plus importante que celle des hommes (50,7 %, contre 49,3 %). Toutefois, en 1999, le taux de féminité est inférieur (49,8 %) au taux de masculinité (50,2 %).

**Tableau 2**

Répartition des femmes et des hommes par région administrative, et taux de féminité. Ensemble du Québec, 2001.

| Région administrative         | Femmes (nombre)  | Hommes (nombre)  | Taux de féminité |
|-------------------------------|------------------|------------------|------------------|
| Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine | 49 220           | 47 710           | 50,8             |
| Saguenay—Lac-Saint-Jean       | 140 140          | 138 140          | 50,4             |
| Québec                        | 331 050          | 307 870          | 51,8             |
| Estrie                        | 145 610          | 139 995          | 51,0             |
| Montréal                      | 945 225          | 867 500          | 52,1             |
| Laval                         | 166 540          | 176 465          | 48,5             |
| Outaouais                     | 161 030          | 154 515          | 51,0             |
| Abitibi-Témiscamingue         | 73 005           | 73 085           | 50,0             |
| Nord-du-Québec                | 18 790           | 19 790           | 48,7             |
| Bas-Saint-Laurent             | 102 230          | 98 395           | 51,0             |
| Mauricie                      | 131 640          | 123 635          | 51,6             |
| Côte-Nord                     | 48 235           | 49 490           | 49,3             |
| Chaudière-Appalaches          | 193 165          | 190 215          | 50,4             |
| Lanaudière                    | 195 260          | 193 230          | 50,3             |
| Laurentides                   | 233 115          | 228 245          | 50,5             |
| Montréal                      | 650 075          | 626 315          | 50,9             |
| Centre-du-Québec              | 110 350          | 108 150          | 50,5             |
| <b>Ensemble du Québec</b>     | <b>3 694 680</b> | <b>3 542 745</b> | <b>51,2</b>      |

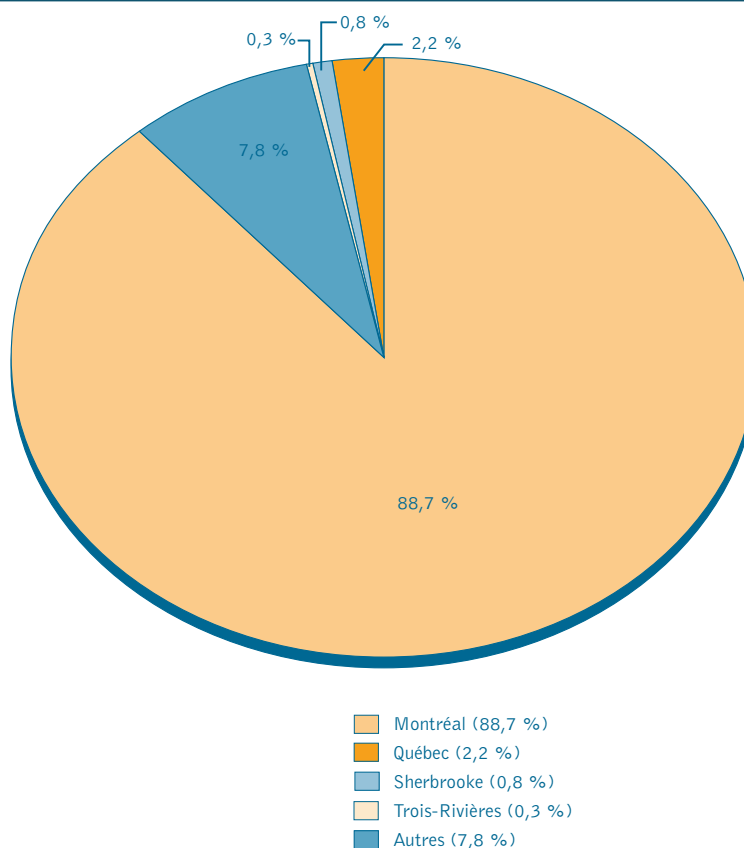
Source : Institut de la statistique du Québec. Population hommes et femmes par groupe d'âge, recensement de la population. Ensemble du Québec, 2001. [http://www.stat.gouv.qc.ca]

12. Conseil du statut de la femme. *Les conditions de vie et le développement régional et local en Estrie*, p. 36.

**Graphique 1**

Répartition des femmes immigrantes selon la région métropolitaine de recensement, Québec, 1991.

Source : Statistique Canada. Immigration et citoyenneté, catalogue 93-316, tableau 4.

**Tableau 3**

Immigrants admis au Québec selon le sexe, 1995-1999.

| Année            | Femmes        |             | Hommes        |             | Total<br>(100 %) |
|------------------|---------------|-------------|---------------|-------------|------------------|
|                  | Nombre        | %           | Nombre        | %           |                  |
| 1995             | 14 112        | 51,8        | 13 110        | 48,2        | 27 222           |
| 1996             | 15 085        | 50,7        | 14 687        | 49,3        | 29 772           |
| 1997             | 13 997        | 50,6        | 13 687        | 49,4        | 27 684           |
| 1998             | 13 476        | 50,8        | 13 033        | 49,2        | 26 509           |
| 1999             | 14 531        | 49,8        | 14 648        | 50,2        | 29 179           |
| <b>1995-1999</b> | <b>71 201</b> | <b>50,7</b> | <b>69 165</b> | <b>49,3</b> | <b>140 366</b>   |

Source : Ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration, Direction de la planification stratégique. Données préliminaires pour 1995 à 1999.

## 1.4 L'état matrimonial, la situation familiale et les enfants : un paysage en mouvement

Au Québec, le taux de natalité a considérablement diminué au cours des 50 dernières années. La tendance à l'union libre se maintient et près d'un quart des familles monoparentales ont au moins un enfant.

L'état matrimonial et la situation familiale comptent parmi les facteurs qui influencent les conditions de travail des femmes. Et toutes ne sont pas logées à la même enseigne. Près du quart des familles québécoises ayant au moins un enfant sont monoparentales et 82 % d'entre elles sont dirigées par une femme. Une donnée importante, si l'on considère que les mères seules sont plus souvent en chômage que les femmes ayant un conjoint, et ce, sans égard à l'âge des enfants.

En 1981, les femmes sans enfant constituent plus de la moitié de la main-d'œuvre féminine (57,2 %). En 1993, il y a presque autant de femmes ayant des enfants (48,6 %) qui travaillent que de femmes sans enfant (51,4 %). Cette augmentation est attribuable à la hausse importante du nombre de femmes ayant des enfants âgés de 6 ans ou plus. Une fois que les enfants fréquentent l'école, les femmes sont plus libres de travailler.

### Faits saillants

- En 2002, au moment de la naissance de leur premier enfant, les Québécoises ont en moyenne 28,85 ans. Le taux de fécondité synthétique (1,45) est à la baisse par rapport à 2001 (1,47).
- En 2001, 17 % des couples qui se considèrent comme mariés (au sens large du terme) vivent en union libre. De plus, 24,1 % des couples du Québec vivent en union libre et ont au moins un enfant.
- En 2001, 24 % des familles du Québec comptant au moins un enfant sont monoparentales et 81,6 % d'entre elles sont dirigées par une femme.
- En 2001, le nombre provisoire de mariages (21 963) a baissé de 12 % comparativement à l'an 2000 (24 908 mariages). En 1986, on enregistrait 33 108 mariages, contre 51 000 en 1976.
- En 2001, 77 % des Québécoises ne vivaient pas en union de fait avant leur mariage, 20 % avaient divorcé et 3 % étaient veuves.

## 1.5 Les femmes et l'éducation : des progrès considérables<sup>13</sup>

La participation au marché du travail augmente au même rythme que le niveau de scolarité. Les femmes ont réalisé des gains considérables au chapitre de l'éducation, si bien qu'elles occupent une place de choix, tant sur le plan des études collégiales que sur celui des études universitaires. Entre 1981 et 2001, la proportion de femmes de la population active titulaires d'un diplôme universitaire a augmenté de 9,8 %, passant de 7,3 % à 17,1 %<sup>14</sup>.

En comparant la répartition des populations actives masculine et féminine selon l'âge et le niveau de scolarité atteint (graphiques 2 et 3), on observe qu'en 2001 le niveau de scolarité (certificat ou diplôme universitaire) est presque équivalent pour les hommes (17,3 %) et pour les femmes (17,1 %).

### Faits saillants

- En 2001, le pourcentage de femmes détenant un diplôme d'études collégiales est supérieur à celui des hommes pour l'ensemble du Québec (15,9 %, contre 13,1 %). Toutefois, le pourcentage de femmes détenant un diplôme décerné par une école de métiers est inférieur à celui des hommes (8,6 %, contre 13,1 %).
- En 2001, 17,1 % des jeunes Québécoises sont titulaires d'un diplôme ou d'un grade universitaire.
- En 2001, 30,8 % des Québécoises âgées de 25 à 34 ans détiennent un certificat ou un diplôme universitaire (c'est dans cette tranche d'âge que les femmes affichent le plus haut niveau de scolarité). La proportion des femmes détenant un certificat ou un diplôme universitaire diminue avec l'âge.
- En 2001, on trouve une plus grande concentration de femmes dans l'enseignement et les services connexes, les sciences humaines, les sciences sociales et le commerce, bien que le taux de féminité ait augmenté dans certaines disciplines comme l'administration, la santé et les sciences pures.

13. Motard, Louise et Lucie Desrochers. Les Québécoises déchiffrées : portrait statistique, Conseil du statut de la femme, 1995, p. 57-83.

14. Institut de la statistique du Québec. Répartition de la population active selon le niveau de scolarité et le sexe. Québec, Ontario et Canada, 1981-2001. [<http://www.stat.gouv.qc.ca>]

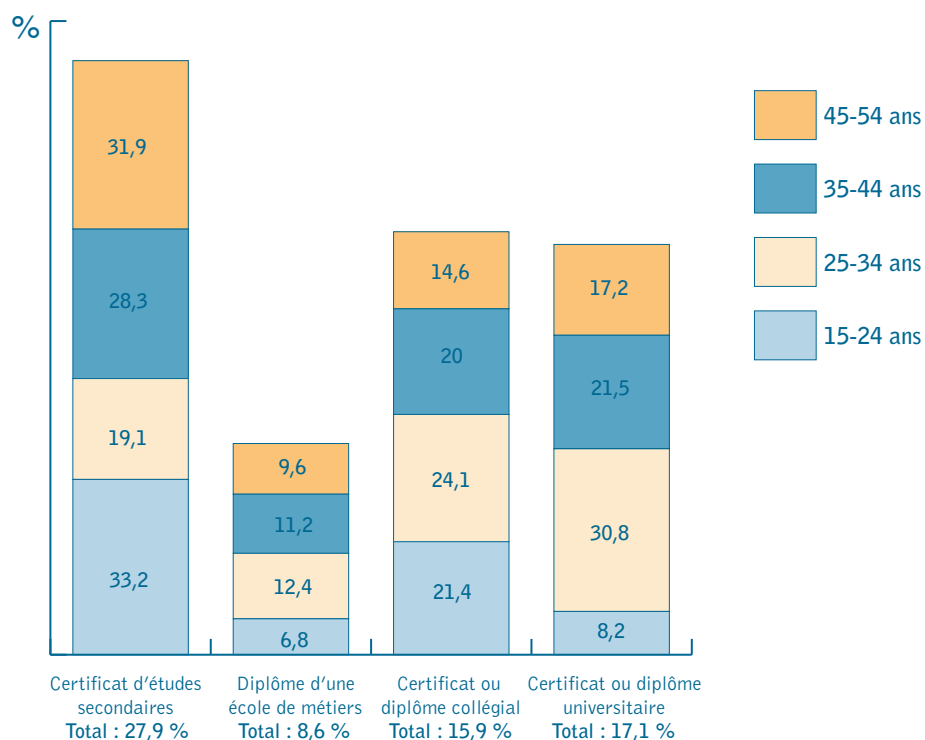
Il existe toutefois une grande différence quant à la proportion des femmes (8,6 %) qui détiennent un diplôme d'une école de métiers, comparativement aux hommes du même âge (13,1 %).

En 2001, la proportion des femmes qui détiennent des certificats d'études secondaires ou collégiales est plus grande que chez les hommes. Toutefois, la proportion d'hommes qui obtiennent des diplômes d'écoles de métiers ou des diplômes universitaires est plus grande.

### Graphique 2

Répartition des femmes au sein de la population active selon l'âge et le niveau de scolarité atteint. Ensemble du Québec, 2001.

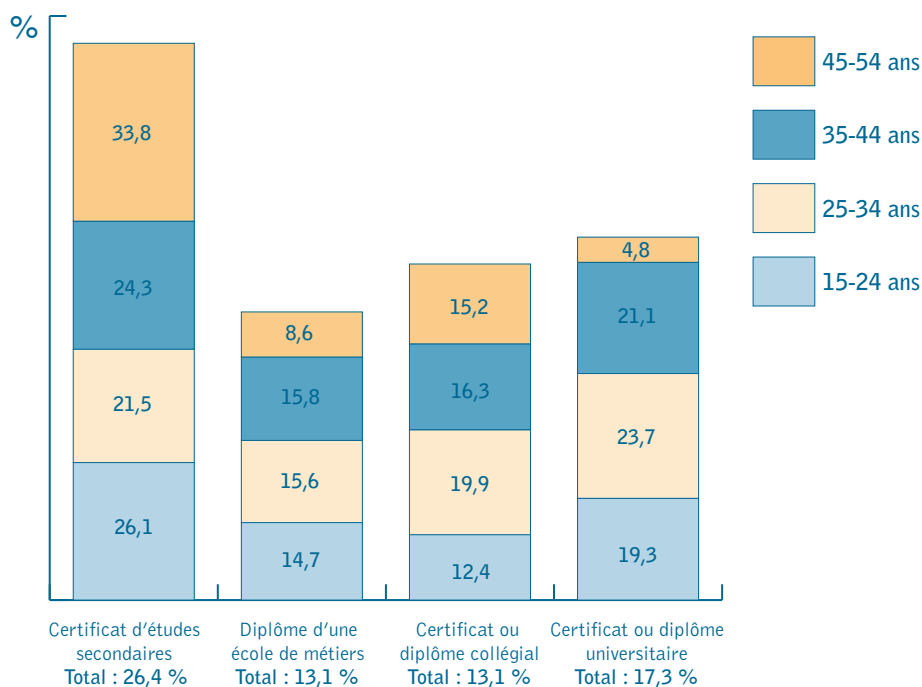
Source : Institut de la statistique du Québec. Répartition de la population active selon le niveau de scolarité atteint et le sexe. Ensemble du Québec, 1981-2001. [http://www.stat.gouv.qc.ca]



### Graphique 3

Répartition des hommes au sein de la population active selon l'âge et le niveau de scolarité atteint. Ensemble du Québec, 2001.

Source : Institut de la statistique du Québec. Répartition de la population active selon le niveau de scolarité atteint et le sexe. Ensemble du Québec, 1981-2001. [http://www.stat.gouv.qc.ca]



Au cours des 40 dernières années, la main-d'œuvre féminine a presque doublé, alors que le taux d'activité des hommes a diminué. En 2002, 92 % de la population active féminine occupe un emploi, contre 90,9 % de la population active masculine.

### Faits saillants

- En 2001, le taux d'activité de la population féminine québécoise de 15 ans ou plus<sup>15</sup> (la participation au marché du travail) est de 57,7 % par rapport à l'ensemble de la main-d'œuvre québécoise, alors qu'il n'était que de 25 % en 1981.
- Entre 1971 et 2000, le taux de participation des femmes âgées de 15 ans ou plus au sein de la population active passe de 36,4 % à 55,9 %, ce qui représente une hausse de 19,5 %. Chez les hommes, ce taux passe de 76,4 % à 70,8 %, ce qui représente une baisse de 5,6 %.
- En 2001, le taux d'activité de la population féminine québécoise de 15 ans ou plus est de 57,7 %, alors qu'il atteint 71,1 % chez les hommes.
- En 2004, les femmes représentent près de la moitié de la population active, soit plus précisément 46,4 %<sup>16</sup>.

Entre 1961 et 2001, l'augmentation du taux d'activité est plus prononcée chez les femmes que chez les hommes.

15. Institut de la statistique du Québec, 2003. Taux d'activité : proportion de la population active (en emploi et en chômage) dans la population de 15 ans ou plus. Institut de la statistique du Québec, 2001. Taux d'activité de la population féminine : proportion de la population féminine de 15 ans ou plus selon la participation au marché du travail, régions administratives. [http://www.stat.gouv.qc.ca]

16. Population active : population civile de 15 ans ou plus (à l'exclusion des pensionnaires d'établissements) qui, durant la semaine de référence de l'enquête, était occupée ou en chômage. Statistique Canada. Catalogue 71-543-GIK, février 2002.

## 2.1 Les professions : tertiarisation de l'emploi

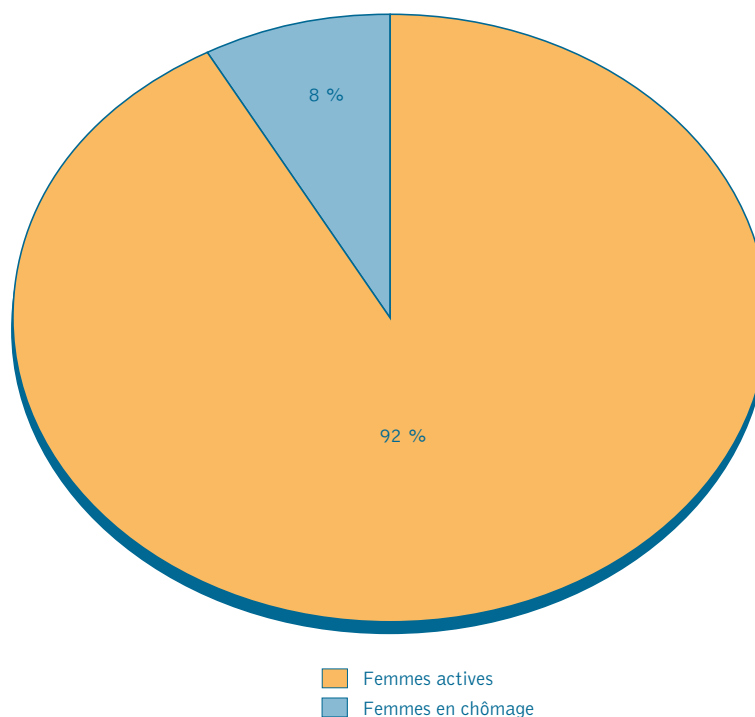
On trouve la majorité des travailleuses québécoises dans le secteur tertiaire. Les femmes restent concentrées dans quelques groupes professionnels, quel que soit leur niveau de scolarité. Elles sont sous-représentées dans plusieurs autres groupes.

### Faits saillants

- En 1999, la main-d'œuvre féminine du Québec se répartit ainsi : 1,6 % dans le secteur primaire, 13,7 % dans le secteur secondaire et 84,6 % dans le secteur tertiaire.
- En 2001, 2,9 % de la main-d'œuvre du Québec travaille dans le secteur primaire, 23,2 %, dans le secteur secondaire et 73,9 %, dans le secteur tertiaire.
- En 2001, plus de la moitié des travailleuses (54,7 %) occupent un emploi dans l'une des sept professions suivantes : secrétaires (12,2 %), vendeuses (9,8 %), caissières (8 %), commis en comptabilité (7,3 %), infirmières (6,4 %), institutrices à la maternelle et au primaire (5,8 %) ou encore éducatrices et aides-éducatrices de la petite enfance (5,1 %).
- Les femmes qui sont sur le marché du travail occupent des emplois liés aux secteurs d'activité économique traditionnellement féminins.
- En 2001, les hommes s'orientent davantage vers les emplois liés à l'informatique, le camionnage, la vente et la direction de la vente au détail, la conciergerie et la mécanique ainsi que vers les métiers de techniciens, de réparateurs d'automobiles et de manutentionnaires.
- En 1980, au Québec, 18,4 % de la main-d'œuvre féminine travaille à temps partiel, contre 10,3 % de la main-d'œuvre masculine. En 2000, 28 % des Québécoises travaillent à temps partiel, contre 10,3 % de la main-d'œuvre masculine.

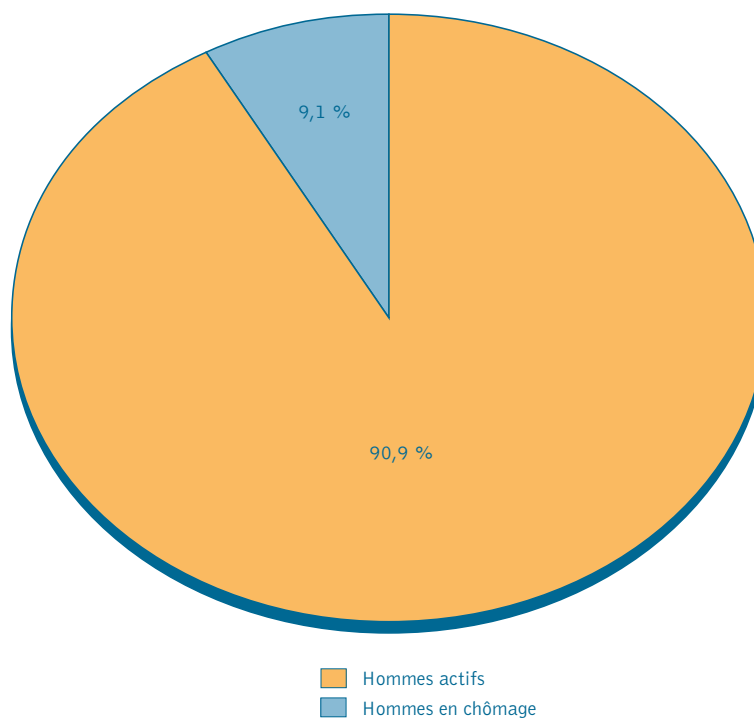
**Graphique 4**  
Répartition des  
femmes sur le marché  
du travail. Québec,  
2002.

Source :  
Statistique Canada.  
Moyennes annuelles de la  
population active, catalogue  
71-200, tableau 2.



**Graphique 5**  
Répartition des  
hommes sur le marché  
du travail. Québec,  
2002.

Source :  
Statistique Canada.  
Moyennes annuelles de la  
population active, catalogue  
71-200, tableau 2.



Nous constatons que le taux d'activité des hommes est supérieur à celui des femmes, quelle que soit la scolarité de celles-ci. Mais la participation au marché du travail augmente avec la scolarité dans tous les groupes d'âge, un constat, toutefois, qui s'applique davantage aux femmes.

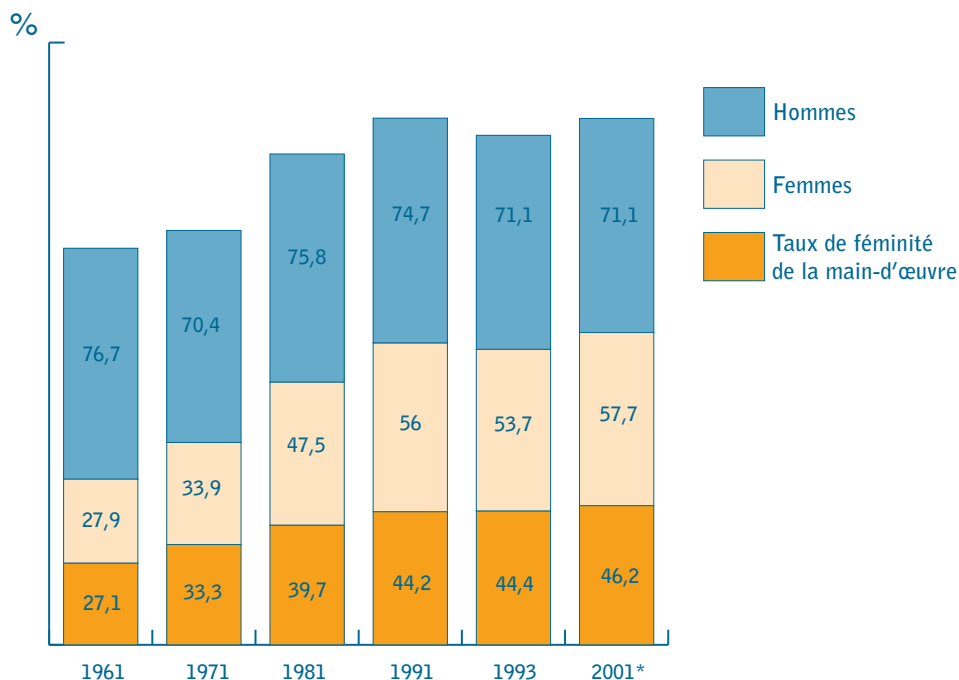
L'avènement des nouvelles technologies et la tertiarisation de l'emploi ont favorisé l'émergence du travail à temps partiel. Même si ce type d'emploi a progressé tant chez les hommes que chez les femmes, il n'en demeure pas moins que ce sont les

secteurs d'activité économique traditionnellement féminins qui sont le plus affectés par ces emplois atypiques. Ainsi, une plus grande proportion de femmes occupe les emplois précaires et peu rémunérés.

### Graphique 6

Taux d'activité de la population de 15 ans ou plus selon le sexe, et taux de féminité de la main-d'œuvre. Ensemble du Québec, 1961-2001.

Source : Statistique Canada, 1961-1991 : recensement canadien 1993 : bases de données différentes, soit l'*Enquête sur la population active, population active, occupée et en chômage*, CANSIM II, tableau 282-0002.

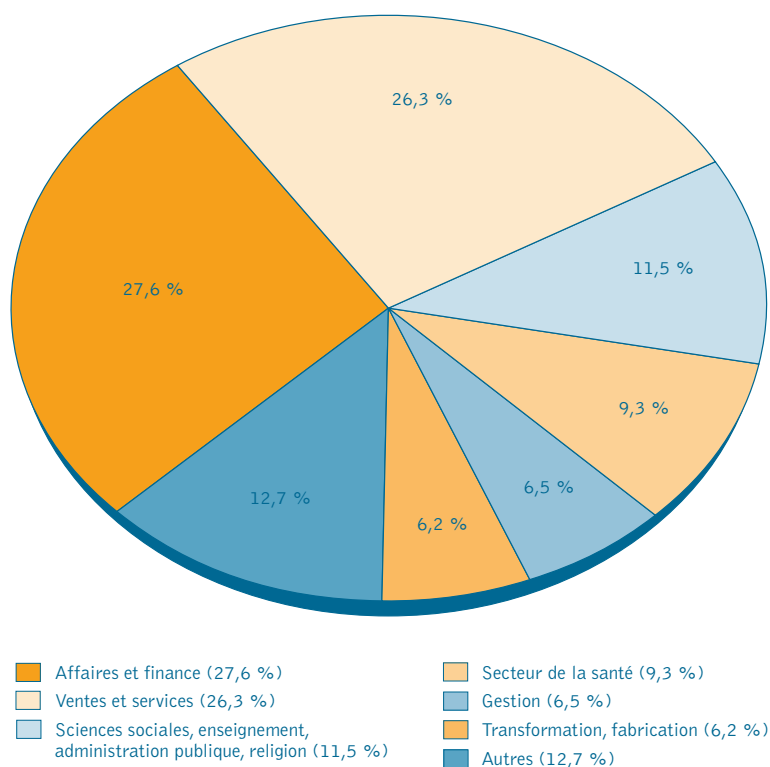


\* Institut de la statistique du Québec. Population masculine et féminine selon la participation au marché du travail, régions administratives. Ensemble du Québec, 2001. [<http://www.stat.gouv.qc.ca>]

### Graphique 7

Répartition de la main-d'œuvre féminine selon certaines catégories professionnelles. Ensemble du Québec, 2001.

Source : Institut de la statistique du Québec. Population active féminine de 15 ans ou plus, selon la catégorie professionnelle, recensement de la population. Ensemble du Québec, 2001. [<http://www.stat.gouv.qc.ca>]





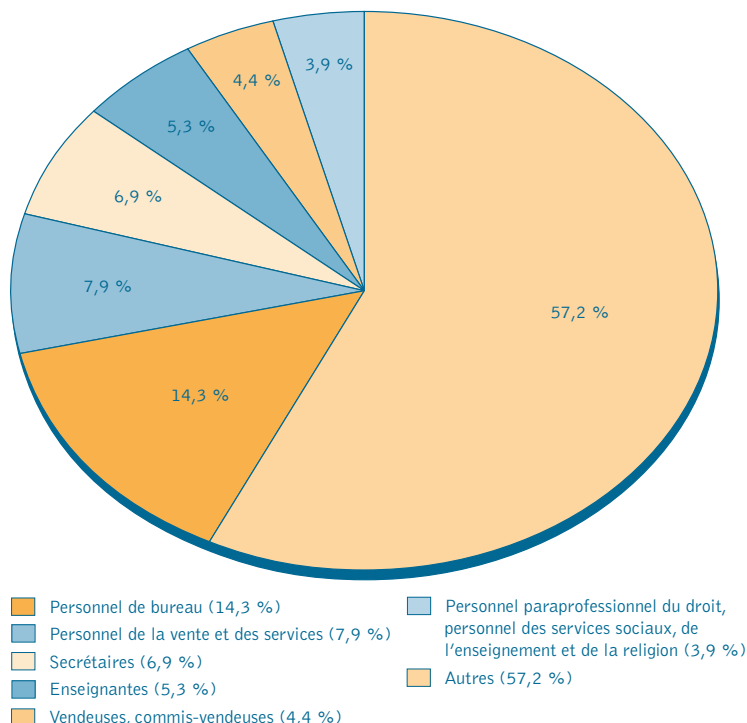
**La raison principale qu'invoquent les femmes pour expliquer le fait qu'elles occupent un emploi atypique (à temps partiel) est l'impossibilité de trouver un emploi à temps plein.**

Elles dressent ce constat dans une proportion de 41,9 % en 1993, comparativement à 16,5 % en 1976, 17 ans plus tôt.

**Graphique 8**

Répartition de la main-d'œuvre féminine selon certains groupes professionnels. Ensemble du Québec, 2001.

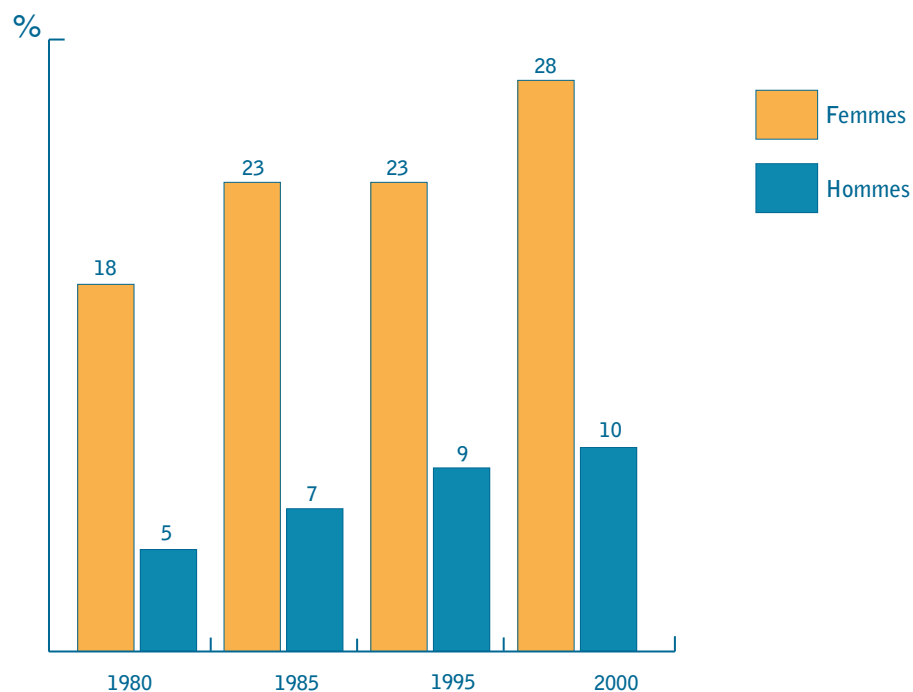
Source : Institut de la statistique du Québec. Population active féminine de 15 ans ou plus, selon le groupe professionnel (Classification nationale des professions, 2001), recensement de la population 2001. [<http://www.stat.gouv.qc.ca>]



**Graphique 9**

Pourcentage des travailleurs à temps partiel selon le sexe. Ensemble du Québec, 1980-2000.

Source : Statistique Canada. Revue chronologique de la population active, CD-ROM n° 71F004 XCB, 1999.



**Tableau 4**

Main-d'œuvre active de 15 ans ou plus selon le sexe et la profession. Ensemble du Québec, 2001.

| Profession                                                                        | Québec           |            |                  |            | Taux de féminité |
|-----------------------------------------------------------------------------------|------------------|------------|------------------|------------|------------------|
|                                                                                   | Femmes<br>Nombre | %          | Hommes<br>Nombre | %          |                  |
| <b>Population active totale</b>                                                   | <b>1 730 145</b> | <b>100</b> | <b>2 012 340</b> | <b>100</b> | <b>46,2</b>      |
| Gestion (cadres supérieurs et directeurs)                                         | 112 725          | 6,5        | 230 755          | 11,5       | 32,8             |
| Affaires, finance et administration                                               | 477 735          | 27,6       | 187 995          | 9,3        | 71,8             |
| Personnel de gestion, de l'administration des affaires et des finances            | 61 385           | 3,5        | 51 105           | 2,5        | 54,6             |
| Secrétaires et personnel de bureau                                                | 367 610          | 21,2       | 109 620          | 5,4        | 77,0             |
| Personnel administratif, de réglementation et de supervision du travail de bureau | 48 735           | 2,8        | 27 275           | 1,4        | 64,1             |
| Sciences naturelles et appliquées                                                 | 51 415           | 3,0        | 183 265          | 9,1        | 21,9             |
| Santé                                                                             | 160 080          | 9,3        | 45 515           | 2,3        | 77,9             |
| Personnel professionnel des soins de santé                                        | 22 720           | 1,3        | 19 160           | 1,0        | 54,3             |
| Personnel professionnel en sciences infirmières                                   | 53 835           | 3,1        | 5 390            | 0,3        | 90,9             |
| Personnel technique et personnel assimilé du secteur de la santé                  | 36 305           | 2,1        | 10 065           | 0,5        | 78,3             |
| Personnel de soutien des services de santé                                        | 47 220           | 2,7        | 10 900           | 0,5        | 81,2             |
| Sciences sociales, enseignement, administration publique et religion              | 199 535          | 11,5       | 100 300          | 5,0        | 66,5             |
| Juges, avocats, psychologues, travailleurs sociaux                                | 39 475           | 2,3        | 32 745           | 1,6        | 54,7             |
| Personnel enseignant                                                              | 91 725           | 5,3        | 53 795           | 2,7        | 63,0             |
| Personnel paraprofessionnel du droit, des services sociaux et de l'enseignement   | 68 340           | 3,9        | 13 765           | 0,7        | 83,2             |
| Arts, culture, sports et loisirs                                                  | 58 650           | 3,4        | 51 880           | 2,6        | 53,1             |
| Vente et services                                                                 | 454 370          | 26,3       | 380 175          | 18,9       | 54,4             |
| Personnel de supervision de la vente et des services                              | 15 130           | 0,9        | 15 265           | 0,8        | 49,8             |
| Personnel de la vente et des services                                             | 304 970          | 17,6       | 261 430          | 13,0       | 53,8             |
| Personnel des aliments et boissons et du tourisme                                 | 90 700           | 5,2        | 54 850           | 2,7        | 62,3             |
| Personnel des services de protection                                              | 10 470           | 0,6        | 45 135           | 2,2        | 18,8             |
| Personnel de soutien familial et de garderie                                      | 33 095           | 1,9        | 3 505            | 0,2        | 90,4             |
| Métiers, transport et machinerie                                                  | 38 875           | 2,2        | 491 920          | 24,4       | 7,3              |
| Primaire                                                                          | 22 280           | 1,3        | 84 255           | 4,2        | 20,9             |
| Professions du secteur agricole, sauf les manœuvres                               | 17 400           | 1,0        | 45 255           | 2,2        | 27,8             |
| Professions des secteurs forestier, minier et pétrolier, du gaz et de la pêche    | 1 445            | 0,1        | 22 435           | 1,1        | 6,1              |
| Personnel élémentaire de la production primaire                                   | 3 435            | 0,2        | 16 565           | 0,8        | 17,2             |
| Transformation, fabrication et services d'utilité publique                        | 106 410          | 6,2        | 206 240          | 10,2       | 34,0             |
| Travailleuses et travailleurs non classés                                         | 48 070           | 2,8        | 50 040           | 2,5        | 49,0             |

Source : Statistique Canada. Recensement 2001. *Main-d'œuvre active de 15 ans et plus, selon le sexe et la profession. Ensemble du Québec, 2001.* Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, Institut de la statistique du Québec, juin 2003.

Selon le Conseil du statut de la femme, les cinq professions présentant le plus haut taux de féminité<sup>17</sup> en 2001 sont les suivantes : personnel de soutien familial et de garderie (90,4 %), personnel professionnel en sciences infirmières (90,9 %), personnel paraprofessionnel du droit, des services sociaux et de l'enseignement (83,2 %), personnel de soutien des services de santé (81,2 %), et personnel technique et personnel assimilé du secteur de la santé (78,3 %) (voir le tableau 4).

On note aussi qu'en 2001 (voir le tableau 4) les quatre professions les plus exercées parmi la main-d'œuvre féminine de l'ensemble du Québec réunissent presque la moitié des travailleuses faisant partie de la population active de 15 ans ou plus : secrétaires et personnel de bureau (21,2 %), personnel de la vente et des services (17,6 %), personnel enseignant (5,3 %), et personnel des aliments et boissons et du tourisme (5,2 %). Comparativement, les quatre professions les plus exercées par les hommes de la population active de 15 ans ou plus regroupent 59,1 % d'entre eux : métiers, transport et machinerie (24,4 %), personnel de la vente et des services (13 %), gestion (cadres supérieurs et directeurs) (11,5 %), et transformation, fabrication et services d'utilité publique (10,2 %).

## 2.2 Les revenus et la syndicalisation : encore des inégalités ?

Il existe encore des inégalités quant au salaire des femmes. Par contre, la proportion de Québécoises ayant un revenu provenant d'un emploi ou d'une autre source augmente. En 1998, le taux de syndicalisation des Québécoises (33,1 %) est plus faible que le taux de syndicalisation des Québécois (35,7 %).

De 1980 à 2001, le taux de chômage diminue pour les deux sexes, passant de 10,9 % à 7,7 % chez les femmes et de 9,5 % à 8,7 % chez les hommes.

17. Le taux de féminité : a) Proportion exprimée en pourcentage des personnes de sexe féminin dans un ensemble d'individus. Source : Laurin, Ginette. Vers l'an 2000 : la féminisation de la main-d'œuvre et son impact sur la santé et la sécurité du travail, Commission de la santé et de la sécurité du travail, Québec, novembre 1991. b) Ainsi, on peut avancer que le taux de féminité est le pourcentage de femmes (âgées de 15 ans ou plus) qui travaillent parmi l'ensemble des employés (hommes et femmes) occupant chacune des professions mentionnées dans le tableau 4 dans l'ensemble du Québec.

### Faits saillants

- En 1996, 12,6 % des femmes ne déclarent aucun revenu, contre 5,3 % des hommes.
- Entre 1990 et 1998, le revenu d'emploi moyen des femmes demeure inférieur à celui des hommes, quel que soit le groupe professionnel d'appartenance. En 1998, les Québécoises ne gagnent que 67,8 % du revenu total moyen des hommes, soit 20 795 \$, contre 30 655 \$.
- Au cours de la période s'échelonnant de 1991 à 1997, le rapport entre le revenu moyen des femmes et celui des hommes a fluctué entre 55,5 % et 58,9 %. En 1996, les professions des ventes et services présentent un taux de féminité de 53,3 %. Quant au personnel de soutien familial et de garderie, il est à 93,3 % constitué de femmes.

**Tableau 5**

Taux de syndicalisation de la main-d'œuvre non agricole selon le secteur et le sexe. Ensemble du Québec, 1990.

| Secteur                  | Hommes | Femmes | Total |
|--------------------------|--------|--------|-------|
| Biens                    | 30,4   | 47,9   | 43,3  |
| Services                 |        |        |       |
| • privés                 | 10,3   | 17,5   | 13,7  |
| • publics et parapublics | 62,5   | 62,1   | 62,3  |

Sources : Statistique Canada. Catalogue 71-202 et compilations spéciales de données de l'*Enquête sur l'activité de 1990*. Langlois, Simon. *La société québécoise en tendances 1960-1990*, Québec, IQRC, 1990, p. 342-343.

Quels que soient le groupe d'âge, le niveau de scolarité atteint et le secteur d'activité économique dans lequel elles travaillent, selon l'Institut de la statistique du Québec, *Revenu d'emploi des hommes et des femmes gagnant un revenu selon certaines caractéristiques*, les femmes ne gagnent, en 1998, que 67,8 % du revenu moyen des hommes. Et, si l'on remarque un certain redressement de la situation, l'écart salarial ne diminue toutefois que très lentement. En 1990, les chiffres obtenus provenaient de données non publiées de l'*Enquête sur les finances des consommateurs*, traitées par le Bureau de la statistique du Québec.

**Ainsi, malgré les progrès réalisés par les femmes sur le marché du travail, les responsabilités familiales, la précarité des emplois et la surcharge de travail constituent toujours d'importantes sources de stress et d'épuisement professionnel. Beaucoup de chemin a été parcouru, mais il en reste encore beaucoup à parcourir.**

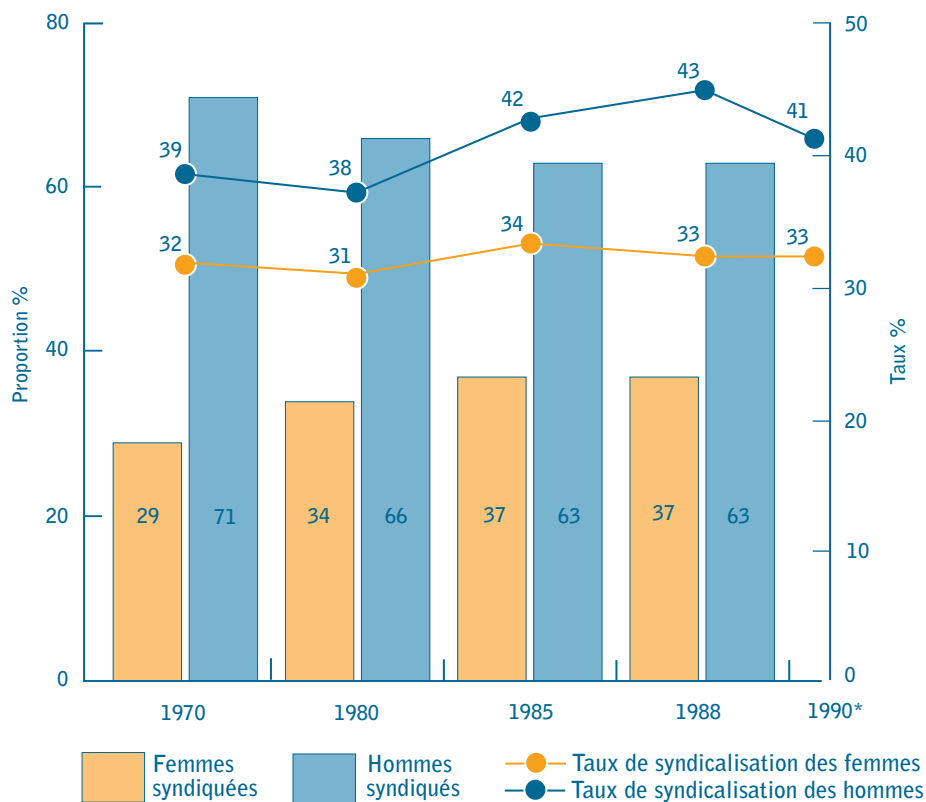
### Graphique 10

Proportion de femmes et d'hommes syndiqués, et taux de syndicalisation selon le sexe. Ensemble du Québec, 1970-1990.

Sources : Statistique Canada. Catalogue 71-202 et compilations spéciales de données de l'Enquête sur l'activité de 1990.

Langlois, Simon. *La société québécoise en tendances 1960-1990*, Québec, IQRC, 1990, p. 342-343.

\* Pour 1990, la proportion des femmes et des hommes syndiqués n'est pas disponible.

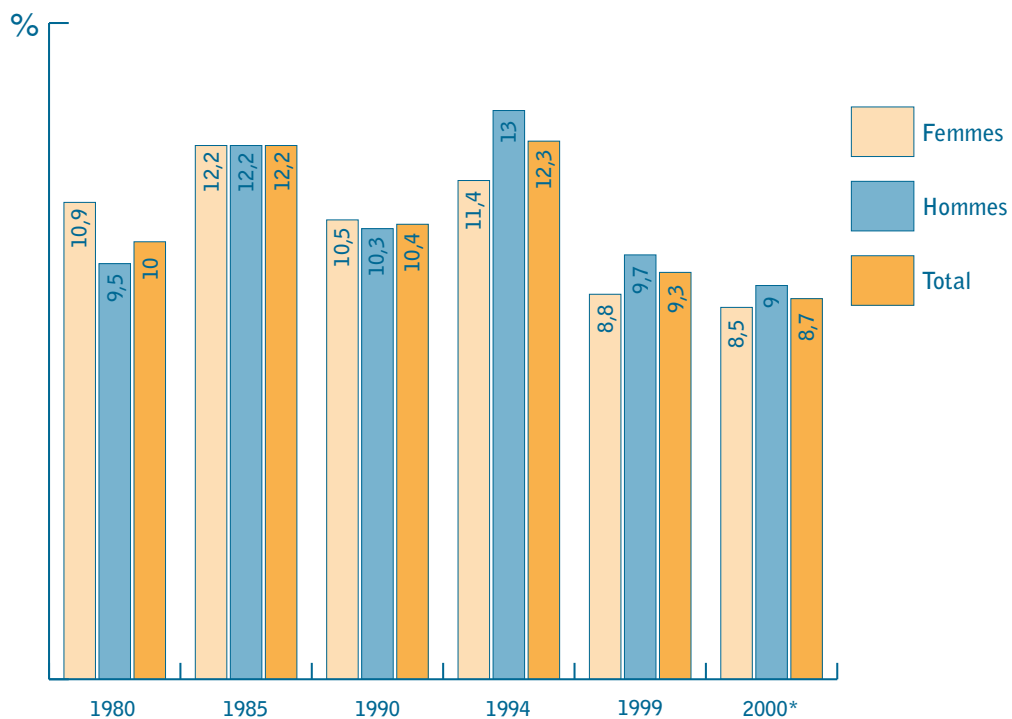


### Graphique 11

Taux de chômage selon le sexe. Ensemble du Québec, 1980-2000.

Source : Statistique Canada. Revue chronologique de la population active, CD-ROM no 71F004 XCB, 1999.

\* Pour 2000 : Institut de la statistique du Québec. Indicateurs de la population de 15 ans ou plus, l'âge et les régions métropolitaines, recensement de la population, ensemble du Québec, 2001. [http://www.stat.gouv.qc.ca]



## 2.3 Les secteurs d'activité économique

On note une augmentation du nombre de femmes dans les métiers dits non traditionnels ou traditionnellement masculins, une tendance qui se maintiendra dans les années à venir. Selon les chercheurs et les intervenants du milieu, comme les femmes tendent à se préoccuper davantage de la santé et de la sécurité, leur présence est susceptible d'améliorer de façon remarquable les conditions de santé et de sécurité dans ces milieux de travail.

### Faits saillants

- En 1999, les femmes se concentrent à 84,6 % dans le secteur tertiaire.
- En 2002, c'est dans les secteurs d'activité économique traditionnellement féminins que la majorité des femmes trouve un emploi : soins de santé et assistance sociale (19,4 %), enseignement et services connexes (9,5 %), hébergement et restauration (7,4 %), administration publique (6,2 %), commerce (16,6 %) et fabrication (11,4 %).
- Les secteurs traditionnellement masculins demeurent la fabrication (23,4 %), le commerce (14,9 %), la construction (7,1 %), le transport et l'entreposage (6,5 %), et l'administration publique (5,7 %).

**Tableau 6**

Main-d'œuvre selon le secteur d'activité économique et le sexe, et taux de féminité, Québec, 1981 et 1991.

| Secteur d'activité économique                | Femmes           |                  | Variation   | Femmes     |            | Hommes     | Taux de féminité |             |
|----------------------------------------------|------------------|------------------|-------------|------------|------------|------------|------------------|-------------|
|                                              | 1981             | 1991             | 1981-1991   | 1981       | 1991       | 1991       | 1981             | 1991        |
|                                              | Nombre           | Nombre           | %           | %          | %          | %          | %                | %           |
| Industries des biens                         |                  |                  |             | 21,6       | 18,1       | 42,5       |                  |             |
| Agriculture                                  | 17 245           | 28 225           | 63,7        | 1,5        | 1,9        | 3,0        | 22,1             | 33,3        |
| Autres activités du secteur primaire         | 3 940            | 6 290            | 59,6        | 0,3        | 0,4        | 2,4        | 6,6              | 11,8        |
| Industries manufacturières                   | 195 735          | 190 170          | -2,8        | 16,8       | 12,5       | 21,8       | 29,5             | 31,2        |
| Industries de la construction                | 13 275           | 25 280           | 90,4        | 1,1        | 1,7        | 9,5        | 8,6              | 12,1        |
| Transport et entreposage                     | 21 440           | 24 370           | 13,7        | 1,8        | 1,6        | 5,8        | 15,0             | 17,8        |
| Industries des services                      |                  |                  |             | 78,4       | 81,2       | 57,5       |                  |             |
| Communications et autres services publics    | 32 245           | 40 085           | 24,3        | 2,8        | 2,6        | 4,0        | 32,5             | 34,6        |
| Commerce de gros                             | 36 565           | 45 280           | 23,8        | 3,1        | 3,0        | 5,4        | 27,1             | 30,6        |
| Commerce de détail                           | 154 025          | 214 590          | 39,3        | 13,2       | 14,1       | 12,4       | 43,7             | 47,4        |
| Intermédiaires financiers et assurances      | 70 560           | 101 545          | 43,9        | 6,1        | 6,7        | 2,5        | 65,1             | 67,5        |
| Services immobiliers et agences d'assurances | 19 290           | 19 075           | -1,1        | 1,7        | 1,3        | 1,2        | 46,1             | 46,3        |
| Services aux entreprises                     | 42 445           | 80 470           | 89,6        | 3,6        | 5,3        | 5,3        | 39,1             | 44,1        |
| Services gouvernementaux                     | 78 515           | 106 310          | 35,4        | 6,7        | 7,0        | 7,7        | 35,3             | 41,7        |
| Enseignement                                 | 121 660          | 140 880          | 15,8        | 10,4       | 9,3        | 4,8        | 57,3             | 60,3        |
| Services de santé et services sociaux        | 173 655          | 246 030          | 41,7        | 14,9       | 16,2       | 4,3        | 72,0             | 74,7        |
| Hébergement et restauration                  | 91 500           | 124 480          | 36,0        | 7,9        | 8,2        | 4,7        | 55,1             | 57,9        |
| Autres services                              | 92 605           | 124 285          | 34,2        | 8,0        | 8,2        | 5,2        | 52,3             | 55,3        |
| <b>Total</b>                                 | <b>1 164 697</b> | <b>1 517 365</b> | <b>30,3</b> | <b>100</b> | <b>100</b> | <b>100</b> | <b>39,3</b>      | <b>44,1</b> |

Source : Pour 1981, Statistique Canada. Populations caractéristiques économiques, Québec, catalogue 93-965, tableau 16. Pour 1991, Statistique Canada. Industrie et catégories de travailleurs, catalogue 93-326, tableau 1.

**Tableau 7**

Répartition des emplois selon le secteur d'activité économique et le sexe, moyennes annuelles.  
Ensemble du Québec, 2000-2002.

| Secteurs d'activité économique                                                          | 2000        |             | 2001        |             | 2002        |             |
|-----------------------------------------------------------------------------------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|
|                                                                                         | Hommes<br>% | Femmes<br>% | Hommes<br>% | Femmes<br>% | Hommes<br>% | Femmes<br>% |
| Agriculture                                                                             | 2,3         | 1,0         | 2,1         | 1,0         | 2,1         | 1,2         |
| Foresterie, pêche, mines et extraction de pétrole et de gaz                             | 1,9         | 0,3         | 1,7         | 0,3         | 1,8         | 0,3         |
| Services publics                                                                        | 1,1         | 0,4         | 1,1         | 0,6         | 1,1         | 0,5         |
| Construction                                                                            | 6,6         | 1,0         | 6,5         | 1,0         | 7,1         | 0,8         |
| Fabrication                                                                             | 23,8        | 12,2        | 23,9        | 6,0         | 23,4        | 11,4        |
| Commerce                                                                                | 15,7        | 16          | 15,6        | 15,9        | 14,9        | 16,6        |
| Transport et entreposage                                                                | 7,2         | 2,3         | 7,1         | 2,5         | 6,5         | 1,7         |
| Finance, assurances, immobilier et location                                             | 4,0         | 7,0         | 3,8         | 7,0         | 4,0         | 6,7         |
| Services professionnels, scientifiques et techniques                                    | 6,0         | 5,6         | 6,4         | 5,5         | 5,9         | 5,5         |
| Services aux entreprises, services relatifs aux bâtiments et autres services de soutien | 3,4         | 2,8         | 3,6         | 2,7         | 3,6         | 3,2         |
| Enseignement et services connexes                                                       | 4,4         | 9,1         | 4,4         | 9,2         | 4,2         | 9,5         |
| Soins de santé et assistance sociale                                                    | 4,5         | 18,2        | 4,5         | 19,2        | 4,7         | 19,4        |
| Information, culture et loisirs                                                         | 4,5         | 4,0         | 4,7         | 4,4         | 4,4         | 4,4         |
| Hébergement et restauration                                                             | 4,4         | 7,7         | 4,5         | 7,6         | 4,1         | 7,4         |
| Autres services                                                                         | 4,0         | 5,8         | 3,9         | 5,0         | 3,9         | 5,2         |
| Administration publique                                                                 | 5,8         | 6,2         | 6,0         | 6,5         | 5,7         | 6,2         |
| <b>Tous les secteurs d'activité économique</b>                                          | <b>100</b>  | <b>100</b>  | <b>100</b>  | <b>100</b>  | <b>100</b>  | <b>100</b>  |

Sources : Institut de la statistique du Québec. Nombre d'emplois selon l'industrie et répartition selon le sexe, moyennes annuelles, Québec, de 2000 à 2002, Catégories professionnelles et secteur d'activité, marché du travail et rémunération, août 2005. [http://www.stat.gouv.qc.ca]

En 2002, c'est dans les secteurs d'activité économique traditionnellement féminins que la majorité des femmes trouvent un emploi : santé et services sociaux (19 %), enseignement (9,4 %), et hébergement et restauration (7,4 %). Les secteurs traditionnellement masculins demeurent la fabrication (24 %), le commerce (15,8 %) et la construction (7,4 %).

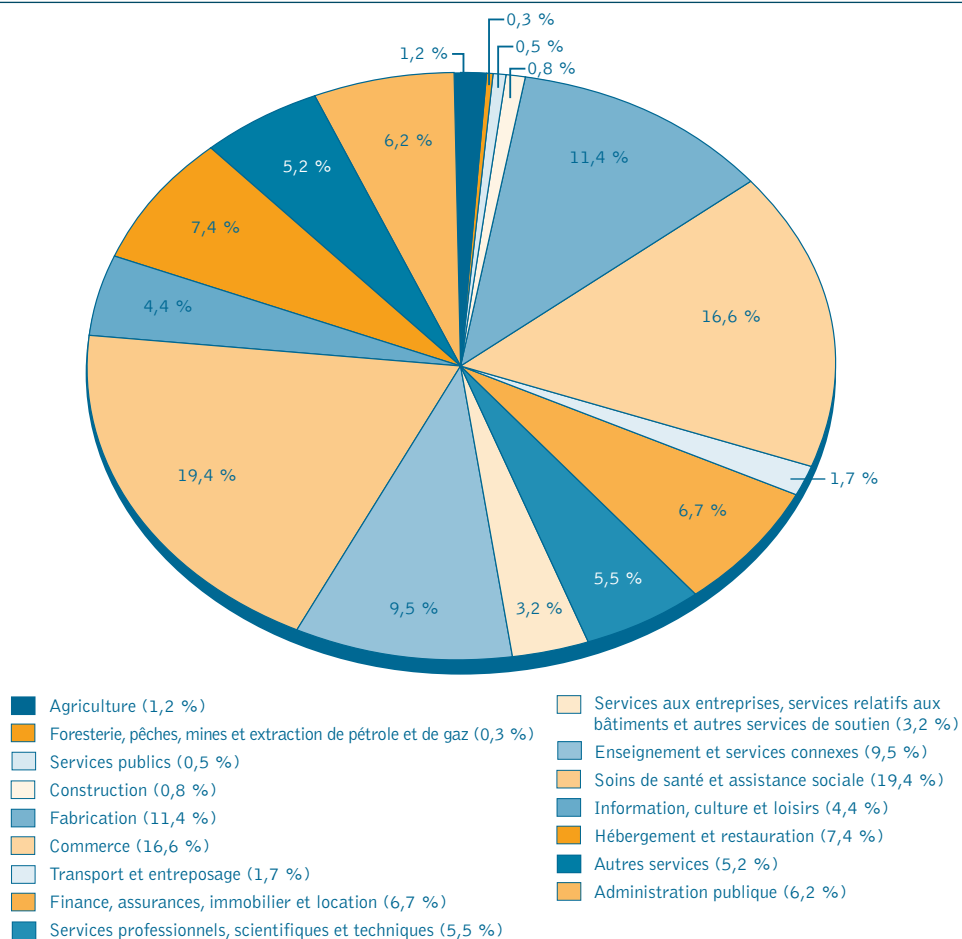
On note aussi des fluctuations peu significatives entre les années de la période de référence (2000, 2001 et 2002), tant pour les hommes que pour les femmes. Ceci suggère que les différences entre les populations de main-d'œuvre demeurent aussi stables.

Comme le montrent les graphiques 12 et 13, ci-contre, la main-d'œuvre en 2002 a encore tendance à se répartir selon les secteurs d'activité économique traditionnellement féminins et masculins.

### Graphique 12

Répartition des travailleuses par secteur d'activité économique. Ensemble du Québec, 2002.

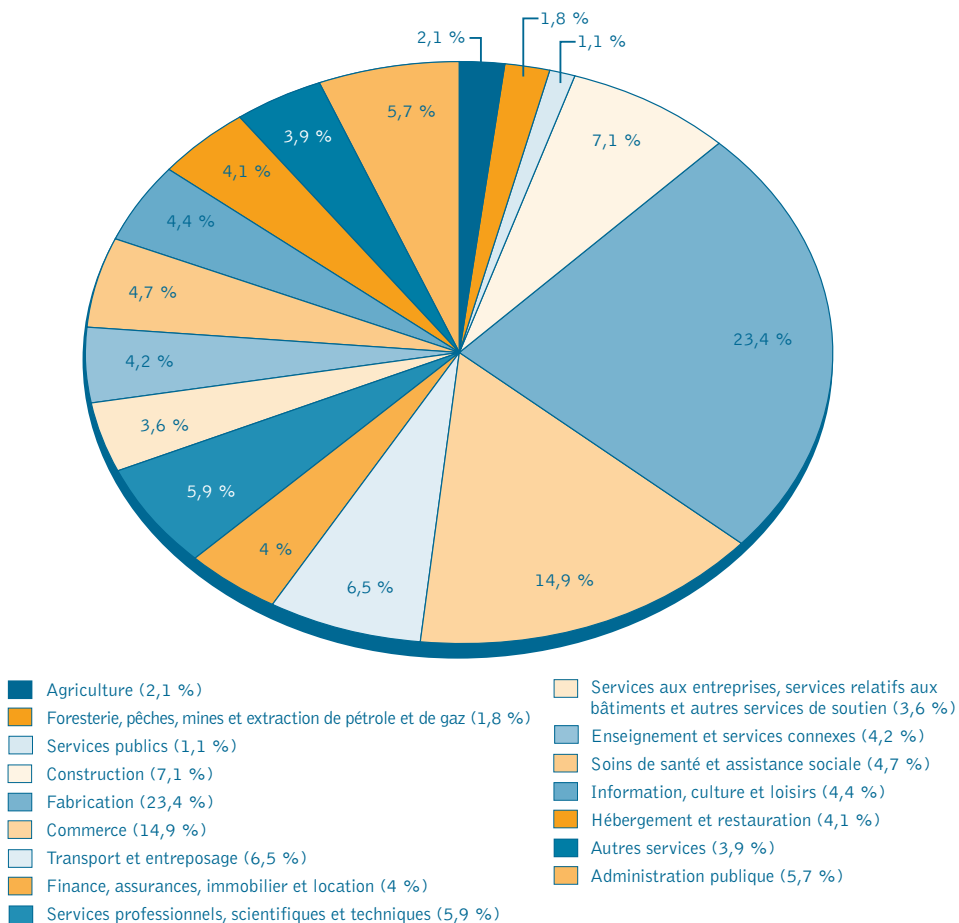
Source : Institut de la statistique du Québec. Nombre d'emplois selon l'industrie et la répartition selon le sexe. Québec, 1997-2002. [http://www.stat.gouv.qc.ca]



### Graphique 13

Répartition des travailleurs par secteur d'activité économique. Ensemble du Québec, 2002.

Source : Institut de la statistique du Québec. Nombre d'emplois selon l'industrie et la répartition selon le sexe. Québec, 1997-2002. [http://www.stat.gouv.qc.ca]





## Les Québécoises et les lésions professionnelles : une tendance inquiétante

### Faits saillants

- Alors que le nombre de lésions professionnelles augmente de 1,9 % entre 2000 et 2001, passant de 116 940 dossiers ouverts et acceptés par la CSST à 119 162, ce nombre diminue de 5,6 % entre 2001 et 2002, passant de 119 162 à 112 494. Entre 2000 et 2002, le nombre de dossiers de lésions professionnelles diminue de 3,8 %<sup>18</sup>.
- En 2002, la proportion de travailleuses victimes de lésions professionnelles est de 27,2 %, alors qu'elle était de 26,1 % en 2001 et de 24,7 % en 2000.
- Le nombre de dossiers d'accidents du travail des travailleuses augmente considérablement (+ 9,1 %) entre 2000 et 2001 et diminue légèrement entre 2001 et 2002 (- 1,2 %). Ainsi, en 2002, on compte 29 357 dossiers touchant des travailleuses victimes d'accidents du travail, contre 29 715 en 2001 et 27 243 en 2000.
- Le nombre de dossiers d'accidents du travail des travailleurs diminue de 7 % au cours de ces années : 86 470 en 2000, 86 394 en 2001 et 80 357 en 2002.
- Entre 2000 et 2002, au chapitre des lésions professionnelles, la proportion des maladies professionnelles qui touchent les femmes est plus grande que chez les hommes. En 2000, elle est de 5,5 %, contre 1,9 % ; en 2001, de 4,7 %, contre 1,8 % et, en 2002, de 4,2 %, contre 1,8 % (voir le tableau 8).

Toute proportion gardée, durant la période de référence (2000-2002), le nombre de dossiers ouverts et acceptés pour les travailleuses victimes d'accidents du travail ou atteintes de maladies professionnelles est inférieur au nombre de ceux des travailleurs<sup>19</sup>. **Plus des trois quarts des dossiers de lésions professionnelles proviennent des secteurs d'activité économique à forte concentration de main-d'œuvre féminine ayant les plus hauts taux d'activité féminine (secteur tertiaire).**

### 3.1 Le marché du travail et les lésions professionnelles : les femmes sont-elles plus exposées ?

Entre 1997 et 2001, le nombre de dossiers relatifs à des lésions professionnelles (maladies et accidents) chez les femmes augmente, alors qu'il baisse chez les hommes. Entre 2001 et 2002, ce nombre diminue respectivement de 1,7 % chez les travailleuses et de 7 % chez les travailleurs. Les femmes demeurent inactives plus longtemps que leurs confrères, et ce, malgré une rente inférieure.

La proportion des maladies professionnelles par rapport aux lésions professionnelles est plus grande chez les femmes que chez les hommes pour la même période.

Notons que, dans le secteur d'activité économique des services médicaux et sociaux et dans les autres secteurs d'activité économique à forte concentration de main-d'œuvre féminine, 63,2 % des lésions professionnelles sont déclarées par les Québécoises<sup>20</sup>.

18. Les pourcentages sont calculés en termes de proportion. Ce calcul est effectué à partir du nombre des lésions professionnelles, des accidents ou des maladies du travail des femmes, divisé par le nombre total des lésions professionnelles, des accidents ou des maladies du travail.

19. Toute proportion gardée, durant la période de référence (2000-2002), le nombre de dossiers ouverts et acceptés pour les travailleuses victimes d'accidents du travail ou atteintes de maladies professionnelles est inférieur au nombre de dossiers de même nature visant les travailleurs. Lorsqu'on fait référence à la variable « nombre total de dossiers ouverts et acceptés », on remarque que le nombre de dossiers touchant des femmes est légèrement inférieur au nombre de ceux touchant des hommes. Dans ce sens, chaque fois, il faudra souligner cet écart existant entre les dossiers ouverts et acceptés chez les travailleurs et chez les travailleuses.

20. Commission de la santé et de la sécurité du travail, Direction de la comptabilité et de la gestion de l'information, Service de la statistique. Lésions avec indemnités de remplacement du revenu (IRR), dossiers ouverts et acceptés, 2000-2002. Ensemble du Québec.

**Tableau 8**

Lésions professionnelles selon le sexe et le nombre de dossiers ouverts et acceptés.  
Ensemble du Québec, 2000-2002.

| Sexe          | Catégorie de lésions | 2000          |            | 2001          |            | 2002          |            |
|---------------|----------------------|---------------|------------|---------------|------------|---------------|------------|
|               |                      | Nombre        | %          | Nombre        | %          | Nombre        | %          |
| <b>Femmes</b> | Accidents            | 27 243        | 94,46      | 29 715        | 95,34      | 29 357        | 95,83      |
|               | Maladies             | 1 598         | 5,54       | 1 452         | 4,66       | 1 278         | 4,17       |
|               | <b>Total</b>         | <b>28 841</b> | <b>100</b> | <b>31 167</b> | <b>100</b> | <b>30 635</b> | <b>100</b> |
| <b>Hommes</b> | Accidents            | 86 470        | 98,15      | 86 394        | 98,18      | 80 357        | 98,17      |
|               | Maladies             | 1 629         | 1,85       | 1 601         | 1,82       | 1 502         | 1,83       |
|               | <b>Total</b>         | <b>88 099</b> | <b>100</b> | <b>87 995</b> | <b>100</b> | <b>81 859</b> | <b>100</b> |

Sources : Commission de la santé et de la sécurité du travail, Direction de la comptabilité et de la gestion de l'information, Service de la statistique. Dossiers ouverts et acceptés. Ensemble du Québec, 2000-2002.

Pendant la période de référence (2000, 2001 et 2002), bien que trois fois moins de dossiers de travailleuses aient été ouverts et acceptés<sup>21</sup>, il appert que les lésions professionnelles (accidents du travail et maladies professionnelles) dont les femmes sont victimes sont beaucoup plus graves<sup>22</sup> que celles que les hommes subissent.

On note aussi que, par rapport aux travailleurs, les travailleuses sont davantage victimes de lésions professionnelles à un âge plus avancé. La grande majorité des dossiers d'accidents du travail provient des personnes travaillant dans le secteur tertiaire et dans des secteurs d'activité économique à forte concentration de main-d'œuvre féminine.

La proportion des accidents du travail augmente chez les travailleuses, alors qu'elle reste stable chez les travailleurs.



21. Durant la période de référence, l'écart est significatif entre le nombre de dossiers ouverts et acceptés pour des femmes et pour des hommes. Il faut donc prendre des précautions en effectuant l'analyse différenciée selon les sexes, puisque cette analyse risque d'être faussée dès le départ. Lorsqu'on fait référence à la variable « nombre total de dossiers ouverts et acceptés », on remarque que le nombre de dossiers touchant des femmes est légèrement inférieur au nombre de ceux touchant des hommes. Par conséquent, il faudra souligner chaque fois l'écart existant entre les dossiers ouverts et acceptés pour les travailleurs et pour les travailleuses.

22. L'indicateur le plus souvent utilisé pour illustrer la gravité des lésions professionnelles est le nombre moyen des jours indemnisés ; c'est cet indicateur qui a été utilisé au cours de l'analyse.

**Tableau 9**

Répartition des lésions professionnelles pour lesquelles une indemnité de remplacement du revenu a été versée selon la catégorie de lésions et le sexe, et taux de féminité des lésions, Québec, 1997, 2000 et 2002.

| Catégorie de lésions | 1997   |        |                  | 2000   |        |                  | 2002   |        |                  |
|----------------------|--------|--------|------------------|--------|--------|------------------|--------|--------|------------------|
|                      | Femmes | Hommes | Taux de féminité | Femmes | Hommes | Taux de féminité | Femmes | Hommes | Taux de féminité |
| <b>Accidents</b>     | 25 309 | 86 931 | 22,5             | 27 243 | 86 470 | 24,0             | 29 357 | 80 357 | 26,8             |
| <b>Maladies</b>      | 1 588  | 1 764  | 47,4             | 1 598  | 1 629  | 49,5             | 1 278  | 1 502  | 46,0             |

Source : Commission de la santé et de la sécurité du travail, Direction de la comptabilité et de la gestion de l'information, Service de la statistique, 2003.

### Faits saillants

■ Les travailleuses indemnisées proviennent des secteurs d'activité économique à forte concentration de main-d'œuvre féminine. Les taux sont les suivants : services médicaux et sociaux (74,2 %), bonneterie et habillement (64,4 %), enseignement et services connexes (52,7 %) et finance, assurances et affaires immobilières (50,1 %).

■ En 2002, 80,1 % des dossiers des travailleuses sont répartis dans les secteurs d'activité économique à forte concentration de main-d'œuvre féminine : services médicaux et sociaux (29,6 %), autres services (17,8 %), commerce (15,4 %), aliments et boissons (5,6 %), enseignement et services connexes (4,7 %), administration publique (4 %), et bonneterie et habillement (3 %).

■ On recense la majorité des lésions professionnelles des Québécoises dans la tranche d'âge des 35 à 44 ans : 31,3 % en 2000, 30,9 % en 2001 et 31,2 % en 2002. Chez les hommes, la majorité des lésions touche les travailleurs de la même tranche d'âge, mais dans des proportions moindres : 29,6 % en 2000, 29,7 % en 2001 et 29,6 % en 2002.

■ L'analyse différenciée selon les sexes et selon l'âge démontre que les travailleuses sont victimes de lésions professionnelles à un âge plus avancé que les travailleurs.

femmes qui sont victimes d'un accident<sup>23</sup> et par une diminution du nombre d'accidents chez les travailleurs. Ainsi, on constate que, pour les accidents, le taux de féminité de 22,5 % observé en 1997 passe à 26,8 % en 2002, une augmentation de 4,3 %.

Quant aux maladies professionnelles, on remarque que le taux de féminité augmente de 2,1 % entre 1997 et 2000, mais qu'il diminue de 3,5 % entre 2000 et 2002. Entre 1997 et 2002, ces fluctuations se traduisent par une diminution de 1,4 % du taux de féminité des victimes de maladies professionnelles.

Dans le secteur tertiaire, et pour la même période de référence, la majorité des lésions professionnelles touche des femmes (77 % en 2000, 76,6 % en 2001 et 78,3 % en 2002) et les proportions sont supérieures à celles des travailleurs (respectivement 56,4 %, 57,1 % et 59,3 %).

**L'âge et le sexe :** les lésions professionnelles des travailleuses pour le groupe d'âge des 35 à 54 ans représentent 50 % des dossiers. L'analyse différenciée selon les sexes et selon l'âge montre que les travailleuses, par rapport aux travailleurs, sont victimes de lésions professionnelles à un âge plus avancé. Les travailleuses de 35 à 54 ans sont victimes de lésions professionnelles dans plus de 50 % des dossiers ouverts et acceptés, alors que, pour les travailleurs, les lésions sont plus fréquentes dans le groupe d'âge des 25 à 44 ans. Mais c'est chez les 25 à 54 ans que la proportion des victimes de lésions professionnelles atteint 75 % pour les deux sexes.

Comme l'indique le tableau 9, lorsque l'on considère le **taux de féminité**, on observe une augmentation du nombre d'accidents dont les travailleuses sont victimes et une diminution du nombre d'accidents chez les travailleurs. En effet, entre 1997 et 2002, le taux de féminité des accidents augmente, ce qui se traduit par une plus grande proportion des

23. Il s'agit de la proportion des femmes parmi celles qui sont victimes de lésions professionnelles.

**Tableau 10**

Taux de féminité par secteur d'activité économique et répartition des travailleuses indemnisées selon le secteur d'activité économique. Ensemble du Québec, 2002.

| Secteurs d'activité économique                     | Femmes        | Hommes        | Taux de féminité | Répartition des femmes (%) |
|----------------------------------------------------|---------------|---------------|------------------|----------------------------|
| Bonneterie et habillement                          | 890           | 492           | 64,4             | 3,0                        |
| Services médicaux et sociaux                       | 8 698         | 3 030         | 74,2             | 29,6                       |
| Finance, assurances et affaires immobilières       | 524           | 521           | 50,1             | 1,8                        |
| Enseignement et services connexes                  | 1 395         | 1 254         | 52,7             | 4,7                        |
| Autres services                                    | 5 237         | 7 618         | 40,7             | 17,8                       |
| Industrie textile                                  | 459           | 1 036         | 30,7             | 1,6                        |
| Industries manufacturières diverses                | 326           | 706           | 31,6             | 1,1                        |
| Imprimerie                                         | 354           | 714           | 33,1             | 1,2                        |
| Industrie du caoutchouc et du plastique            | 760           | 2 426         | 23,9             | 2,6                        |
| Non codé                                           | 880           | 2 734         | 24,4             | 3,0                        |
| Agriculture                                        | 337           | 933           | 26,5             | 1,1                        |
| Commerce                                           | 4 516         | 12 876        | 26,0             | 15,4                       |
| Aliments et boissons                               | 1 649         | 4 887         | 25,2             | 5,6                        |
| Administration publique                            | 1 189         | 6 592         | 13,3             | 4,04                       |
| Transport et entreposage                           | 531           | 5 841         | 9,1              | 1,8                        |
| Industrie du papier                                | 174           | 2 340         | 6,9              | 0,6                        |
| Communications                                     | 189           | 3 222         | 5,5              | 0,6                        |
| Fabrication d'équipement de transport              | 293           | 5 680         | 4,7              | 1,0                        |
| Fabrication de produits en métal                   | 268           | 5 536         | 4,6              | 0,91                       |
| Bâtiment et travaux publics                        | 54            | 7 497         | 0,7              | 0,20                       |
| <b>Ensemble des secteurs d'activité économique</b> | <b>28 723</b> | <b>75 935</b> | <b>24,1</b>      | <b>100</b>                 |

Source : Commission de la santé et de la sécurité du travail, Direction de la comptabilité et de la gestion de l'information, Service de la statistique. Indemnités de remplacement du revenu par secteur d'activité économique selon le sexe et la catégorie de dossier. Ensemble du Québec, 2002.

**Tableau 11**

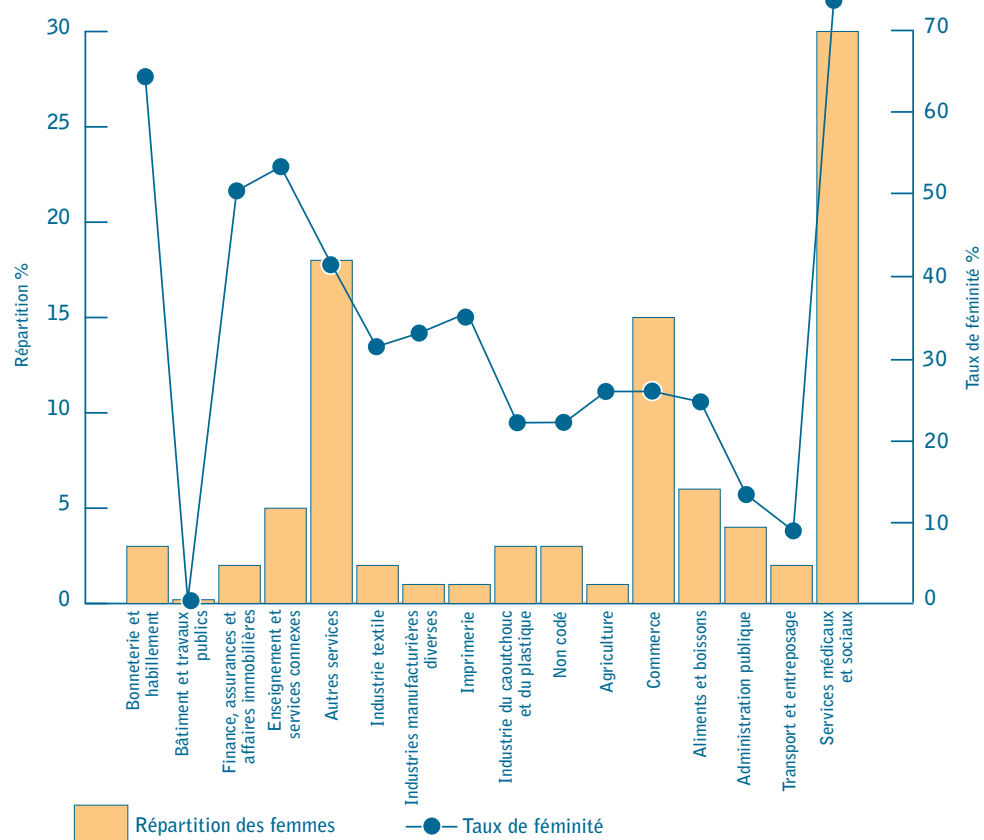
Répartition des lésions professionnelles selon le sexe et le groupe d'âge. Ensemble du Québec, 2000-2002.

| Sexe          | Groupe d'âge   | Lésions professionnelles (%) |      |      |
|---------------|----------------|------------------------------|------|------|
|               |                | 2000                         | 2001 | 2002 |
| <b>Femmes</b> | De 35 à 44 ans | 31,3                         | 30,9 | 31,2 |
|               | De 35 à 54 ans | 54,4                         | 54,3 | 54,9 |
| <b>Hommes</b> | De 25 à 44 ans | 56,6                         | 55,5 | 54,2 |
|               | De 35 à 54 ans | 29,6                         | 29,7 | 29,6 |

Source : Commission de la santé et de la sécurité du travail, Direction de la comptabilité et de la gestion de l'information, Service de la statistique. Dossiers ouverts et acceptés. Ensemble du Québec, 2000-2002.

**Graphique 14**  
Répartition des travailleuses indemnisées par secteur d'activité économique et taux de féminité par secteur d'activité économique. Ensemble du Québec, 2002.

Source : Commission de la santé et de la sécurité du travail, Direction de la comptabilité et de la gestion de l'information, Service de la statistique. IRR, par secteur d'activité économique, sexe et catégorie de dossier. Québec, 2002.



## Des lésions de plus en plus graves et fréquentes

Comme le montre le tableau 12, les travailleuses touchées par une lésion professionnelle quittent leurs fonctions pour un nombre total de jours perdus qui augmente d'année en année. En effet, le nombre total de jours perdus augmente de 14,4 % entre 2000 et 2002. Chez les travailleurs, on note aussi une augmentation, mais elle n'est pas continue. Néanmoins, le nombre de jours perdus chez les travailleurs en 2002 a augmenté de 4,2 %. Les données montrent que les travailleuses sont de plus en plus gravement blessées comparativement aux hommes. Pour les travailleuses, autant que pour les travailleurs, on note des augmentations dans l'indemnité de remplacement du revenu totale entre 2000 et 2002 (une hausse de 24,8 % chez les femmes et de 13,8 % chez les hommes). Chez les femmes, tout comme la gravité des lésions augmente davantage que chez les hommes, l'indemnité de remplacement du revenu totale qu'elles reçoivent augmente plus rapidement que celle des hommes.

Chez les travailleuses accidentées, on note une augmentation constante de 17 % dans le nombre total de jours d'absence entre 2000 et 2002, alors que le nombre total de jours d'absence des travailleuses touchées par une maladie professionnelle diminue continuellement durant cette période (une baisse de 8,2 %). À l'inverse, chez les travailleurs touchés par une maladie professionnelle, le nombre total de jours perdus augmente de 5,6 % entre 2000 et 2002. Chez les travailleurs accidentés, on note des fluctuations quant au nombre de jours perdus, mais le total des jours en 2002 est 4,2 % plus élevé qu'en 2000. L'analyse différenciée selon les sexes indique que le nombre total de jours d'absence augmente plus rapidement chez les travailleuses accidentées que chez les travailleurs. Quant aux maladies professionnelles, deux profils différents hommes-femmes se dessinent.

**En termes de coûts,** on note que, chez les travailleuses accidentées, l'indemnité de remplacement du revenu totale augmente continuellement entre 2000 et 2002 (un accroissement de 13,8 %), alors que, chez celles touchées par une maladie professionnelle, la diminution de l'indemnité de remplacement du revenu totale est peu significative. Chez les travailleurs accidentés, on note aussi



**Tableau 12**

Gravité et coûts des lésions professionnelles selon le sexe. Ensemble du Québec, 2000-2002.

| Sexe          | Catégorie de lésions | 2000             |                    | 2001             |                    | 2002             |                    |
|---------------|----------------------|------------------|--------------------|------------------|--------------------|------------------|--------------------|
|               |                      | Jours            | IRR                | Jours            | IRR                | Jours            | IRR                |
| <b>Femmes</b> | Accidents            | 1 505 160        | 61 576 108         | 1 717 721        | 72 216 043         | 1 764 726        | 78 844 362         |
|               | Maladies             | 208 893          | 7 994 441          | 208 415          | 8 348 552          | 191 818          | 7 951 880          |
|               | <b>Total</b>         | <b>1 714 053</b> | <b>69 570 549</b>  | <b>1 926 136</b> | <b>80 564 595</b>  | <b>1 956 544</b> | <b>86 796 242</b>  |
| <b>Hommes</b> | Accidents            | 3 838 754        | 205 193 741        | 4 030 362        | 221 971 012        | 3 999 342        | 233 331 733        |
|               | Maladies             | 168 851          | 9 448 787          | 177 571          | 10 195 640         | 178 374          | 11 046 051         |
|               | <b>Total</b>         | <b>4 007 605</b> | <b>214 642 528</b> | <b>4 207 933</b> | <b>232 166 652</b> | <b>4 177 716</b> | <b>244 377 784</b> |

Source : Commission de la santé et de la sécurité du travail, Direction de la comptabilité et de la gestion de l'information, Service de la statistique. Lésions avec IRR survenues en 1999 et acceptées au 31 décembre 2000 selon le sexe du travailleur, le secteur d'activité économique et la catégorie de dossier. Ensemble du Québec, 2000-2002.

une augmentation du total des coûts, puisque le montant de l'indemnité de remplacement du revenu totale augmente de 13,7 %. Pour ce qui est de celle des travailleurs touchés par une maladie professionnelle, on remarque aussi une augmentation constante : entre 2000 et 2002, le montant s'accroît de 16,9 %. L'analyse différenciée selon les sexes n'indique aucune différence entre les travailleuses accidentées et les travailleurs accidentés, en ce qui concerne les augmentations de l'indemnité de remplacement du revenu totale. Chez les travailleurs victimes de maladies professionnelles, on remarque que l'indemnité de remplacement du revenu augmente considérablement, tandis que, chez les travailleuses, elle demeure plus ou moins stable entre 2000 et 2002.

Lorsqu'on analyse les jours d'absence par secteur d'activité économique (voir le tableau 13), les données indiquent que c'est dans celui des services médicaux et sociaux que l'on trouve le nombre total de jours d'absence le plus élevé, tant chez les travailleuses que chez les travailleurs, et ce, pour chacune des années de la période de référence. Chez les travailleuses, on note un accroissement de 27 % du nombre total de jours perdus dans ce secteur d'activité économique entre 2000 et 2002. Chez les travailleurs, c'est l'inverse, car le nombre total de jours d'absence dans ce secteur d'activité économique diminue de 2,6 % durant la même période (2000-2002).

Chez les travailleurs touchés par une lésion professionnelle, entre 2000 et 2002, on note des augmentations constantes quant au nombre total de jours perdus dans les secteurs d'activité économique suivants : bâtiment et travaux publics (+ 14 %), industrie chimique (+ 8,8 %), fabrication de produits en caoutchouc et en plastique (+ 22 %), première

transformation des métaux (+ 4,7 %), administration publique (+ 12 %), transport et entreposage (+ 12,6 %), imprimerie, édition et activités connexes (+ 8,7 %), fabrication de produits électriques (+ 10,4 %), et services médicaux et sociaux (+ 17,3 %). Par contre, on remarque également des diminutions du nombre total de jours d'absence des travailleurs dans les secteurs d'activité économique suivants : industrie du papier et activités diverses (- 2,2 %), fabrication de machines (sauf électriques) (- 21,7 %), agriculture (- 3,2 %), finance, assurances et affaires immobilières (- 14 %), et industries manufacturières diverses (- 6,7 %).

Chez les travailleuses touchées par une lésion professionnelle entre 2000 et 2002, on note des augmentations constantes du nombre total de jours perdus dans les secteurs d'activité économique suivants : forêt et scieries (+ 11,2 %), industrie du bois (sans les scieries) (+ 51,7 %), fabrication de produits en caoutchouc et en plastique (+ 19 %), fabrication d'équipement de transport (+ 37,6 %), industrie du meuble et des articles d'ameublement (+ 23 %), commerce (+ 10,7 %), agriculture (+ 23,6 %), services médicaux et sociaux (+ 27 %), et industries manufacturières diverses (+ 59,8 %). C'est dans le secteur d'activité économique fabrication de machines (sauf électriques) que l'on note l'augmentation la plus importante du nombre de jours perdus par les travailleuses : en 2002, le nombre total de jours perdus par les travailleuses de ce secteur d'activité économique est plus que trois fois plus élevé qu'en 2000. À l'inverse, on note une diminution constante du nombre total de jours perdus par les travailleuses du secteur d'activité économique de l'industrie du tabac (diminution de 41 %).

**Tableau 13**

Gravité des lésions professionnelles selon le sexe et le secteur d'activité économique.  
Ensemble du Québec, 2000-2002.

| Secteurs d'activité économique                        | Nombre de jours perdus (total) |                  |                  |                  |                  |                  |
|-------------------------------------------------------|--------------------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|
|                                                       | 2000                           |                  | 2001             |                  | 2002             |                  |
|                                                       | Hommes                         | Femmes           | Hommes           | Femmes           | Hommes           | Femmes           |
| Non codé                                              | 113 606                        | 48 006           | 134 385          | 52 611           | 129 139          | 50 083           |
| Bâtiment et travaux publics                           | 530 604                        | 4 713            | 580 819          | 3 898            | 605 095          | 5 840            |
| Industrie chimique                                    | 33 435                         | 14 775           | 33 782           | 12 289           | 36 390           | 15 443           |
| Forêt et scieries                                     | 202 353                        | 7 106            | 216 449          | 7 215            | 178 969          | 7 958            |
| Mines, carrières et puits de pétrole                  | 60 472                         | 763              | 50 411           | 1 306            | 58 691           | 972              |
| Fabrication de produits en métal                      | 171 712                        | 15 593           | 198 608          | 23 656           | 178 558          | 19 798           |
| Industrie du bois (sans les scieries)                 | 119 761                        | 17 715           | 142 316          | 19 271           | 135 405          | 26 866           |
| Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique | 87 323                         | 39 210           | 97 351           | 45 993           | 106 526          | 46 670           |
| Fabrication d'équipement de transport                 | 90 218                         | 10 266           | 107 510          | 11 564           | 97 623           | 14 129           |
| Première transformation des métaux                    | 63 407                         | 1 812            | 64 102           | 4 033            | 66 395           | 2 554            |
| Fabrication de produits minéraux non métalliques      | 49 778                         | 4 239            | 59 565           | 5 060            | 57 340           | 2 921            |
| Administration publique                               | 170 340                        | 54 854           | 179 150          | 53 648           | 190 860          | 75 517           |
| Aliments et boissons                                  | 170 114                        | 89 848           | 181 673          | 109 062          | 176 355          | 102 897          |
| Industrie du meuble et des articles d'ameublement     | 82 999                         | 20 421           | 84 311           | 23 316           | 79 399           | 25 111           |
| Industrie du papier et activités diverses             | 59 621                         | 7 862            | 57 413           | 6 793            | 52 355           | 8 895            |
| Transport et entreposage                              | 312 827                        | 26 403           | 329 470          | 37 401           | 352 355          | 33 535           |
| Commerce                                              | 645 001                        | 270 497          | 620 716          | 286 675          | 628 005          | 299 529          |
| Industrie du cuir                                     | 7 082                          | 10 202           | 4 906            | 9 286            | 7 236            | 13 496           |
| Fabrication de machines (sauf électriques)            | 107 055                        | 1 714            | 99 669           | 3 547            | 83 842           | 6 310            |
| Industrie du tabac                                    | 2 233                          | 1 132            | 1 371            | 1 090            | 1 883            | 663              |
| Industrie textile                                     | 37 438                         | 22 442           | 48 073           | 35 746           | 47 696           | 26 427           |
| Autres services commerciaux ou personnels             | 380 158                        | 344 112          | 410 798          | 403 840          | 395 447          | 374 022          |
| Communications et transport d'énergie                 | 98 099                         | 7 319            | 88 582           | 12 736           | 97 827           | 11 267           |
| Imprimerie, édition et activités connexes             | 29 348                         | 29 167           | 29 709           | 24 679           | 31 899           | 28 048           |
| Fabrication de produits du pétrole et du charbon      | 876                            | 57               | 781              | 613              | 812              | 14               |
| Fabrication de produits électriques                   | 33 352                         | 24 184           | 33 744           | 28 771           | 36 839           | 23 529           |
| Agriculture                                           | 71 475                         | 25 273           | 65 268           | 27 319           | 62 006           | 31 243           |
| Bonneterie et habillement                             | 28 436                         | 79 506           | 31 230           | 85 624           | 28 572           | 66 532           |
| Enseignement et services connexes                     | 60 763                         | 65 489           | 57 565           | 64 778           | 61 689           | 70 442           |
| Finance, assurances et affaires immobilières          | 41 355                         | 66 419           | 38 650           | 70 218           | 35 557           | 53 124           |
| Services médicaux et sociaux                          | 99 148                         | 381 907          | 110 016          | 429 949          | 116 331          | 485 830          |
| Chasse et pêche                                       | 10 428                         | 726              | 4 273            | 631              | 9 321            | 794              |
| Industries manufacturières diverses                   | 36 788                         | 16 321           | 35 267           | 20 518           | 34 299           | 26 085           |
| <b>Total</b>                                          | <b>4 007 605</b>               | <b>1 157 533</b> | <b>4 207 933</b> | <b>1 923 136</b> | <b>4 180 715</b> | <b>1 956 544</b> |

Source : Commission de la santé et de la sécurité du travail, Direction de la comptabilité et de la gestion de l'information, Service de la statistique. Lésions avec jours perdus survenues en 1999 et acceptées au 31 décembre 2000 selon le sexe, le secteur d'activité économique et la catégorie de dossier. Ensemble du Québec, 2000-2002.



**Tableau 14**

Coûts des lésions professionnelles selon le sexe et le secteur d'activité économique. Ensemble du Québec, 2000-2002.

| Secteurs d'activité économique                        | Indemnité de remplacement du revenu totale (\$) |                   |                    |                   |                    |                   |
|-------------------------------------------------------|-------------------------------------------------|-------------------|--------------------|-------------------|--------------------|-------------------|
|                                                       | 2000                                            |                   | 2001               |                   | 2002               |                   |
|                                                       | Hommes                                          | Femmes            | Hommes             | Femmes            | Hommes             | Femmes            |
| Non codé                                              | 6 915 276                                       | 2 600 577         | 8 419 311          | 2 965 241         | 8 409 787          | 3 058 549         |
| Bâtiment et travaux publics                           | 35 844 477                                      | 197 997           | 40 334 942         | 189 506           | 44 829 971         | 297 638           |
| Industrie chimique                                    | 1 754 893                                       | 637 455           | 1 860 875          | 560 644           | 2 080 618          | 763 837           |
| Forêt et scieries                                     | 10 175 174                                      | 311 429           | 11 371 530         | 326 404           | 9 824 049          | 357 237           |
| Mines, carrières et puits de pétrole                  | 4 158 704                                       | 47 768            | 4 225 421          | 77 577            | 4 428 143          | 52 667            |
| Fabrication de produits en métal                      | 8 632 489                                       | 627 622           | 10 172 136         | 970 424           | 9 544 296          | 883 954           |
| Industrie du bois (sans les scieries)                 | 5 220 201                                       | 674 061           | 6 509 790          | 752 339           | 6 544 804          | 1 143 354         |
| Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique | 4 230 923                                       | 1 517 847         | 5 046 532          | 1 805 661         | 6 066 026          | 1 995 480         |
| Fabrication d'équipement de transport                 | 5 075 982                                       | 527 746           | 6 113 147          | 619 872           | 5 804 797          | 762 129           |
| Première transformation des métaux                    | 4 205 084                                       | 89 385            | 4 431 510          | 204 510           | 4 650 027          | 148 060           |
| Fabrication de produits minéraux non métalliques      | 2 635 704                                       | 170 772           | 3 254 059          | 210 760           | 3 187 661          | 116 203           |
| Administration publique                               | 10 082 030                                      | 2 970 796         | 11 103 721         | 2 670 067         | 12 343 973         | 3 892 717         |
| Aliments et boissons                                  | 8 390 945                                       | 3 421 682         | 9 387 407          | 4 168 279         | 9 756 361          | 4 243 793         |
| Industrie du meuble et des articles d'ameublement     | 3 584 451                                       | 793 039           | 3 788 493          | 1 063 215         | 3 709 610          | 1 035 194         |
| Industrie du papier et activités diverses             | 3 958 731                                       | 335 683           | 3 836 369          | 308 039           | 3 528 026          | 485 275           |
| Transport et entreposage                              | 18 096 489                                      | 1 349 097         | 19 640 213         | 2 043 271         | 22 043 307         | 1 802 679         |
| Commerce                                              | 31 266 216                                      | 9 420 068         | 30 609 004         | 10 256 790        | 32 544 312         | 11 177 040        |
| Industrie du cuir                                     | 320 542                                         | 366 381           | 187 037            | 333 698           | 318 422            | 502 961           |
| Fabrication de machines (sauf électriques)            | 6 024 201                                       | 71 658            | 5 554 568          | 174 404           | 4 957 473          | 306 411           |
| Industrie du tabac                                    | 164 974                                         | 85 894            | 101 943            | 68 565            | 123 786            | 52 915            |
| Industrie textile                                     | 1 794 496                                       | 864 264           | 2 288 922          | 1 479 970         | 2 542 977          | 1 138 492         |
| Autres services commerciaux ou personnels             | 16 685 994                                      | 12 034 153        | 18 346 355         | 14 467 436        | 18 535 439         | 13 985 448        |
| Communications et transport d'énergie                 | 5 356 954                                       | 380 942           | 5 020 276          | 601 555           | 5 821 034          | 643 281           |
| Imprimerie, édition et activités connexes             | 1 589 784                                       | 1 106 485         | 1 643 534          | 955 251           | 1 950 659          | 1 119 041         |
| Fabrication de produits du pétrole et du charbon      | 61 481                                          | 4 402             | 57 331             | 29 608            | 55 900             | 380               |
| Fabrication de produits électriques                   | 1 739 645                                       | 987 098           | 1 697 920          | 1 229 368         | 2 134 680          | 1 082 332         |
| Agriculture                                           | 2 816 950                                       | 864 731           | 2 783 556          | 914 631           | 2 852 323          | 1 157 070         |
| Bonneterie et habillement                             | 1 176 615                                       | 2 781 685         | 1 360 009          | 3 002 937         | 1 332 623          | 2 472 226         |
| Enseignement et services connexes                     | 3 471 323                                       | 3 421 305         | 3 438 176          | 3 604 749         | 3 826 875          | 4 145 000         |
| Finance, assurances et affaires immobilières          | 2 001 261                                       | 2 758 355         | 1 911 554          | 3 124 159         | 1 871 539          | 2 330 096         |
| Services médicaux et sociaux                          | 5 068 347                                       | 17 490 194        | 5 772 331          | 20 570 586        | 6 548 129          | 24 487 207        |
| Chasse et pêche                                       | 528 303                                         | 35 458            | 217 187            | 22 652            | 526 465            | 40 696            |
| Industries manufacturières diverses                   | 1 613 888                                       | 624 518           | 1 681 490          | 792 424           | 1 683 694          | 1 116 878         |
| <b>Total</b>                                          | <b>214 642 527</b>                              | <b>69 570 547</b> | <b>232 166 645</b> | <b>80 564 592</b> | <b>244 377 786</b> | <b>86 796 240</b> |

Source : Commission de la santé et de la sécurité du travail, Direction de la comptabilité et de la gestion de l'information, Service de la statistique. Lésions avec IRR survenues en 1999 et acceptées au 31 décembre 2000 selon le sexe du travailleur, le secteur d'activité économique et la catégorie de dossier. Ensemble du Québec, 2000-2002.

Le tableau 14 nous montre l'indemnité de remplacement du revenu totale versée par secteur d'activité économique entre 2000 et 2002. L'analyse indique que, chez les travailleuses, on trouve le total le plus élevé dans le secteur d'activité économique des services médicaux et sociaux, et ce, pour chacune des années de la période de référence. On remarque une augmentation de 40 % du montant versé aux travailleuses de ce secteur d'activité économique (de 2000 à 2002). Chez les travailleurs, le secteur d'activité économique qui se démarque est bâtiment et travaux publics. Dans ce secteur d'activité économique, on note aussi une augmentation de 25 %.

Chez les travailleurs touchés par une lésion professionnelle entre 2000 et 2002, on note des augmentations constantes de l'indemnité de remplacement du revenu totale dans les secteurs d'activité économique suivants : bâtiment et travaux publics (+ 25 %), industrie chimique (+ 18,6 %), mines, carrières et puits de pétrole (+ 6,5 %), industrie du bois (sans les scieries) (+ 25 %), fabrication de produits en caoutchouc et en plastique (+ 25,4 %), première transformation des métaux (+ 10,6 %), administration publique (+ 22,4 %), aliments et boissons (+ 16,3 %), transport et entreposage (+ 21,8 %), industrie textile (+ 41,7 %), autres services commerciaux ou personnels (+ 11,1 %), imprimerie, édition et activités connexes (+ 22,7 %), services médicaux et sociaux (+ 29,2 %), et industries manufacturières diverses (+ 4,3 %). À l'inverse, on observe des diminutions constantes dans l'indemnité de remplacement du revenu totale versée aux travailleurs des secteurs d'activité économique suivants : industrie du papier et activités diverses (- 10,9 %), fabrication de machines (sauf électriques) (- 17,7 %), fabrication de produits du pétrole et du charbon (- 9,1 %), et finance, assurances et affaires immobilières (- 6,5 %).

Chez les travailleuses touchées par une lésion professionnelle entre 2000 et 2002, on note des augmentations constantes de l'indemnité de remplacement du revenu totale dans les secteurs d'activité économique suivants : forêt et scieries (+ 14 %), industrie du bois (sans les scieries) (+ 69,6 %), fabrication de produits en caoutchouc et en plastique (+ 31,5 %), fabrication d'équipement de transport (+ 44,4 %), aliments et boissons (+ 24 %), commerce (+ 18,6 %), agriculture (+ 33,8 %), communications et transport d'énergie (+ 68,8 %), enseignement et services connexes

(+ 21,15 %), services médicaux et sociaux (+ 40 %), et industries manufacturières diverses (+ 78,8 %). C'est dans le secteur d'activité économique fabrication de machines (sauf électriques) que l'on constate l'augmentation la plus importante des coûts des lésions professionnelles : en 2002, l'indemnité de remplacement du revenu totale versée aux travailleuses de ce secteur d'activité économique est plus que trois fois plus élevée qu'en 2000.

Seulement un secteur d'activité économique montre une diminution constante de l'IRR totale versée aux travailleuses durant la période de référence. En effet, en 2002, les travailleuses de l'industrie du tabac reçoivent une IRR totale qui est 38,4 % moins élevée qu'en 2000.

Alors que le taux d'incidence des lésions subit des variations au cours de la période de référence, l'équivalence relative entre les dossiers des lésions professionnelles chez les femmes et chez les hommes est attribuable à la baisse du nombre de dossiers ouverts pour les travailleurs. On constate (voir le tableau 15) que les femmes victimes de lésions professionnelles s'absentent en moyenne 13 jours de plus que les hommes et qu'elles reçoivent des indemnités inférieures à ceux-ci (un écart de 5,4 % en 2002), malgré les augmentations de l'IRR. Ces deux facteurs (nombre de jours d'absence et montant des indemnités) nous permettent de déduire que les lésions professionnelles dont les femmes sont victimes sont plus graves que celles qui touchent les hommes<sup>25</sup>.

25. Divers facteurs (conditions de travail, profession, secteur d'activité économique, etc.) influencent les écarts des revenus entre hommes et femmes. Conséquemment, lorsqu'une lésion professionnelle survient, cet écart se traduit dans l'IRR versée aux travailleuses. Les montants des indemnités ne sont aucunement utilisés comme indicateur de gravité, mais comme indicateur des coûts associés aux lésions professionnelles.

**Tableau 15**

Gravité moyenne et coûts moyens des lésions professionnelles selon le sexe. Ensemble du Québec, 2000-2002.

| Sexe          | Catégorie de lésions | 2000      |                 | 2001      |                 | 2002      |                 |
|---------------|----------------------|-----------|-----------------|-----------|-----------------|-----------|-----------------|
|               |                      | Jours     | IRR             | Jours     | IRR             | Jours     | IRR             |
| <b>Femmes</b> | Accidents            | 55        | 2 260,25        | 58        | 2 430,29        | 60        | 2 685,71        |
|               | Maladies             | 131       | 5 002,78        | 144       | 5 749,69        | 150       | 6 222,13        |
|               | <b>Total</b>         | <b>59</b> | <b>2 412,21</b> | <b>62</b> | <b>2 584,93</b> | <b>64</b> | <b>2 833,24</b> |
| <b>Hommes</b> | Accidents            | 44        | 2 373,00        | 47        | 2 569,29        | 50        | 2 903,69        |
|               | Maladies             | 104       | 5 800,36        | 111       | 6 368,29        | 119       | 7 354,23        |
|               | <b>Total</b>         | <b>45</b> | <b>2 436,38</b> | <b>48</b> | <b>2 638,41</b> | <b>51</b> | <b>2 985,35</b> |

Source : Commission de la santé et de la sécurité du travail, Direction de la comptabilité et de la gestion de l'information. Service de la statistique. Dossiers ouverts et acceptés. Ensemble du Québec, 2000-2002.

### 3.2 Les caractéristiques des accidents du travail : les femmes demeurent inactives plus longtemps que les hommes et reçoivent une rente inférieure

#### 3.2.1 L'agent causal des accidents

L'agent causal *personnes, plantes, animaux et minéraux* est à la source de la majorité des blessures chez les travailleuses et les travailleurs. Toutefois, les blessures subies par les hommes sont moins souvent attribuables à cet agent causal que celles subies par les femmes. Les agents causals *structures et surfaces* et *contenants* suivent au deuxième et au troisième rang chez les femmes. Chez les hommes, les agents causals *pièces et matériaux* et *structures et surfaces* se placent au deuxième et au troisième rang.

#### Faits saillants

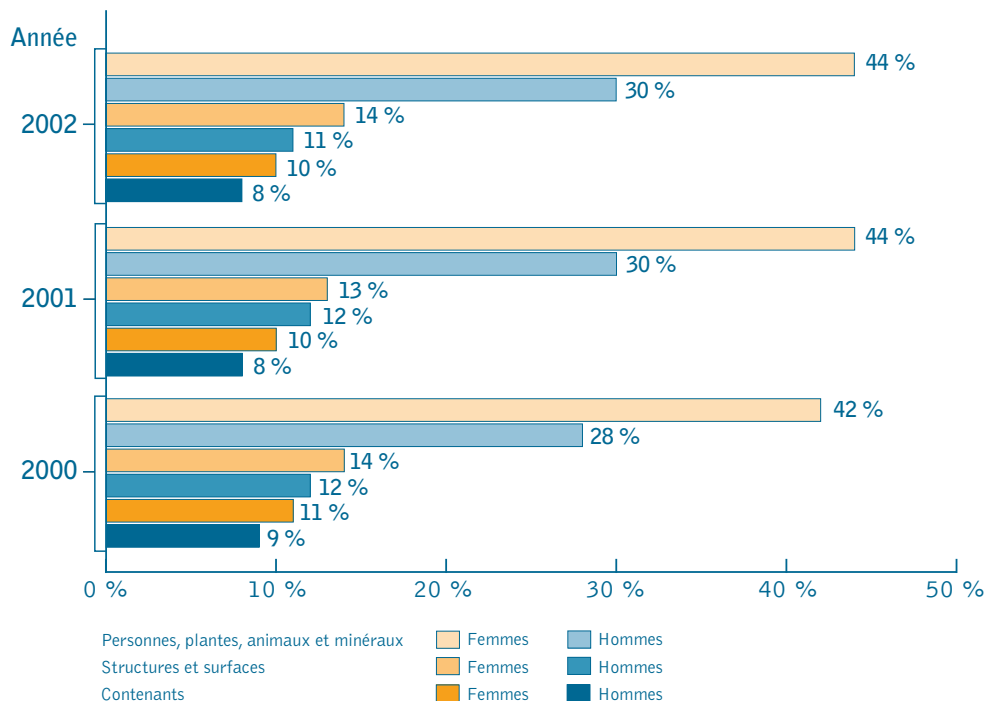
- En 2002, les femmes sont inactives plus longtemps que les hommes à la suite d'un accident du travail (60 jours, contre 50 jours) ou d'une maladie professionnelle (150 jours, contre 119 jours).
- Pour la période de référence, les femmes sont inactives de 20 % à 23 % plus longtemps que les hommes à la suite d'une maladie professionnelle : 20,6 % en 2000, 22,9 % en 2001 et 20,6 % en 2002.



### Graphique 15

Fréquence des accidents du travail selon l'agent causal et le sexe. Ensemble du Québec, 2000-2002.

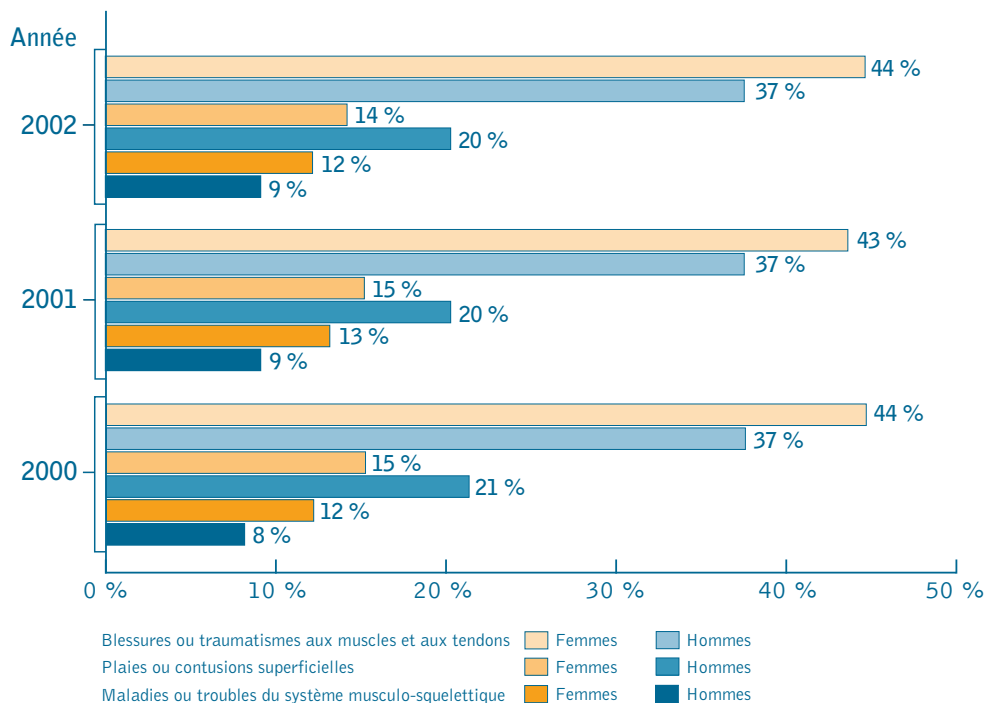
Source : Commission de la santé et de la sécurité du travail, Direction de la comptabilité et de la gestion de l'information, Service de la statistique. Lésions avec IRR selon l'agent causal et le sexe. Ensemble du Québec, 2000-2002.



### Graphique 16

Fréquence des accidents du travail selon la nature et le sexe. Ensemble du Québec, 2000-2002.

Source : Commission de la santé et de la sécurité du travail, Direction de la comptabilité et de la gestion de l'information, Service de la statistique. Lésions avec IRR selon l'agent causal et le sexe. Ensemble du Québec, 2000-2002.



### 3.2.2 La nature des accidents

En ce qui a trait à la nature des blessures chez les femmes, les *blessures ou traumatismes aux muscles et aux tendons* sont les plus nombreuses. En 2000, plus de deux accidents du travail sur cinq (43,8 %) occasionnent des blessures de cette nature.

La fréquence des accidents des trois natures illustrée dans le graphique 16 demeure stable durant la période de référence.

En ce qui a trait à la nature des blessures chez les hommes, le pourcentage le plus élevé s'applique également aux *blessures ou traumatismes aux muscles et aux tendons* (37 %). Suivent, au deuxième et au troisième rang, les *plaies ou contusions superficielles* et les *plaies ouvertes*.

Entre 2000 et 2002, bien que l'on remarque une diminution des périodes d'inactivité et de l'IRR pour les deux sexes, cette baisse est plus prononcée chez les travailleuses.

### 3.2.3 Le siège des accidents

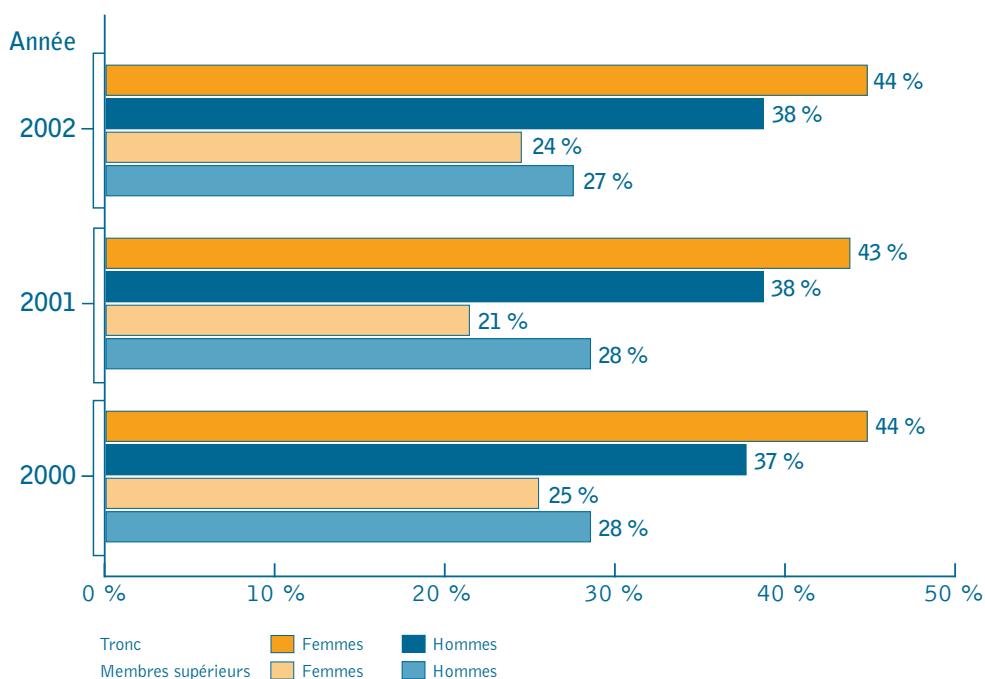
Pour l'ensemble des travailleuses et des travailleurs, les principaux sièges des accidents sont le *tronc*, les *membres supérieurs* et les *membres inférieurs*.

Les accidents ayant pour siège le *tronc* affectent davantage les travailleuses que les travailleurs. Cependant, on note que les accidents touchant les *systèmes corporels* sont plus graves pour les travailleuses. Chez les hommes, les accidents dits à *sièges multiples* ou touchant les *autres sièges* et les *systèmes corporels* sont plus graves et entraînent des rentes moyennes plus élevées.

Dans le cas des accidents touchant les *systèmes corporels* et les *autres sièges*, les travailleuses restent inactives plus longtemps que les hommes pendant la période de référence. De plus, elles reçoivent une rente souvent inférieure. Toutefois, dans le cas des accidents touchant les *systèmes corporels*, elles reçoivent une rente supérieure pendant la période de référence.

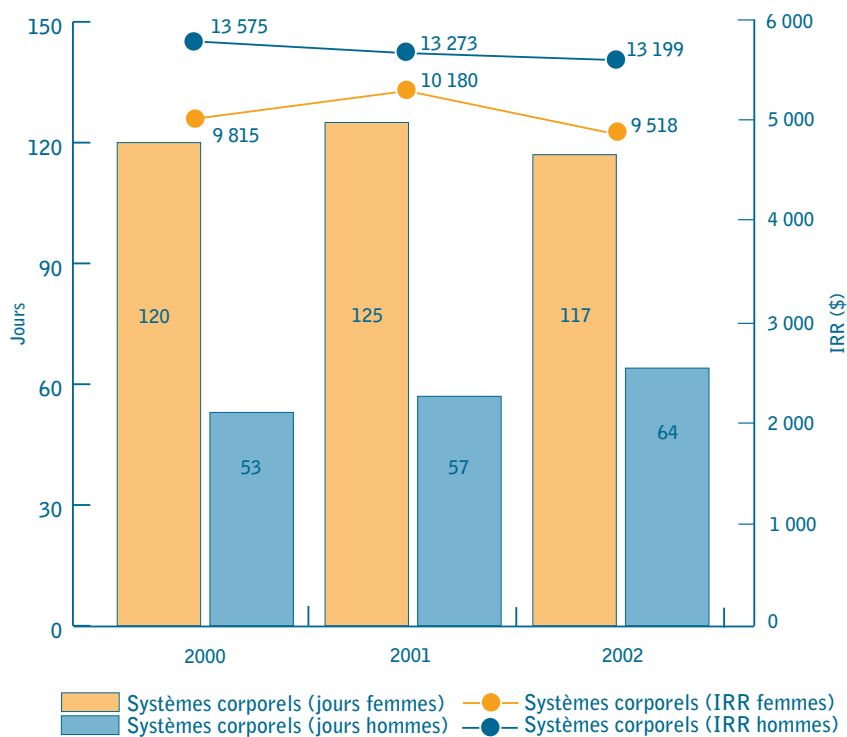
**Graphique 17**  
Fréquence des accidents du travail selon le siège et le sexe.  
Ensemble du Québec, 2000-2002.

Source : Commission de la santé et de la sécurité du travail, Direction de la comptabilité et de la gestion de l'information, Service de la statistique. Lésions avec IRR, nombre de jours selon la catégorie, le sexe et le siège. Ensemble du Québec, 2000-2002.



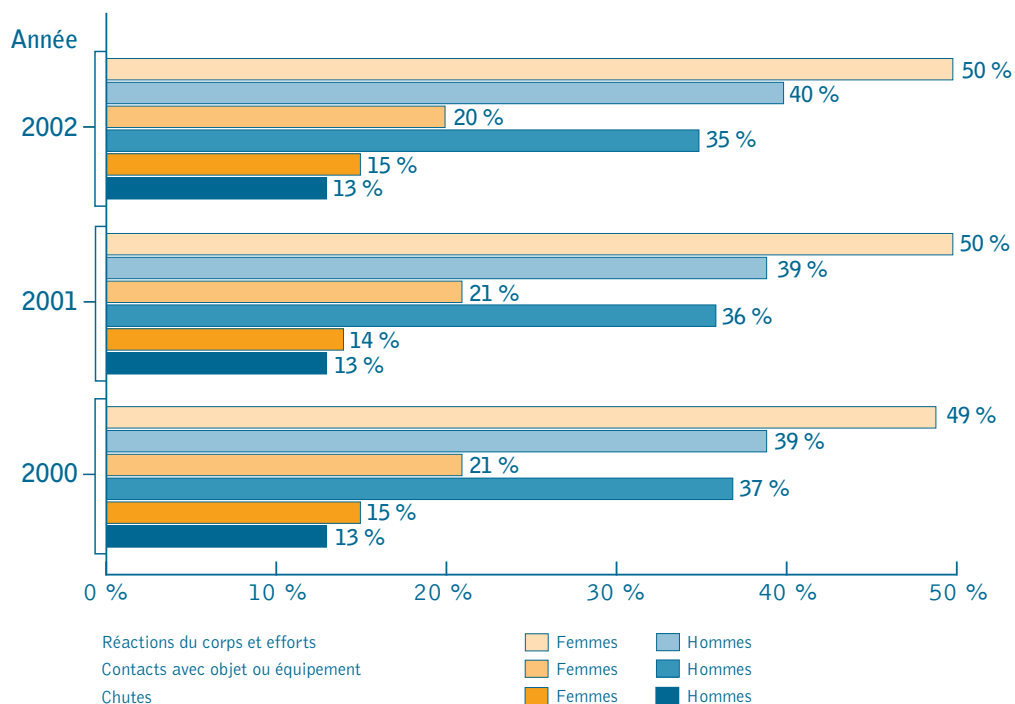
**Graphique 18**  
Gravité moyenne  
et IRR moyenne des  
accidents du travail  
selon le siège *systèmes  
corporels* et le sexe.  
Ensemble du Québec,  
2000-2002.

Source : Commission de  
la santé et de la sécurité  
du travail, Direction de  
la comptabilité et de la  
gestion de l'information,  
Service de la statistique.  
Lésions avec IRR,  
nombre de jours selon  
la catégorie, le sexe et le  
siège. Ensemble du  
Québec, 2000-2002.



**Graphique 19**  
Fréquence des  
accidents du travail  
selon le genre et  
le sexe. Ensemble  
du Québec, 2000-  
2002.

Source : Commission de  
la santé et de la  
sécurité du travail,  
Direction de la comp-  
tabilité et de la ges-  
tion de l'information,  
Service de la  
statistique. Lésions  
avec IRR, nombre de  
jours selon la catégorie,  
le sexe et le genre.  
Ensemble du Québec,  
2000-2002.



### 3.2.4 Le genre d'accidents

Les accidents du genre *réactions du corps et efforts* constituent la grande majorité des accidents du travail. Par contre, entre 2000 et 2002, ce genre d'accidents est moins fréquent chez les travailleurs que chez les travailleuses.

Au deuxième rang, on trouve, pour les deux sexes, les accidents du genre *contacts avec objet ou équipement*. La fréquence de ce genre d'accidents est plus élevée chez les hommes que chez les femmes.

Les *chutes*, classées au troisième rang, touchent davantage les travailleuses que les travailleurs.

Pour une même période d'inactivité, les écarts entre les rentes versées aux femmes et celles versées aux hommes sont remarquables. Ceci peut s'expliquer par des différences sur le plan des revenus gagnés par les hommes et les femmes.

### 3.3 Les caractéristiques des maladies professionnelles : les travailleuses sont plus touchées que les travailleurs<sup>26</sup>

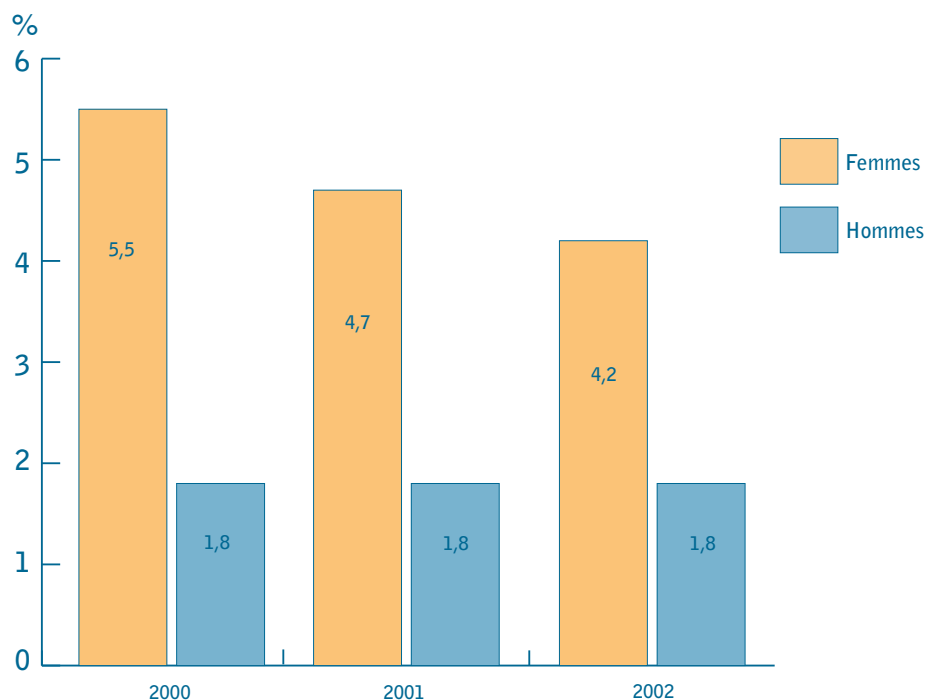
Pendant la période de référence, bien que la fréquence des maladies professionnelles chez les travailleuses diminue, les femmes sont, toute proportion gardée, plus souvent victimes de maladies professionnelles que les hommes.

La durée d'absence des travailleuses victimes de maladies professionnelles est de 21 % à 23 % plus longue que celle des hommes. De plus, les femmes reçoivent une rente inférieure. Par exemple, en 2002, les femmes demeurent inactives en moyenne 150 jours et reçoivent une IRR de 6 222,13 \$. Pour leur part, les hommes déclarent 119 jours d'absence et touchent une IRR de 7 354,23 \$.

On observe une tendance à la hausse en ce qui concerne le nombre de jours d'absence et les IRR versées aux travailleuses et aux travailleurs victimes de maladies professionnelles.

**Graphique 20**  
Fréquence des maladies professionnelles selon le sexe. Ensemble du Québec, 2000-2002.

Source : Commission de la santé et de la sécurité du travail, Direction de la comptabilité et de la gestion de l'information, Service de la statistique. Lésions avec IRR, nombre de jours selon la catégorie et le sexe. Ensemble du Québec, 2000-2002.



26. Malgré un nombre de dossiers plus élevé pour les hommes que pour les femmes (voir le tableau 8), les travailleurs sont victimes de maladies professionnelles dans des proportions inférieures à celles des travailleuses.



### 3.3.1 L'agent causal des maladies

La majorité des maladies professionnelles affectant les deux sexes entre 2000 et 2002 est attribuable à l'agent causal *personnes, plantes, animaux et minéraux*. Toutefois, les travailleuses sont plus souvent atteintes de maladies attribuables à cet agent causal que les travailleurs, une tendance à la hausse.

Il ressort que les maladies pour lesquelles l'agent causal est *autres agents causals* touchent les deux sexes.

Entre 2000 et 2002, c'est à l'agent causal *machinerie* que sont attribuables, chez les travailleurs, les périodes d'inactivité les plus longues et les indemnités les plus élevées.

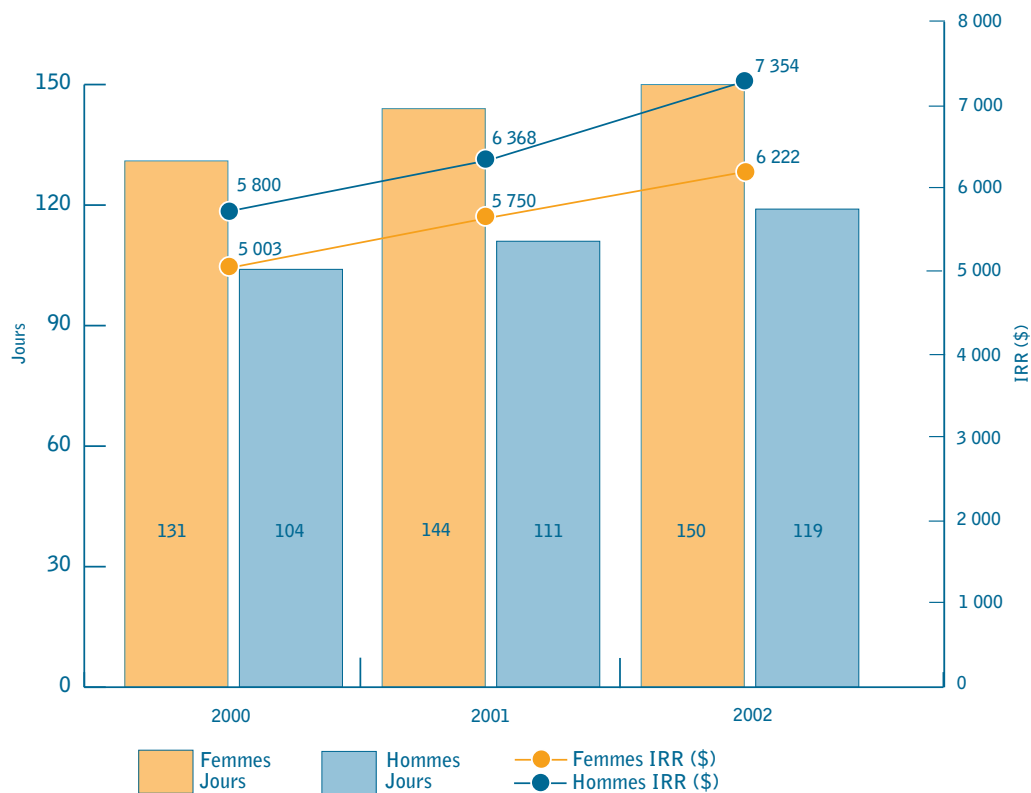
### 3.3.2 La nature des maladies

Parmi les maladies professionnelles affectant les travailleurs et les travailleuses, les *maladies ou troubles du système musculo-squelettique* sont à l'origine de plus de la moitié des dossiers ouverts et acceptés. À cet égard, on note une nette augmentation en 2002. Les maladies de cette nature touchent plus fréquemment les travailleuses que les travailleurs (dans une proportion de 59 % contre 53 % en 2002).

Les maladies dont la nature est *maladies de l'appareil respiratoire* sont parmi les plus graves et les plus longues à guérir.

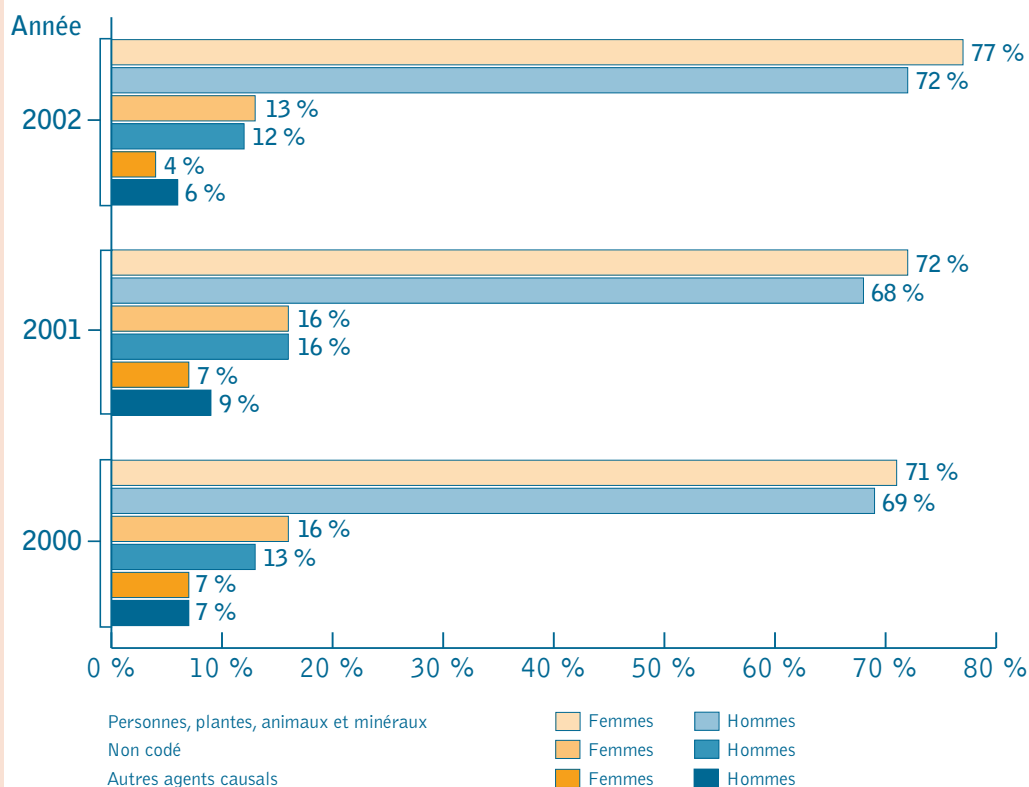
**Graphique 21**  
Gravité moyenne des maladies professionnelles et IRR moyenne versée selon le sexe. Ensemble du Québec, 2000-2002.

Source :  
Commission de la santé et de la sécurité du travail, Direction de la comptabilité et de la gestion de l'information, Service de la statistique.  
Lésions avec IRR, nombre de jours selon la catégorie et le sexe. Ensemble du Québec, 2000-2002.



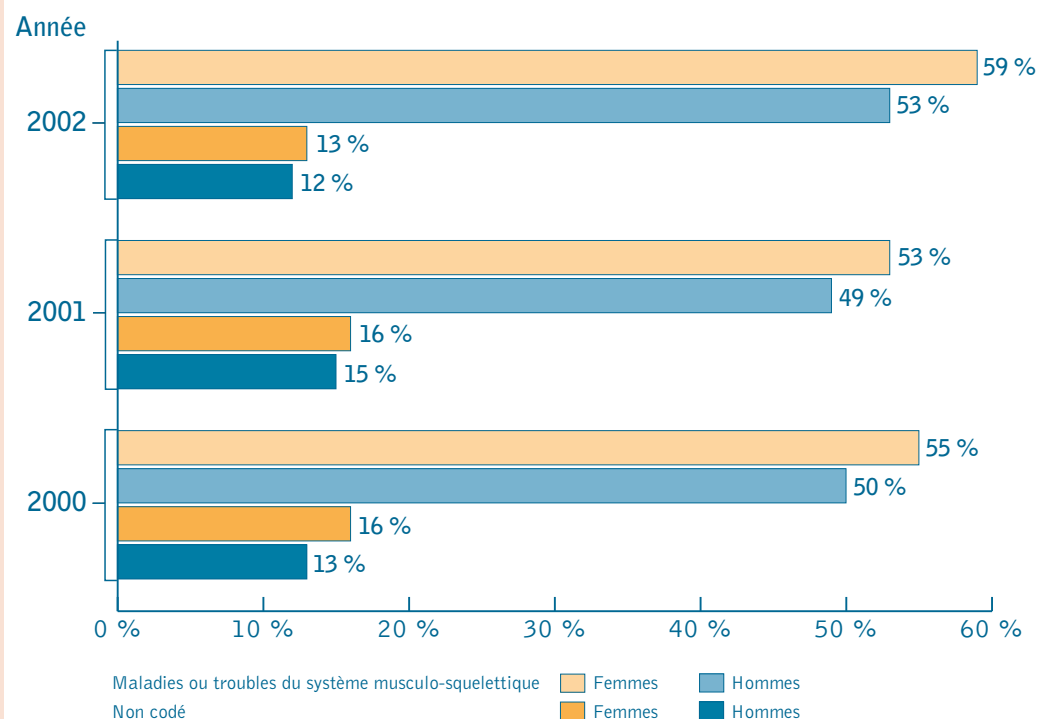
**Graphique 22**  
Fréquence des maladies professionnelles selon l'agent causal et le sexe. Ensemble du Québec, 2000-2002.

Source : Commission de la santé et de la sécurité du travail, Direction de la comptabilité et de la gestion de l'information, Service de la statistique. Lésions avec IRR, nombre de jours selon la catégorie de dossier, le sexe et l'agent causal. Ensemble du Québec, 2000-2002.



**Graphique 23**  
Fréquence des maladies professionnelles selon la nature et le sexe. Ensemble du Québec, 2000-2002.

Source : Commission de la santé et de la sécurité du travail, Direction de la comptabilité et de la gestion de l'information, Service de la statistique. Lésions avec IRR, nombre de jours selon la catégorie de dossier, le sexe et la nature. Ensemble du Québec, 2000-2002.



### 3.3.3 Le siège des maladies

En ce qui a trait au siège des maladies, ce sont les *membres supérieurs* qui sont le plus souvent touchés chez les deux sexes. Les femmes sont davantage touchées au tronc que les hommes.

Entre 2000 et 2002, on note des similarités chez les hommes et chez les femmes en ce qui a trait aux maladies les plus longues à guérir, qui touchent les *autres sièges* et les *systèmes corporels*.

Entre 2000 et 2001, chez les travailleurs dont les maladies touchent les *autres sièges*, la période d'inactivité augmente de 4,1 %, alors que l'IRR diminue de 15,8 %.

Malgré cette tendance à la hausse de la durée des périodes d'inactivité des travailleurs, on note que les femmes restent inactives plus longtemps et qu'elles reçoivent des indemnités inférieures à celles des hommes. Encore une fois, ceci peut s'expliquer par des différences sur le plan des revenus gagnés par les hommes et par les femmes.

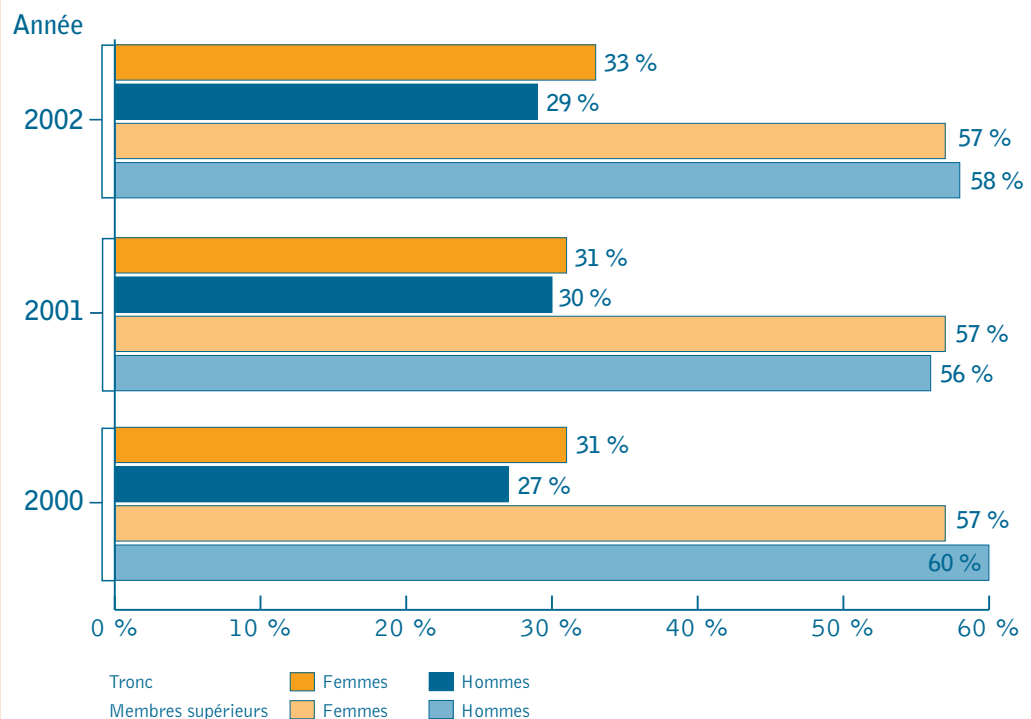
### 3.3.4 Le genre de maladies

La majorité des maladies professionnelles, pour les deux sexes, est du genre *réactions du corps et efforts*. La fréquence de ce genre de maladie est plus élevée chez les femmes que chez les hommes (77 %, comparativement à 71 %), une tendance à la hausse. En ce qui a trait aux travailleurs, la fréquence diminue légèrement en 2001.

Les maladies qui relèvent du genre *expositions à des substances nocives ou à un environnement nocif* se situent au troisième rang chez les travailleuses.

**Graphique 24**  
Fréquence des maladies professionnelles selon le siège et le sexe. Ensemble du Québec, 2000-2002.

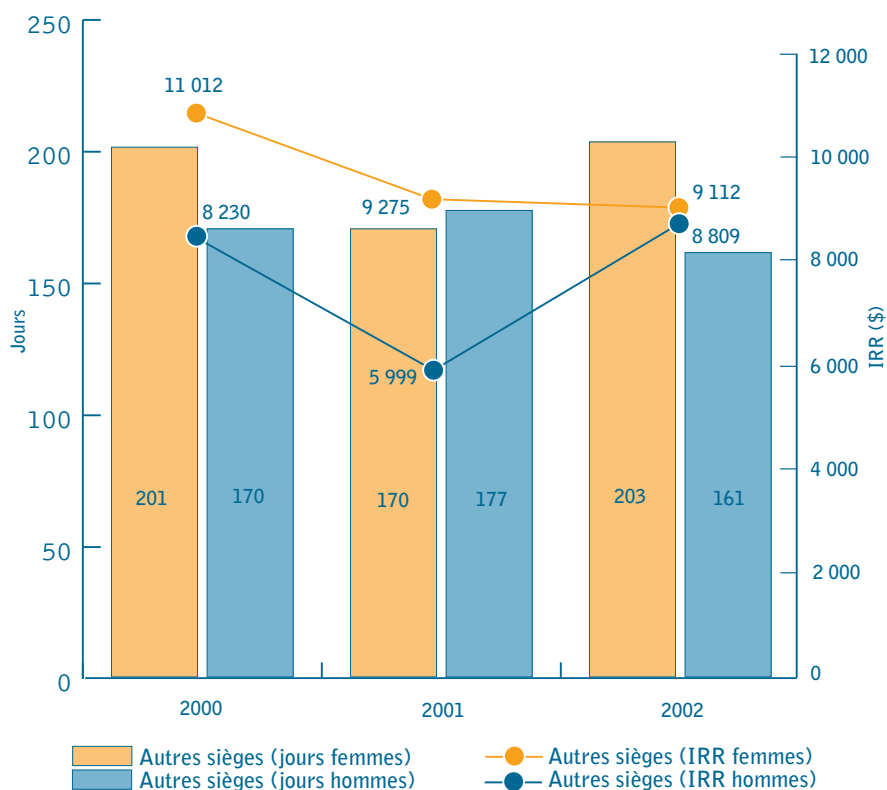
Source : Commission de la santé et de la sécurité du travail, Direction de la comptabilité et de la gestion de l'information, Service de la statistique. Lésions avec IRR, nombre de jours selon la catégorie de dossier, le sexe et le siège. Ensemble du Québec, 2000-2002.



### Graphique 25

Gravité moyenne des maladies professionnelles et IRR moyenne versée selon le siège *autres sièges* et le sexe. Ensemble du Québec, 2000-2002.

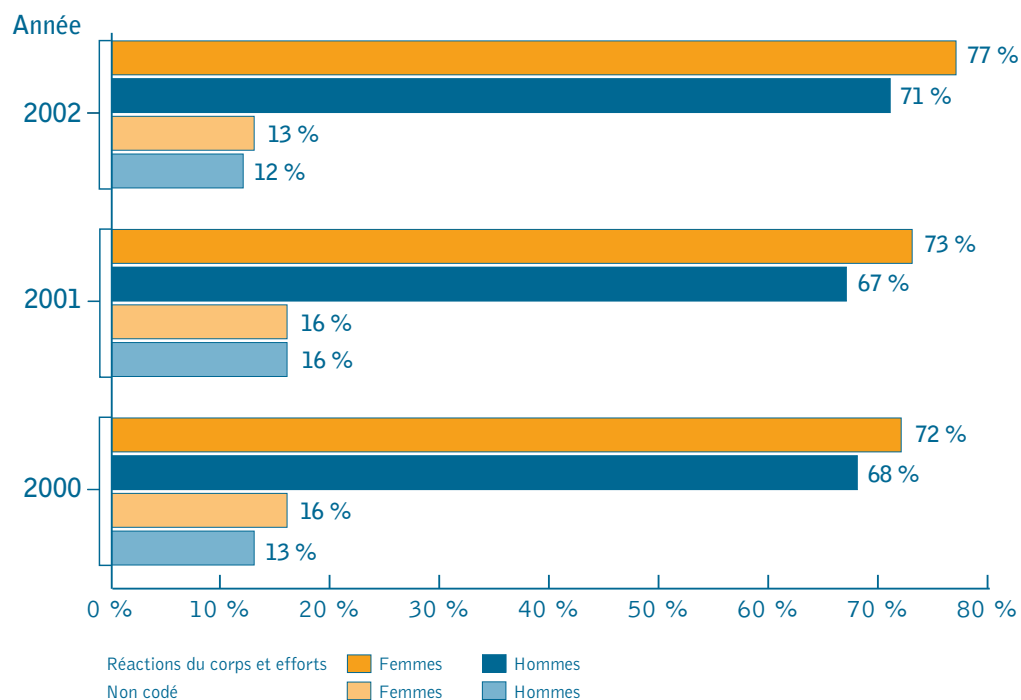
Source : Commission de la santé et de la sécurité du travail, Direction de la comptabilité et de la gestion de l'information, Service de la statistique. Lésions avec IRR, nombre de jours selon la catégorie de dossier, le sexe et le siège. Ensemble du Québec, 2000-2002.



### Graphique 26

Fréquence des maladies professionnelles selon le genre et le sexe. Ensemble du Québec, 2000-2002.

Source : Commission de la santé et de la sécurité du travail, Direction de la comptabilité et de la gestion de l'information, Service de la statistique. Lésions avec IRR, nombre de jours selon la catégorie de dossier, le sexe et le genre. Ensemble du Québec, 2000-2002.



## Les lésions professionnelles selon l'analyse différenciée selon les sexes et par secteurs

### 4.1 La santé et la sécurité : les secteurs primaire, secondaire et tertiaire

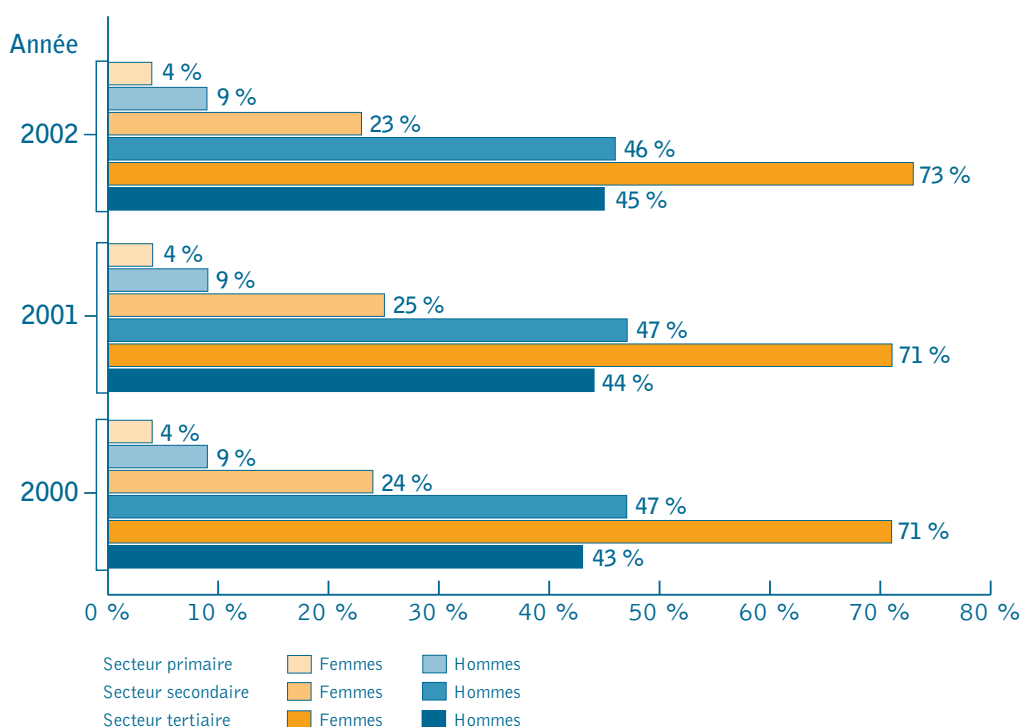
Le secteur tertiaire<sup>27</sup> compte aujourd'hui près de 74 % de la main-d'œuvre québécoise, le secteur secondaire, 23 % et le secteur primaire, environ 3 %. **La répartition de la main-d'œuvre féminine est la suivante : 85 % dans le secteur tertiaire, 14 % dans le secteur secondaire et moins de 2 % dans le secteur primaire.**

*Les services médicaux et sociaux, incluant les centres de la petite enfance, l'enseignement et les services connexes, l'industrie textile, la bonneterie et l'habillement, les aliments et boissons, l'industrie du cuir, la vente et le commerce sont, notamment, les secteurs d'activité économique les plus souvent considérés comme traditionnellement féminins. La majorité de ces secteurs d'activité économique correspondent au secteur tertiaire.*

Durant la période de référence, on remarque que les travailleurs des secteurs primaire et secondaire sont plus souvent victimes de lésions professionnelles – quel qu'en soit le type – que les travailleuses, tandis que, dans le secteur tertiaire, cette proportion s'inverse.

**Graphique 27**  
Fréquence des lésions professionnelles dans les secteurs primaire, secondaire et tertiaire selon le sexe. Ensemble du Québec, 2000-2002.

Source : Commission de la santé et de la sécurité du travail, Direction de la comptabilité et de la gestion de l'information, Service de la statistique. Lésions avec IRR, dossiers ouverts et acceptés. Ensemble du Québec, 2000-2002.



27. Les secteurs d'activité économique retenus pour représenter le secteur tertiaire dans ce rapport sont, notamment, les centres de la petite enfance, l'enseignement et les services connexes, et les services médicaux et sociaux ; pour le secteur secondaire, ce sont la bonneterie et l'habillement et l'industrie textile.

#### 4.1.1 La santé et la sécurité des travailleuses dans le secteur tertiaire

Entre 2000 et 2002, on remarque que la proportion des travailleuses des secteurs d'activité économique *services médicaux et sociaux, autres services et enseignement et services connexes* victimes de lésions professionnelles est plus élevée que celle des hommes. Inversement, la proportion des travailleurs du secteur d'activité économique du *commerce* victimes de lésions professionnelles est équivalente ou légèrement supérieure à celle des femmes.

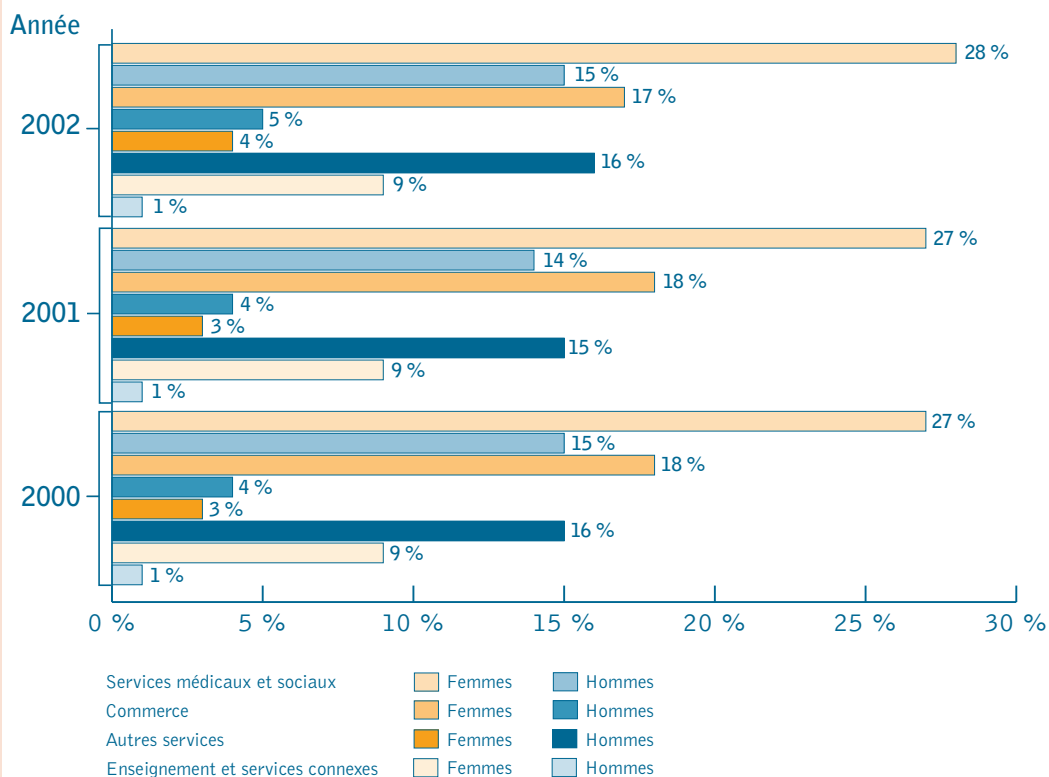
#### 4.1.2 Les accidents du travail dans le secteur tertiaire

Dans le secteur tertiaire, pour les années 2000 à 2002, les travailleuses qui subissent la majorité des accidents se trouvent dans trois secteurs d'activité économique : *les services médicaux et sociaux, les autres services et le commerce* (voir le graphique 29).

On note que les travailleuses des secteurs d'activité économique *services médicaux et sociaux* et *autres services* sont plus fréquemment victimes d'accidents du travail que les travailleurs. En revanche, en 2001 et en 2002, dans le secteur d'activité économique *commerce*, on note que c'est le contraire.

**Graphique 28**  
Fréquence des lésions professionnelles selon les secteurs d'activité économique du secteur tertiaire et le sexe. Ensemble du Québec, 2000-2002.

Source : Commission de la santé et de la sécurité du travail, Direction de la comptabilité et de la gestion de l'information, Service de la statistique. Lésions avec IRR, dossiers ouverts et acceptés. Ensemble du Québec, 2000-2002.



#### 4.1.3 Les maladies professionnelles dans le secteur tertiaire

Entre 2000 et 2002, un plus grand nombre de travailleuses que de travailleurs des secteurs d'activité économique *services médicaux et sociaux* et *autres services* sont touchées par des maladies professionnelles. Au cours de la même période, la tendance contraire se dessine dans le secteur d'activité économique du *commerce*.

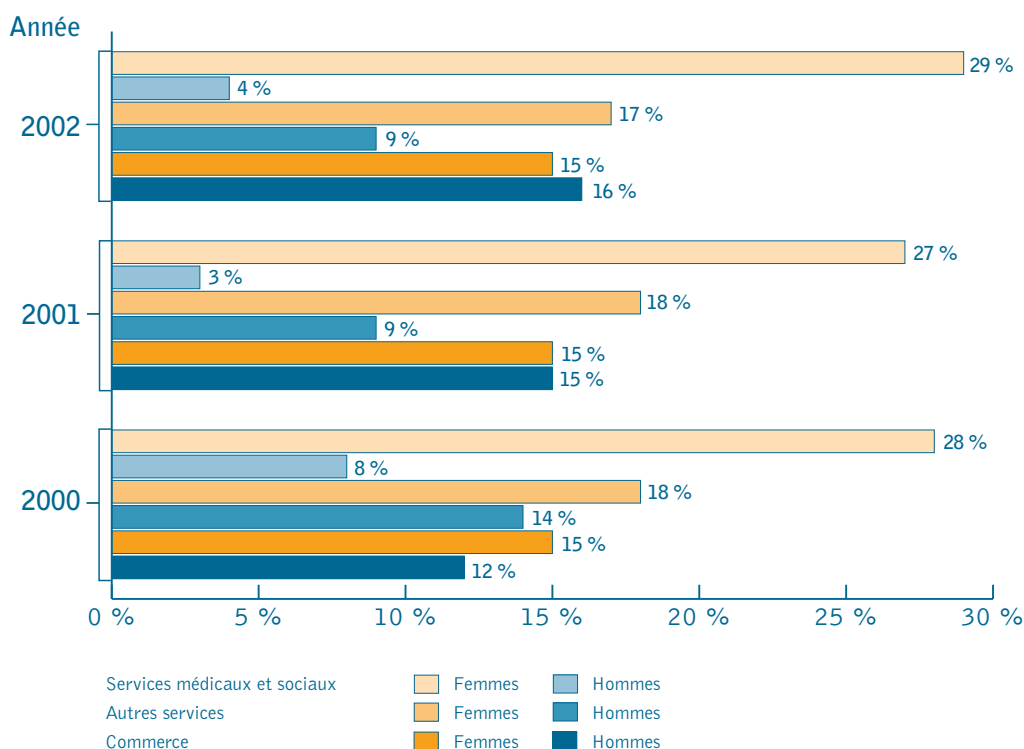
Quant à la fréquence des maladies professionnelles affectant les femmes des *services médicaux et sociaux* et des *autres services*, on note une tendance à la hausse.

#### 4.1.4 Le secteur secondaire présente-t-il moins de risques pour les travailleuses ?

**Dans la plupart des secteurs d'activité économique faisant partie du secteur secondaire, les hommes sont plus touchés par les lésions professionnelles que les femmes.** Seuls les secteurs d'activité économique *bonneterie et habillement* et *industrie textile* comptent un nombre de lésions professionnelles plus élevé chez les travailleuses. La fréquence des lésions professionnelles est moindre chez les femmes. À preuve, en 2000, 2001 et 2002, elle s'établit respectivement à 24 %, 25 % et 23 % pour les travailleuses, comparativement à 47 %, 47 % et 46 % pour les travailleurs.

**Graphique 29**  
Fréquence des accidents du travail dans le secteur tertiaire selon le sexe et le secteur d'activité économique. Ensemble du Québec, 2000-2002.

Source : Commission de la santé et de la sécurité du travail, Direction de la comptabilité et de la gestion de l'information, Service de la statistique. Lésions avec IRR, dossiers ouverts et acceptés. Ensemble du Québec, 2000-2002.

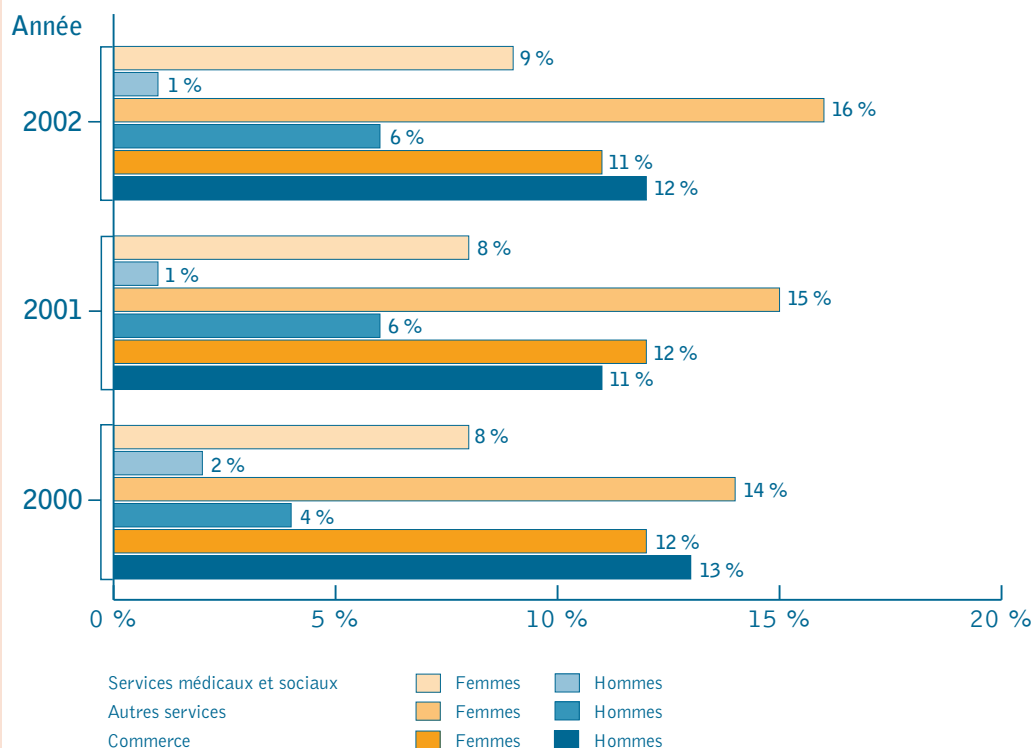




### Graphique 30

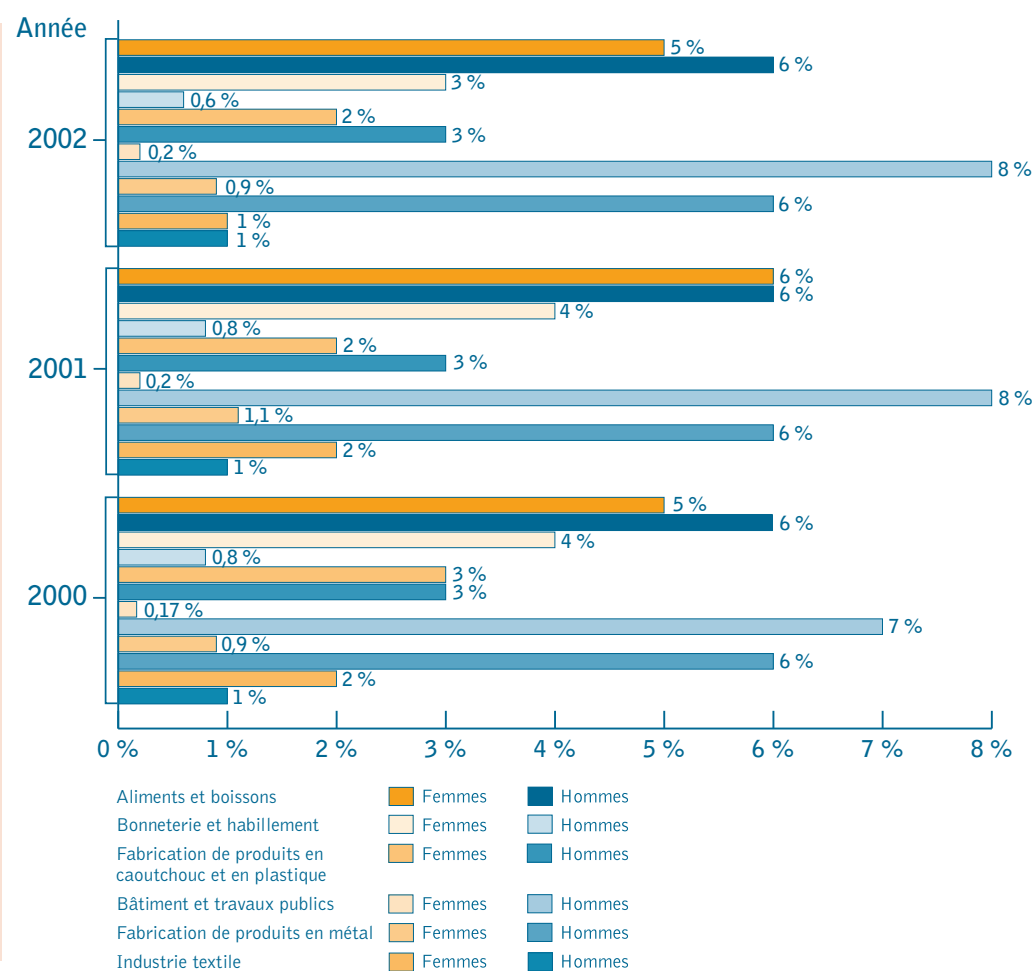
Fréquence des maladies professionnelles dans le secteur tertiaire selon le sexe. Ensemble du Québec, 2000-2002.

Source : Commission de la santé et de la sécurité du travail, Direction de la comptabilité et de la gestion de l'information, Service de la statistique. Lésions avec IRR, selon la catégorie de dossier, le sexe et le secteur d'activité économique. Ensemble du Québec, 2000-2002.



Graphique 31  
Fréquence des lésions professionnelles dans le secteur secondaire selon le secteur d'activité économique et le sexe. Ensemble du Québec, 2000-2002.

Source : Commission de la santé et de la sécurité du travail, Direction de la comptabilité et de la gestion de l'information, Service de la statistique. Lésions professionnelles, IRR et nombre de jours selon la catégorie de dossier, le sexe et le secteur d'activité économique. Ensemble du Québec, 2000-2002.



#### 4.1.5 Les accidents du travail dans le secteur secondaire

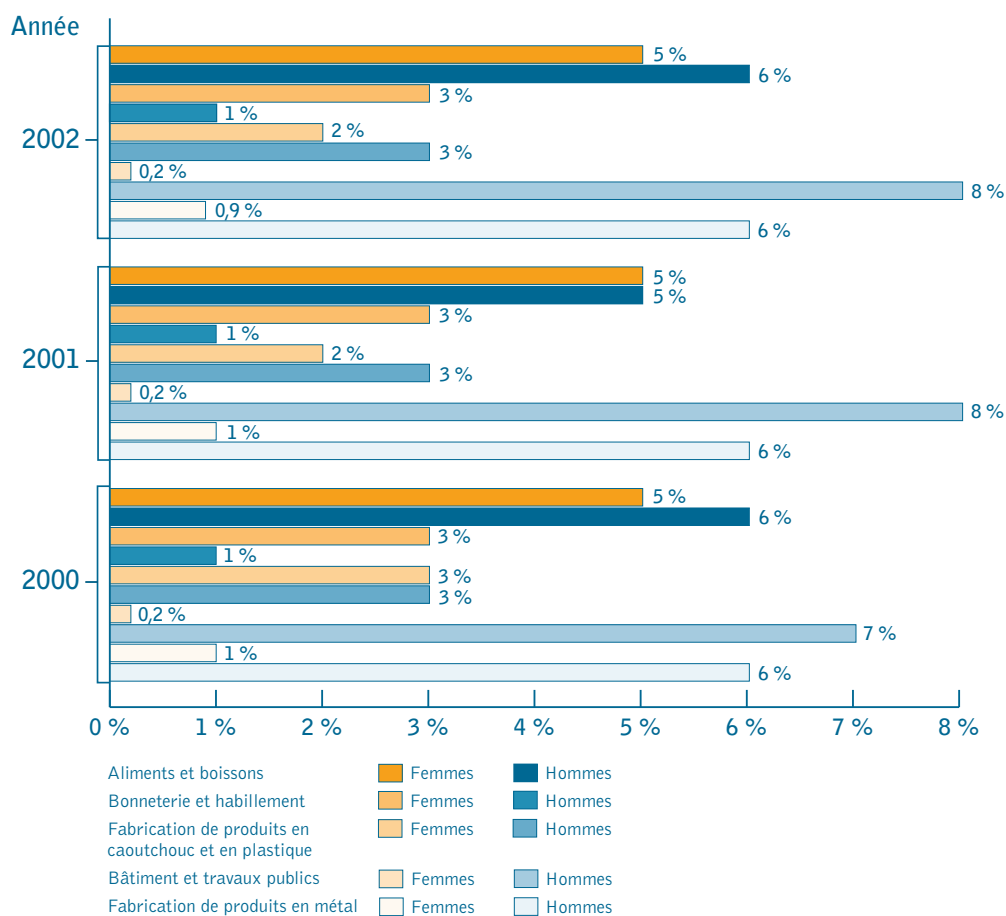
Les trois secteurs d'activité économique faisant partie du secteur secondaire où se concentre la majorité des **accidents du travail touchant des femmes** sont *aliments et boissons*, *bonneterie et habillement* et *fabrication de produits en caoutchouc et en plastique*. Chez les hommes, ce sont les secteurs d'activité économique *bâtiment et travaux publics*, *fabrication de produits en métal* et *aliments et boissons* qui sont le plus souvent touchés. Durant la période de référence, on remarque une tendance à la hausse des accidents subis par des travailleurs dans le secteur d'activité économique *bâtiment et travaux publics*.

#### 4.1.6 Les maladies professionnelles dans le secteur secondaire

En ce qui a trait aux **maladies professionnelles**, les hommes sont plus affectés que les femmes, particulièrement dans les secteurs d'activité économique *aliments et boissons* et *fabrication d'équipement de transport (bâtiment et travaux publics, selon les années)*. En revanche, les femmes travaillant dans le secteur d'activité économique *bonneterie et habillement* sont plus touchées par les maladies professionnelles que les hommes.

**Graphique 32**  
Fréquence des accidents du travail dans le secteur secondaire selon le secteur d'activité économique et le sexe. Ensemble du Québec, 2000-2002.

**Source :** Commission de la santé et de la sécurité du travail, Direction de la comptabilité et de la gestion de l'information, Service de la statistique. Lésions professionnelles, IRR et nombre de jours selon la catégorie de dossier, le sexe et les dossiers ouverts et acceptés. Ensemble du Québec, 2000-2002.



#### 4.1.7 Les secteurs d'activité économique où le taux d'incidence des lésions professionnelles est élevé

Entre 2000 et 2002, quatre secteurs d'activité économique faisant partie du secteur secondaire affichent un taux d'incidence supérieur à la moyenne (3,03 %) : *bâtiment et travaux publics, fabrication de produits en métal, industrie du bois (sans les scieries), et aliments et boissons*. Cinq secteurs d'activité économique faisant partie du secteur tertiaire se démarquent par un taux d'incidence des lésions professionnelles supérieur à la moyenne (3,03 %) : *administration, transport et entreposage, commerce, autres services, et services médicaux et sociaux*.

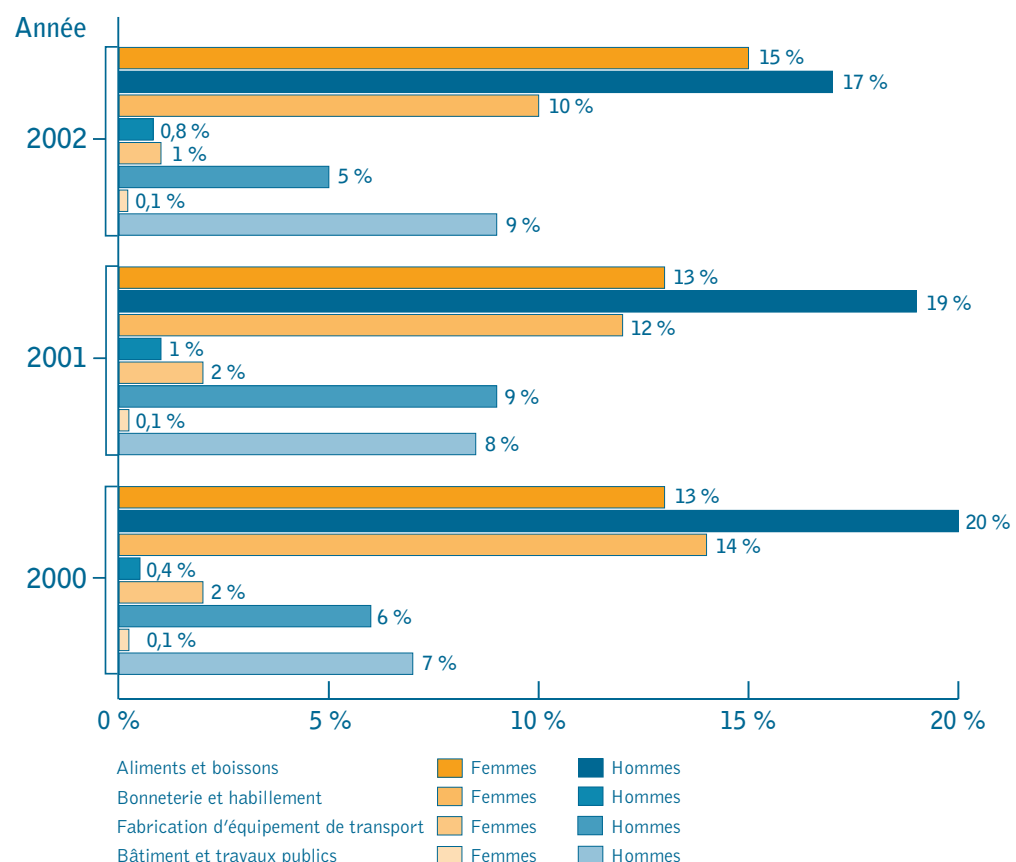
#### 4.1.8 Des lésions de plus en plus graves

Comme l'indique le **tableau 15**, le nombre de jours d'absence des travailleuses victimes de lésions professionnelles s'accroît d'année en année (59 jours en 2000, 62 jours en 2001 et 64 jours en 2002). Cette augmentation montre que les travailleuses sont affectées par des blessures de plus en plus longues à guérir. La gravité moyenne des accidents du travail de type *blessures ou traumatismes aux muscles et aux tendons* dont elles sont victimes augmente de 11 % entre 2000 et 2002 (une durée d'absence moyenne qui passe de 47 jours à 52 jours). Pour celles touchées par les maladies professionnelles de type *maladies ou troubles du système musculo-squelettique*, on note une augmentation de 20 % de la gravité moyenne durant la période de référence (une durée moyenne d'absence de 106 jours en 2000, contre 128 jours en 2002).

##### Graphique 33

Fréquence des maladies professionnelles selon le secteur d'activité économique et le sexe. Ensemble du Québec, 2000-2002.

Source : Commission de la santé et de la sécurité du travail, Direction de la comptabilité et de la gestion de l'information, Service de la statistique. Lésions professionnelles, IRR et nombre de jours selon la catégorie de dossier et le sexe, dossiers ouverts et acceptés. Ensemble du Québec, 2000-2002.



L'analyse montre qu'en moyenne les travailleuses quittent leurs fonctions plus longtemps que les travailleurs quand elles subissent un accident du travail ou lorsqu'elles sont atteintes d'une maladie professionnelle.

De plus, on note que la gravité moyenne des accidents et des maladies augmente chez les travailleuses d'année en année. En effet, les travailleuses accidentées restent absentes durant 60 jours en 2002, une moyenne de 5 jours de plus qu'en 2000. Les travailleuses atteintes d'une maladie s'absentent pour une durée moyenne de 150 jours en 2002, une période qui est de 19 jours plus longue qu'en 2000.

Chez les hommes, on note que la gravité moyenne des maladies augmente aussi d'année en année. Les hommes accidentés s'absentent durant 50 jours en 2002, soit 6 jours de plus qu'en 2000. Ceux qui sont atteints d'une maladie professionnelle quittent leur travail pendant 119 jours en 2002, soit 15 jours de plus qu'en 2000.

## 4.2 Les caractéristiques des accidents du travail dans les secteurs d'activité économique à forte concentration de main-d'œuvre féminine entre 2000 et 2002<sup>28</sup>

Dans le secteur tertiaire, c'est le secteur d'activité économique correspondant aux *services médicaux et sociaux* qui compte le plus grand nombre d'accidents du travail et de maladies professionnelles, et ce, pour les deux sexes. Toutefois, ce sont les femmes qui sont le plus touchées par les accidents du travail et les maladies professionnelles. Dans le secteur secondaire, ce sont les femmes du secteur d'activité économique *bonneterie et habillement* qui déclarent le plus grand nombre d'accidents, tandis que les hommes qui en déclarent le plus sont dans *l'industrie textile*.

**Tableau 16**

Secteurs d'activité économique présentant un taux d'incidence des lésions professionnelles supérieur à la moyenne (3,03 %). Ensemble du Québec, 2000-2002.

| Secteur           | Secteur d'activité économique         | 2000  | 2001  | 2002  |
|-------------------|---------------------------------------|-------|-------|-------|
| <b>Secondaire</b> | Bâtiment et travaux publics           | 5,52  | 5,82  | 6,08  |
|                   | Fabrication de produits en métal      | 4,75  | 4,79  | 4,37  |
|                   | Industrie du bois (sans les scieries) | 3,12  | 3,23  | 3,05  |
|                   | Aliments et boissons                  | 5,79  | 5,65  | 5,81  |
| <b>Tertiaire</b>  | Administration                        | 4,55  | 4,63  | 5,81  |
|                   | Transport et entreposage              | 4,68  | 4,81  | 4,87  |
|                   | Commerce                              | 15,43 | 15,2  | 15,46 |
|                   | Autres services                       | 11,14 | 11,36 | 11,43 |
|                   | Services médicaux et sociaux          | 9,3   | 9,49  | 10,43 |

Source : Commission de la santé et de la sécurité du travail, Direction de la comptabilité et de la gestion de l'information, Service de la statistique. Lésions professionnelles selon le sexe, la catégorie de dossier et le secteur d'activité, dossiers ouverts et acceptés. Ensemble du Québec, 2000-2002.

28. Les secteurs d'activité économique retenus pour représenter le secteur tertiaire sont *les centres de la petite enfance, l'enseignement et les services connexes, et les services médicaux et sociaux* ; pour le secteur secondaire, ce sont *la bonneterie et l'habillement et l'industrie textile*.

## 4.2.1 L'agent causal des accidents

L'agent causal *personnes, plantes, animaux et minéraux* est responsable de la majorité des accidents chez les travailleuses indemnisées dans les secteurs à forte concentration de main-d'œuvre féminine. Entre 2000 et 2002, cet agent causal est à l'origine, respectivement, de 59,7 %, 62,8 % et 59,7 % des accidents touchant les travailleuses du secteur tertiaire. Dans le secteur secondaire, au cours de la même période, c'est ce même agent causal qui est à l'origine de 26,07 %, 36,4 % et 36 % des accidents du travail touchant des femmes.

En ce qui a trait aux travailleuses des industries du secteur secondaire, cet agent causal serait la source principale des accidents dans le secteur d'activité économique *bonneterie et habillement*. Il prédominerait aussi dans le secteur d'activité économique *services médicaux et sociaux* du secteur tertiaire. Pour les travailleurs du secteur secondaire, cet agent causal prévaut surtout dans l'*industrie textile*, exception faite de l'an 2000, où l'agent causal *contenants* s'est démarqué (12,4 %). De plus, les chiffres révèlent que l'agent causal *personnes, plantes, animaux et minéraux* serait à la source de la

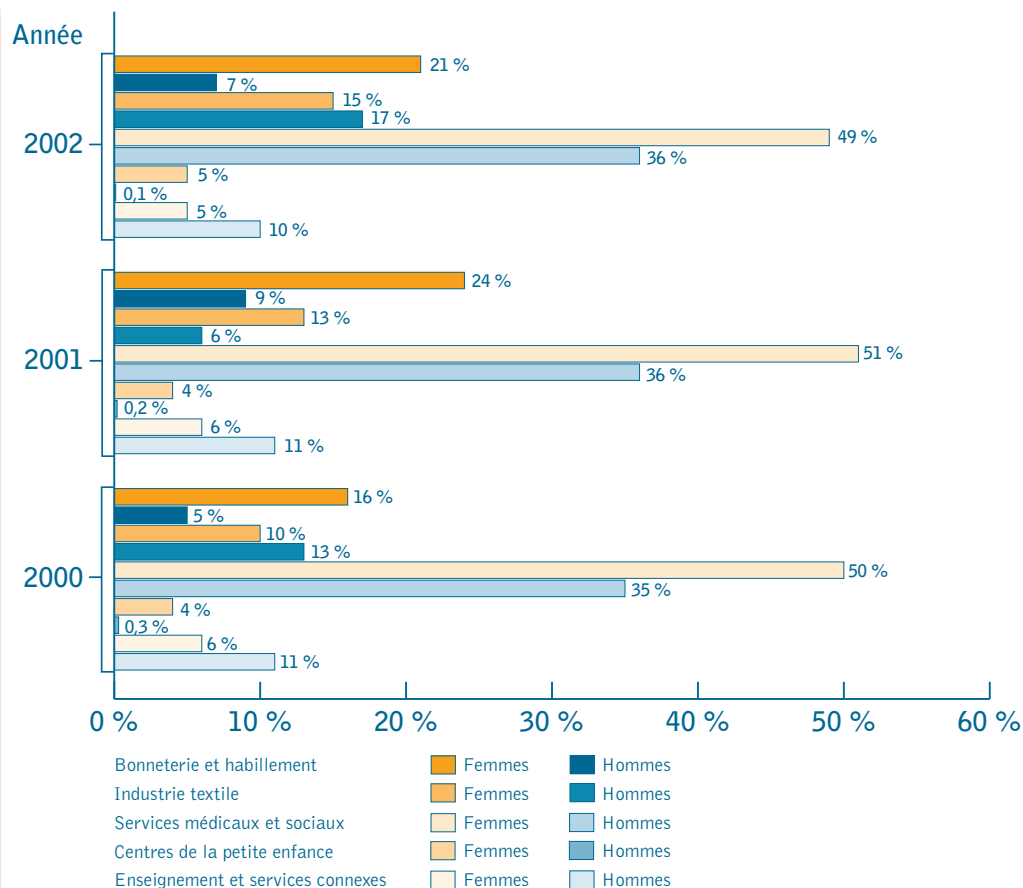
majorité des accidents chez les travailleuses et les travailleurs du secteur d'activité économique *services médicaux et sociaux*.

## 4.2.2 La nature des accidents

Les *blessures ou traumatismes aux muscles et aux tendons* affectent la majorité des travailleuses et des travailleurs dans les secteurs tertiaire et secondaire. Toutefois, dans le secteur tertiaire, les accidents de cette nature touchent davantage les travailleuses. Cette proportion s'inverse dans le secteur secondaire. D'année en année, on note que les travailleuses du secteur d'activité économique *bonneterie et habillement* se blessent plus fréquemment que les travailleurs du même secteur d'activité économique, alors que, dans le secteur tertiaire, les blessures sont plus fréquentes chez les travailleuses des secteurs d'activité économique *services médicaux et sociaux* et celles des *centres de la petite enfance*. De plus, on observe que la proportion des travailleuses accidentées dans l'*industrie textile* augmente légèrement, alors qu'elle diminue constamment dans le secteur d'activité économique *bonneterie et habillement*.

**Graphique 34**  
Fréquence des accidents du travail selon le sexe et l'agent causal *personnes, plantes, animaux et minéraux* dans les secteurs secondaire et tertiaire. Ensemble du Québec, 2000-2002.

Source : Commission de la santé et de la sécurité du travail, Direction de la comptabilité et de la gestion de l'information, Service de la statistique. Lésions professionnelles, IRR et nombre de jours selon la catégorie du dossier, le sexe et l'agent causal. Ensemble du Québec, 2000-2002.



En 2000, les *blessures ou traumatismes aux muscles et aux tendons* chez les femmes comptent pour presque 56 % des dossiers d'accidents du travail du secteur tertiaire. Toutefois, en 2001 et en 2002, on note une très légère tendance à la baisse de ce type de blessures. Pendant toute la période allant de 2000 à 2002, les blessures ou traumatismes aux muscles et aux tendons sont plus fréquents chez les femmes que chez les hommes.

En ce qui concerne le secteur secondaire, en 2000, les *blessures ou traumatismes aux muscles et aux tendons* comptent pour 30 % des dossiers ouverts et acceptés. En 2001, cette proportion diminue légèrement (28 %), pour augmenter de nouveau (29 %) en 2002. On remarque que, dans le secteur secondaire, le nombre des travailleuses accidentées est inférieur à celui des travailleurs.

### 4.2.3 Le siège des accidents

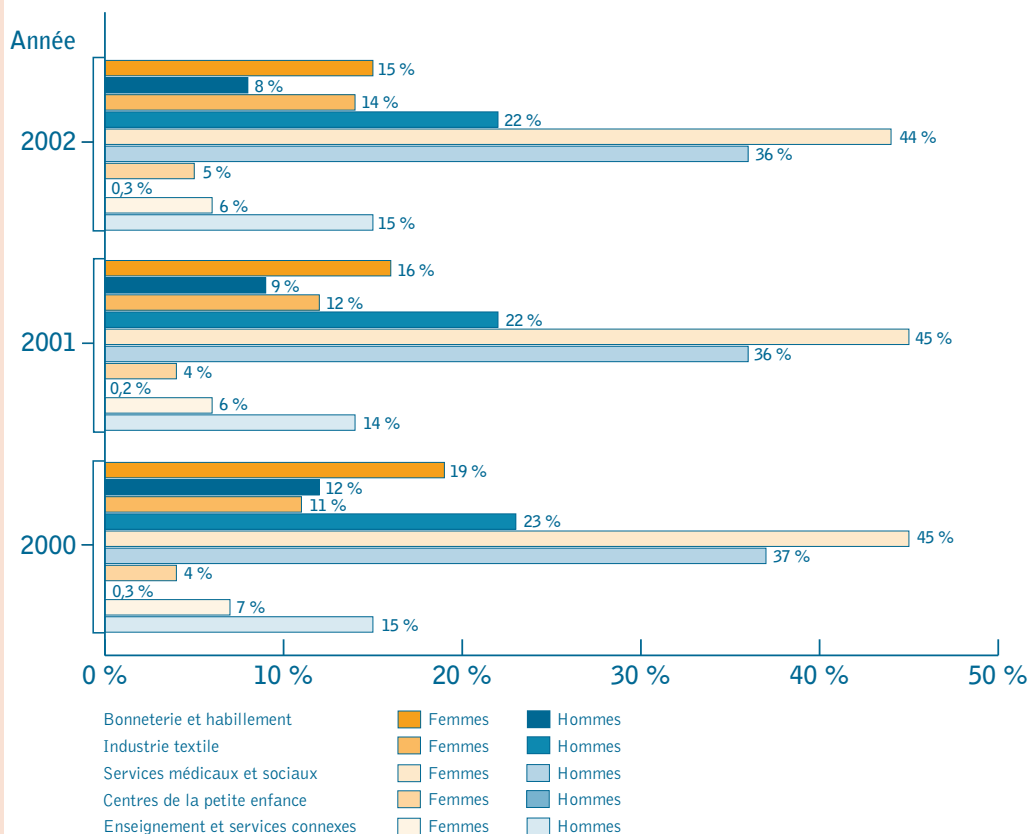
Le *tronc* constitue le siège principal des accidents que subissent les femmes et les hommes dans les secteurs tertiaire (*services médicaux et sociaux*) et secondaire (*industrie textile*). Cependant, on remarque que, chez les travailleuses du secteur secondaire, les accidents touchant le tronc sont moins fréquents que chez les travailleurs. Dans le secteur tertiaire, c'est le phénomène contraire qui se produit.

Dans le secteur secondaire, c'est dans le secteur d'activité économique *bonneterie et habillement* que les travailleuses subissent le plus de blessures au *tronc*, et ce, dans des proportions plus marquées que chez les travailleurs. Par contre, dans l'*industrie textile*, les travailleurs sont plus fréquemment victimes que les travailleuses de ce type de blessure. Dans le secteur tertiaire, c'est dans les *services médicaux et sociaux* qu'on note une plus forte proportion de travailleuses blessées au tronc, comparativement aux hommes.

#### Graphique 35

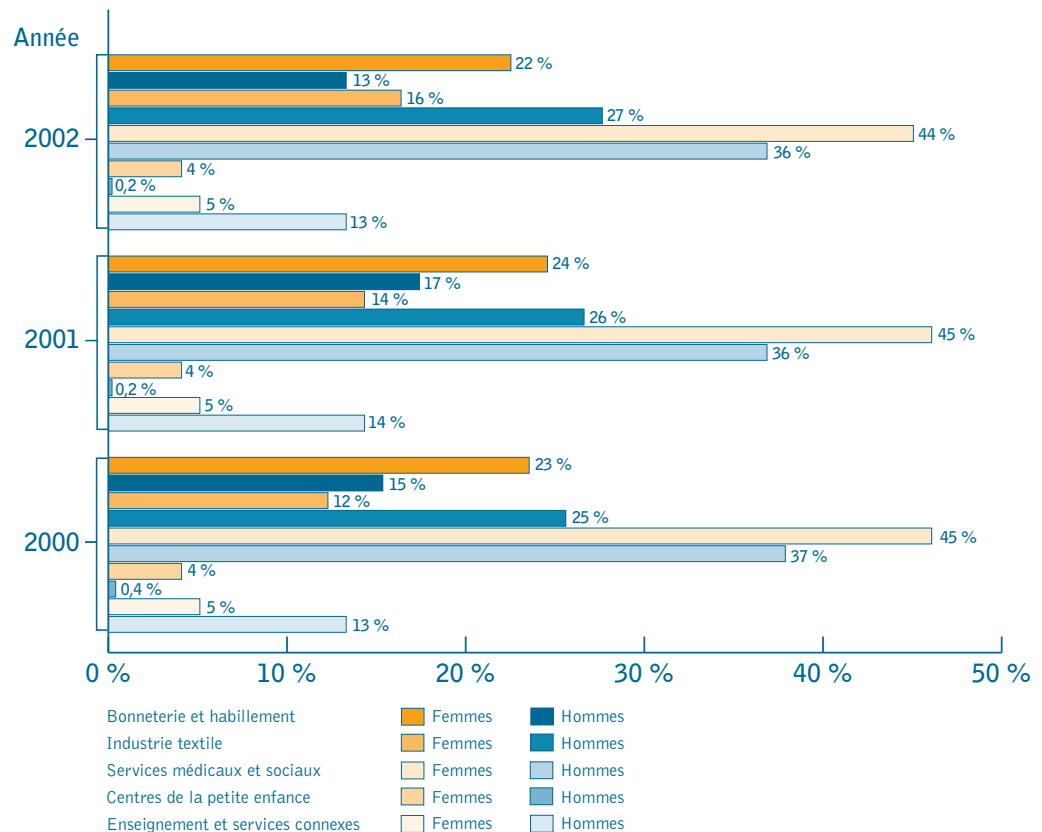
Fréquence des accidents du travail selon la nature *blessures ou traumatismes aux muscles et aux tendons* et le sexe dans les secteurs secondaire et tertiaire. Ensemble du Québec, 2000-2002.

Source : Commission de la santé et de la sécurité du travail, Direction de la comptabilité et de la gestion de l'information, Service de la statistique. Lésions professionnelles, IRR et nombre de jours selon la catégorie de dossier, le sexe et la nature. Ensemble du Québec, 2000-2002.



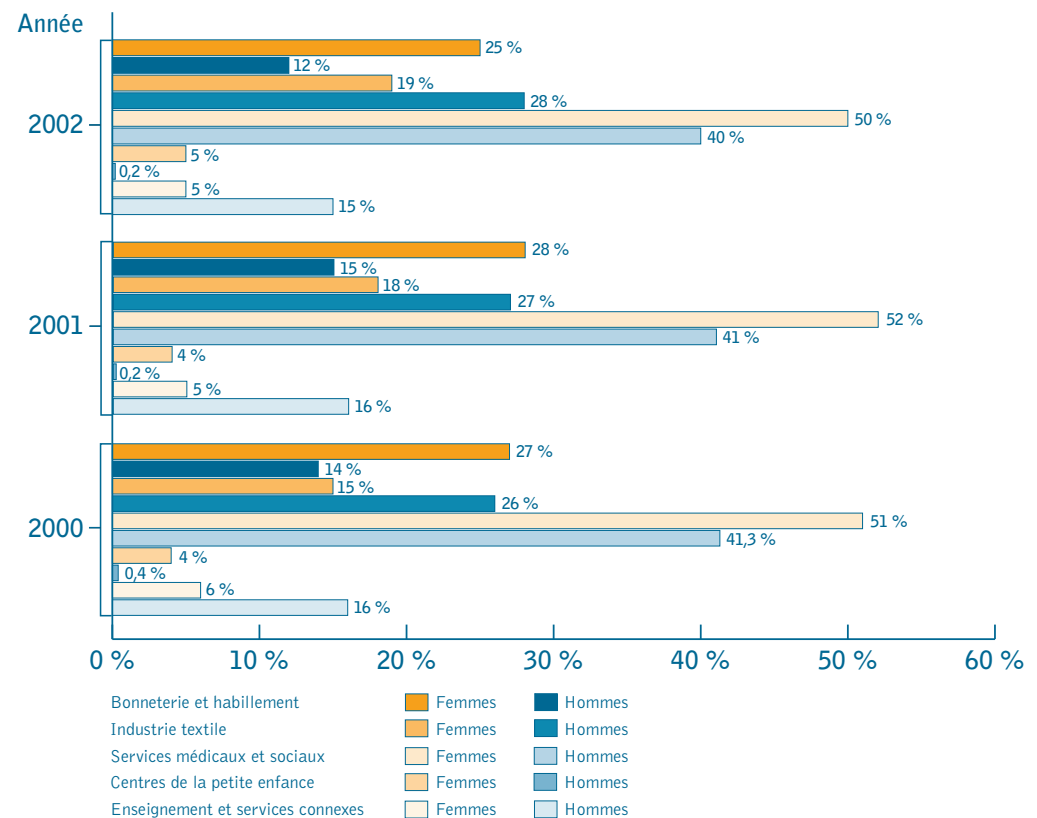
**Graphique 36**  
Fréquence des accidents du travail selon le siège *tronc* et le sexe dans les secteurs secondaire et tertiaire. Ensemble du Québec, 2000-2002.

Source :  
Commission de la santé et de la sécurité du travail, Direction de la comptabilité et de la gestion de l'information, Service de la statistique. Lésions professionnelles, IRR et nombre de jours selon la catégorie de dossier, le sexe et le siège. Ensemble du Québec, 2000-2002.



**Graphique 37**  
Fréquence des accidents du travail selon le genre *réactions du corps et efforts* et le sexe dans les secteurs secondaire et tertiaire. Ensemble du Québec, 2000-2002.

Source :  
Commission de la santé et de la sécurité du travail, Direction de la comptabilité et de la gestion de l'information, Service de la statistique. Lésions professionnelles, IRR et nombre de jours selon la catégorie de dossier, le sexe et le genre. Ensemble du Québec, 2000-2002.





#### 4.2.4 Le genre d'accidents

Dans le secteur secondaire (surtout dans le secteur d'activité économique *bonneterie et habillement*) et dans le secteur tertiaire, la majorité des accidents du travail chez les deux sexes est du genre **réactions du corps et efforts**. Ce genre d'accident du travail affecte davantage les travailleuses que les travailleurs dans les secteurs d'activité économique *bonneterie et habillement, services médicaux et sociaux et centres de la petite enfance*.

En comparant les secteurs secondaire et tertiaire, on note que la fréquence des accidents du genre *réactions du corps et efforts* demeure plutôt stable chez les travailleuses du secteur tertiaire entre 2000 et 2001 (60,8 % en 2000 et 60 % en 2002). Par contre, dans le secteur secondaire, la proportion des travailleuses accidentées augmente de presque 4 % entre 2000 et 2001, pour diminuer de 1,6 % entre 2001 et 2002.

### 4.3 Les caractéristiques des maladies professionnelles dans les secteurs d'activité économique à forte concentration de main-d'œuvre féminine entre 2000 et 2002

Dans le secteur tertiaire, c'est dans les *services médicaux et sociaux* et, dans une moindre mesure, dans *l'enseignement et les services connexes* que les maladies professionnelles affectent le plus les travailleuses. Dans le secteur secondaire, c'est dans le secteur d'activité économique *bonneterie et habillement* qu'on constate le plus grand nombre de maladies chez les femmes, tandis que, chez les hommes, c'est *l'industrie textile* qui domine.

#### 4.3.1 L'agent causal des maladies

La majorité des travailleuses et des travailleurs des secteurs tertiaire et secondaire sont victimes de **maladies professionnelles causées** par l'agent *personnes, plantes, animaux et minéraux*. Par contre, dans le secteur tertiaire, c'est seulement en 2001 et en 2002 que les travailleuses sont plus touchées par cet agent causal que les hommes. Dans le secteur secondaire, en 2001 et en 2002, on note que les blessures sont plus fréquentes chez les travailleuses que chez les travailleurs.

Bien que les travailleuses du secteur secondaire, notamment dans le secteur d'activité économique *bonneterie et habillement*, soient plus touchées par l'agent *personnes, plantes, animaux et minéraux* que celles du secteur tertiaire (*services médicaux et sociaux*), on remarque entre 2000 et 2002 une augmentation du taux d'incidence des maladies professionnelles chez les travailleuses attribuable à cet agent causal. Plus de travailleurs du secteur tertiaire (surtout dans les *services médicaux et sociaux*) sont touchés par cet agent causal que de travailleurs du secteur secondaire (*industrie textile*).

#### 4.3.2 La nature des maladies

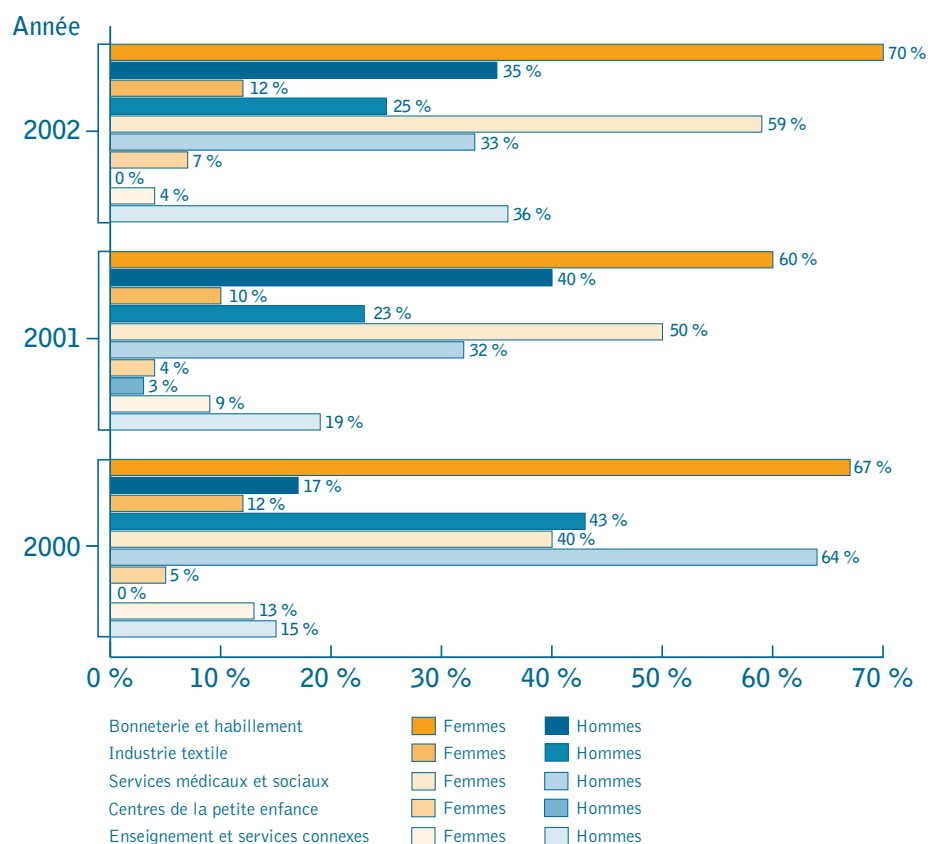
Les travailleuses et les travailleurs victimes de maladies professionnelles sont surtout affectés par *des maladies ou des troubles du système musculo-squelettique*. Bien que le nombre de ces maladies augmente chez les travailleuses du secteur tertiaire, surtout dans les *services médicaux et sociaux*, ce sont les femmes du secteur secondaire, notamment celles qui travaillent dans le secteur d'activité économique *bonneterie et habillement*, qui sont le plus touchées. C'est le phénomène inverse qui se produit chez les hommes.



### Graphique 38

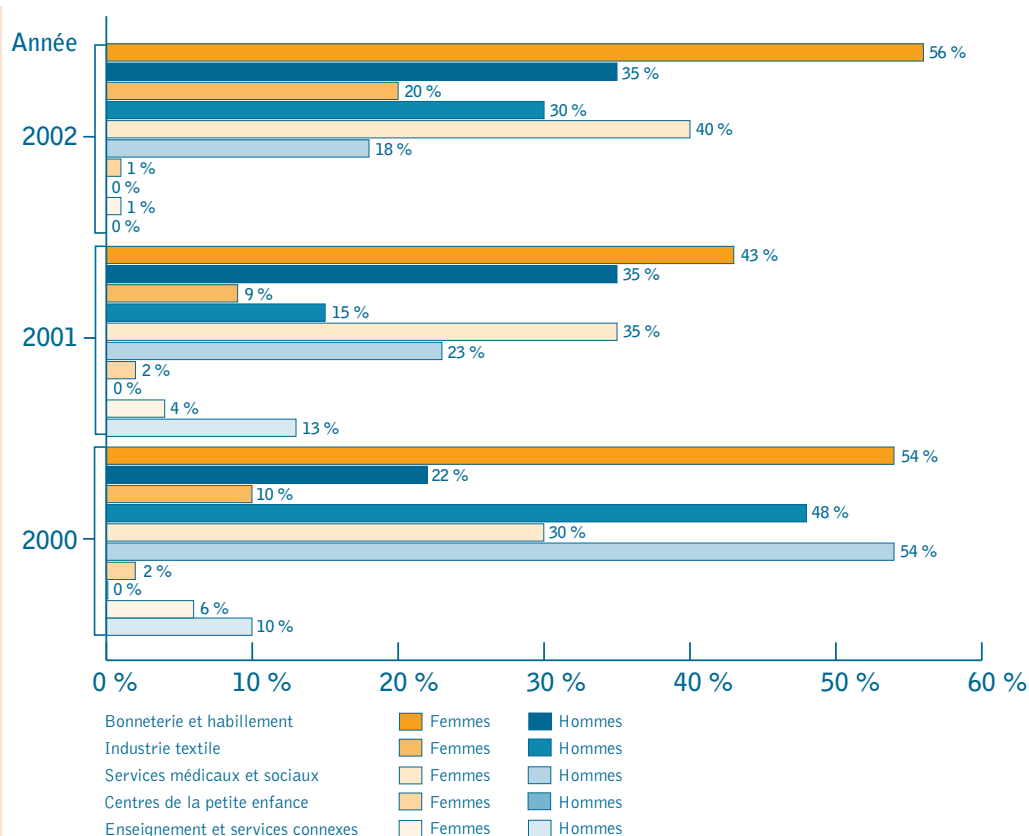
Fréquence des maladies professionnelles selon le sexe et l'agent causal *personnes, plantes, animaux et minéraux* dans les secteurs secondaire et tertiaire. Ensemble du Québec, 2000-2002.

Source : Commission de la santé et de la sécurité du travail, Direction de la comptabilité et de la gestion de l'information, Service de la statistique. Lésions professionnelles, IRR et nombre de jours selon la catégorie de dossier, le sexe et l'agent causal. Ensemble du Québec, 2000-2002.



Graphique 39  
Fréquence des maladies professionnelles selon la nature *maladies ou troubles du système musculo-squelettique* et le sexe dans les secteurs secondaire et tertiaire. Ensemble du Québec, 2000-2002.

Source : Commission de la santé et de la sécurité du travail, Direction de la comptabilité et de la gestion de l'information, Service de la statistique. Lésions professionnelles, IRR et nombre de jours selon la catégorie de dossier, le sexe et la nature. Ensemble du Québec, 2000-2002.



### 4.3.3 Le siège des maladies

Dans le secteur tertiaire, les maladies professionnelles ayant pour siège les *membres supérieurs* dominant, et ce, particulièrement dans les *services médicaux et sociaux*. **On observe une plus forte proportion de ces maladies chez les travailleuses (45 % en 2002)** que chez les travailleurs (17 %). Dans le secteur secondaire, les travailleuses et les travailleurs victimes de maladies ayant pour siège les *membres supérieurs* se trouvent, respectivement, notamment dans le secteur d'activité économique *bonneterie et habillement* et dans l'*industrie textile*.

On observe, en 2001 et en 2002, dans le secteur secondaire, qu'un plus grand nombre de travailleuses que de travailleurs sont victimes de maladies professionnelles touchant les *membres supérieurs*. Quant aux travailleurs du secteur tertiaire, entre 2000 et 2002, ils sont plus souvent blessés que les travailleuses.

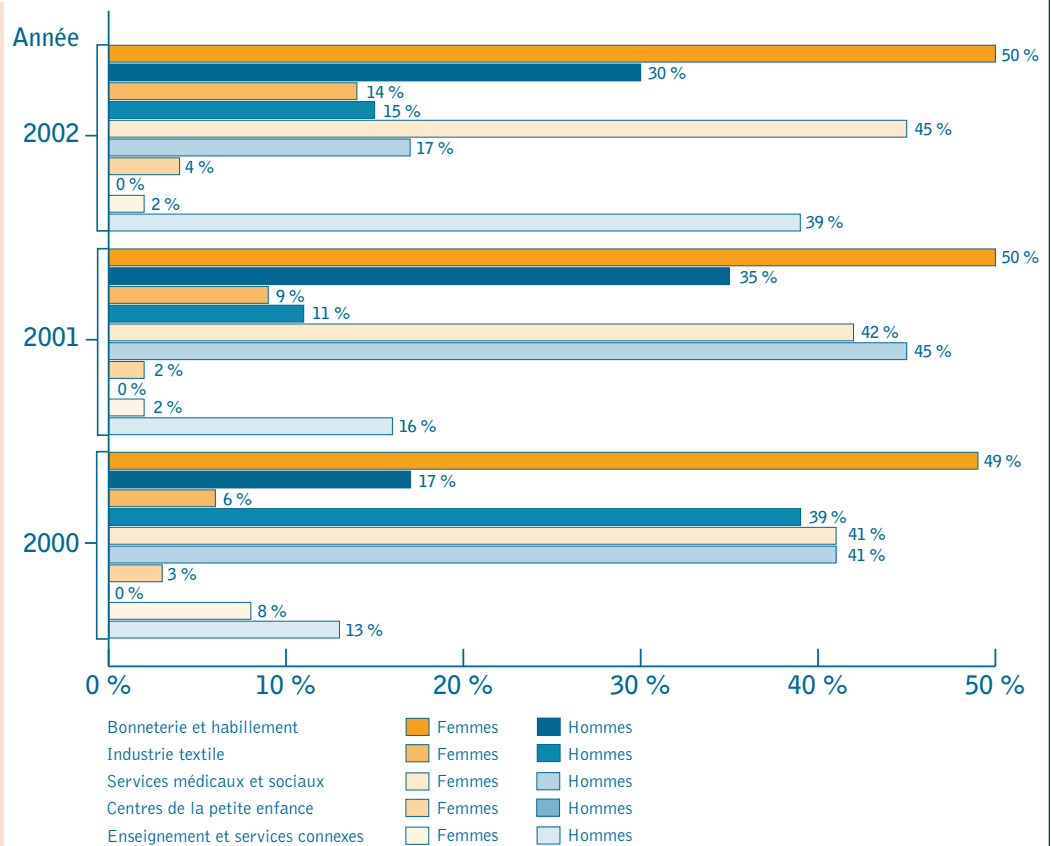


### 4.3.4 Le genre de maladies

La majorité des maladies du genre *réactions du corps et efforts* prévaut, pour les deux sexes, dans les secteurs tertiaire et secondaire. Cependant, on remarque que les travailleuses du secteur secondaire sont plus touchées par ce genre de maladie que celles du secteur tertiaire. Dans ce secteur, la majorité des victimes de maladies professionnelles (hommes et femmes) travaillent dans les *services médicaux et sociaux*. En 2001 et en 2002, on observe que les femmes sont plus souvent touchées par ce genre de maladie que les hommes. Dans le secteur secondaire, ce sont les travailleuses du secteur d'activité économique *bonneterie et habillement* qui sont le plus touchées. Pour leur part, les travailleurs présentent surtout ce genre de maladie dans l'*industrie textile*.

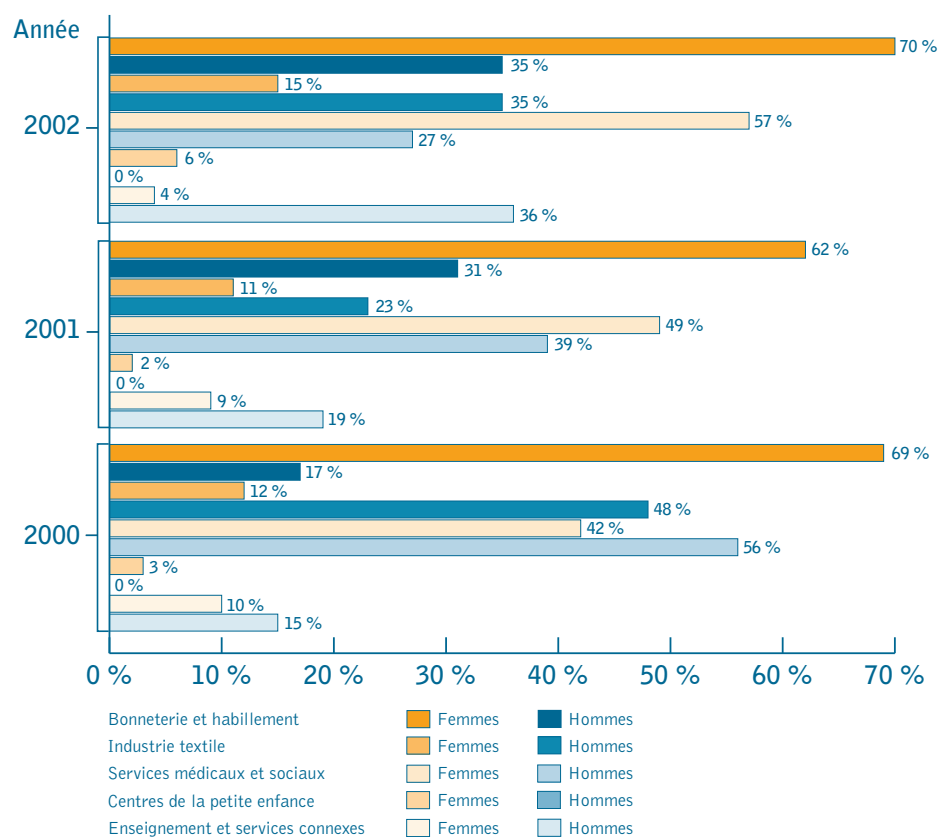
**Graphique 40**  
Fréquence des maladies professionnelles selon le siège *membres supérieurs* et le sexe dans les secteurs secondaire et tertiaire.  
Ensemble du Québec, 2000-2002.

Source : Commission de la santé et de la sécurité du travail, Direction de la comptabilité et de la gestion de l'information, Service de la statistique. Lésions professionnelles, IRR et nombre de jours selon la catégorie de dossier, le sexe et le siège. Ensemble du Québec, 2000-2002.



**Graphique 41**  
Fréquence des maladies professionnelles selon le genre *réactions du corps et efforts* et le sexe dans les secteurs secondaire et tertiaire.  
Ensemble du Québec, 2000-2002.

Source : Commission de la santé et de la sécurité du travail, Direction de la comptabilité et de la gestion de l'information, Service de la statistique. Lésions professionnelles, IRR et nombre de jours selon la catégorie de dossier, le sexe et le genre. Ensemble du Québec, 2000-2002.



## Ce que nous apprennent ces données et les études déjà menées

Nous disposons de statistiques révélatrices en ce qui concerne l'emploi et la santé et la sécurité du travail chez les femmes. En effet, comme nous le mentionnons dans ce document, les travailleuses âgées de 15 ans ou plus ont un taux d'activité de 57,7 % au sein de la main-d'œuvre québécoise. Notons qu'il y a 25 ans, en 1981, les femmes ne représentaient que 25 % de l'ensemble de la main-d'œuvre du Québec.

L'analyse des données nous indique que les femmes continuent de s'orienter en majorité vers des emplois traditionnellement féminins nettement moins bien rémunérés que les emplois occupés majoritairement par des hommes. Les femmes hésitent encore à choisir un emploi non traditionnel, craignant à tort de ne pas avoir la constitution physique voulue et de s'exposer ainsi à des risques anormalement élevés pour leur santé ou leur sécurité. Pourtant, grâce à l'évolution de la technologie, la majorité des emplois non traditionnels sont parfaitement accessibles aux personnes de toute constitution.

L'analyse différenciée selon les sexes nous montre notamment :

- ◆ la nécessité de poursuivre la sensibilisation des travailleuses au sujet des problèmes de santé physique ou psychologique liés à leur travail, dans un but de prévention des lésions professionnelles et de prise en charge de la santé et de la sécurité du travail par le milieu ;
- ◆ qu'entre 2000 et 2002 dans **les secteurs à forte densité de main-d'œuvre féminine** :
  - de plus en plus de travailleuses sont atteintes de **lésions professionnelles**, alors que le nombre de lésions dont les hommes sont victimes diminue durant la même période,
  - le nombre d'accidents **subis par les femmes augmente** et le nombre d'accidents **subis par les hommes diminue**,
  - le nombre de **maladies professionnelles** est en régression, tant chez les hommes que chez les femmes, mais **les travailleuses sont davantage touchées que les travailleurs**,

- les travailleuses ont été victimes de 41 % de l'ensemble des accidents et les travailleurs de 59 % d'entre eux,
- les travailleuses ont été victimes de 56 % des maladies professionnelles et les travailleurs de 44 % d'entre elles ;
- ◆ qu'entre 2000 et 2002 **dans l'ensemble des secteurs d'activité économique** :
  - le **nombre de lésions professionnelles** subies par les travailleuses augmente, mais que le nombre de lésions dont les travailleurs sont victimes diminue,
  - les travailleuses sont plus nombreuses à subir un **accident du travail**, alors que les travailleurs sont moins nombreux à en être victimes,
  - le nombre de **maladies professionnelles** diminue, tant chez les travailleuses que chez les travailleurs,
  - les hommes sont plus souvent victimes de maladies professionnelles que les femmes. La différence entre le nombre de dossiers est par contre très peu significative,
  - le **degré de gravité moyen** des lésions subies par les travailleuses est plus élevé que celui des lésions subies par les travailleurs pendant toute la période de référence, tant à la suite d'un accident du travail que d'une maladie professionnelle,
  - les accidents du travail subis par les travailleuses sont surtout du type *blessures ou traumatismes aux muscles et aux tendons*, alors que les maladies professionnelles dont elles sont victimes sont notamment du type *maladies ou troubles du système musculo-squelettique*,
  - les travailleuses ont été victimes de 25 % de l'ensemble des accidents et les travailleurs de 75 % d'entre eux. En outre, 48 % des maladies professionnelles ont touché les femmes et 52 %, les hommes.



Nous pouvons ajouter que les travailleuses et les travailleurs issus de l'immigration doivent surmonter une barrière supplémentaire, celle de la langue, ce qui constitue en soi un problème.

En somme, l'analyse différenciée selon les sexes présentée dans les pages précédentes montre la nécessité d'intervenir dans les secteurs à forte concentration de main-d'œuvre féminine. Les résultats des efforts consacrés à la prévention se sont révélés positifs. Dans cet esprit, si la prévention est une solution gagnante, les résultats devraient aussi se faire sentir dans les milieux de travail à forte concentration de main-d'œuvre féminine.

Rappelons que le système québécois de santé et de sécurité du travail est axé sur la prévention des lésions professionnelles et que ses mesures visent, entre autres, à favoriser la prise en charge de la santé et de la sécurité du travail par le milieu. Dans ce contexte, la CSST soutient les efforts de prévention des établissements des différents secteurs d'activité économique.

Il importe donc d'adapter l'environnement de travail aux besoins et aux attentes de l'ensemble des travailleurs et des travailleuses et de leur offrir des outils de prévention pertinents. C'est à ces conditions que l'on pourra offrir, tant aux travailleuses qu'aux travailleurs, et en toute équité, un milieu professionnel sain et sécuritaire.



**Accident du travail** : événement imprévu et soudain attribuable à toute cause, survenant à une personne par le fait ou à l'occasion de son travail et qui entraîne pour elle une lésion professionnelle.

**Gravité des lésions** : mesure dans laquelle une lésion est susceptible d'entraîner des conséquences sérieuses, des suites fâcheuses, dangereuses<sup>29</sup>.

**IRR** : indemnité de remplacement du revenu versée à une personne victime d'un accident du travail ou d'une maladie professionnelle.

**Lésion professionnelle** : blessure ou maladie qui survient par le fait ou à l'occasion d'un accident du travail, ou maladie professionnelle, y compris la récurrence, la rechute ou l'aggravation.

**Lésions professionnelles indemnisées** : lésions professionnelles à la suite desquelles la CSST a versé des indemnités de remplacement du revenu.

**Maladie professionnelle** : maladie contractée par le fait ou à l'occasion du travail et qui est caractéristique de ce travail ou reliée directement aux risques particuliers de ce travail.

**Population active** : population civile de 15 ans ou plus (à l'exclusion des pensionnaires d'établissements) qui, durant la semaine de référence de l'enquête, était occupée ou en chômage (février 2002).

**Secteur** : sous-ensemble distinct résultant du regroupement des activités selon la nature des biens produits ou des services fournis<sup>30</sup>.

**Secteur d'activité économique** : ensemble d'activités et d'entreprises qui ont un objet commun ou qui entrent dans la même catégorie.

**Taux d'activité** : proportion de la population active (en emploi et en chômage) au sein de la population de 15 ans ou plus.

**Taux d'activité de la population féminine** : proportion de la population féminine de 15 ans ou plus qui participe au marché du travail.

29. L'indicateur le plus souvent utilisé pour illustrer la gravité des lésions professionnelles est le nombre moyen de jours indemnisés.

30. On distingue généralement les secteurs primaire, secondaire et tertiaire. Chaque secteur se subdivise en secteurs d'activité économique.



Bureau de la statistique du Québec. Le Québec statistique, 60<sup>e</sup> édition, 1995.

Conseil du statut de la femme. Le travail, est-ce toujours la santé ?, 1997.

Emploi Québec. Femmes au travail : Stratégie d'intervention à l'égard de la main-d'œuvre féminine, 2001.

Gouvernement du Québec. L'expérimentation de l'analyse différenciée selon les sexes au gouvernement du Québec : ses enseignements et ses retombées, septembre 2005.

Institut de la statistique du Québec. 2003.  
[<http://www.stat.gouv.qc.ca>]

Laurin, Ginette. Vers l'an 2000 – Féminisation de la main-d'œuvre et son impact sur la santé et la sécurité du travail, Vice-présidence à la planification et à la programmation, Commission de la santé et de la sécurité du travail, novembre 1991.

Legault Faucher, Monique. « Le travail des femmes : rose ou noir ? Des différences qui font la différence », dans *Prévention au travail*, Commission de la santé et de la sécurité du travail, janvier-février 1992.

Messing, K. et S. Boutin. « Les conditions difficiles dans les emplois des femmes et les instances gouvernementales en santé et sécurité du travail », dans *Relations industrielles*, vol. 52, n<sup>o</sup> 2, 1997.

Motard L. et L. Desrochers. Les Québécoises déchiffrées : portrait statistique, Conseil du statut de la femme, 1995.

Statistique Canada. CANSIM 282-0002 et CD-ROM n<sup>o</sup> 71F004XCB, 1999.

Vaillancourt, Carmen. Nos engagements en matière de condition féminine – Parlons-en ! : Les actions de la CSST dans le cadre du Programme d'action 2000-2003, L'égalité pour toutes les Québécoises, CSST, février 2002.

**Tableau A-1**

Répartition des femmes par groupe d'âge selon la région administrative, Québec, 2001.

| Région administrative         | Groupe d'âge |             |             |             |             | Total %    |
|-------------------------------|--------------|-------------|-------------|-------------|-------------|------------|
|                               | 0-14 %       | 15-29 %     | 30-44 %     | 45-64 %     | 65 ou + %   |            |
| Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine | 15,9         | 10,8        | 27,8        | 28,4        | 17,1        | 100        |
| Bas-Saint-Laurent             | 15,8         | 12,8        | 26,5        | 27,2        | 17,8        | 100        |
| Saguenay—Lac-Saint-Jean       | 17,0         | 14,1        | 27,9        | 26,5        | 14,5        | 100        |
| Québec                        | 14,7         | 12,8        | 28,1        | 27,6        | 16,7        | 100        |
| Chaudière-Appalaches          | 17,7         | 13,3        | 28,0        | 26,0        | 15,0        | 100        |
| Mauricie                      | 14,7         | 12,2        | 26,2        | 27,7        | 19,1        | 100        |
| Centre-du-Québec              | 17,6         | 13,3        | 27,1        | 25,8        | 16,2        | 100        |
| Estrie                        | 17,2         | 13,1        | 27,3        | 26,0        | 16,4        | 100        |
| Montérégie                    | 18,4         | 12,4        | 29,5        | 26,5        | 13,2        | 100        |
| Montréal                      | 15,0         | 12,8        | 30,1        | 24,1        | 17,9        | 100        |
| Laval                         | 17,8         | 11,9        | 30,0        | 25,6        | 14,7        | 100        |
| Lanaudière                    | 19,9         | 11,6        | 30,7        | 26,0        | 11,8        | 100        |
| Laurentides                   | 19,8         | 11,5        | 31,2        | 25,5        | 12,1        | 100        |
| Outaouais                     | 18,9         | 12,4        | 32,3        | 24,9        | 11,5        | 100        |
| Abitibi-Témiscamingue         | 19,5         | 13,4        | 29,6        | 24,5        | 12,9        | 100        |
| Côte-Nord                     | 19,1         | 13,1        | 31,5        | 25,7        | 10,5        | 100        |
| Nord-du-Québec                | 30,1         | 16,9        | 31,8        | 17,5        | 4,2         | 100        |
| <b>Ensemble du Québec</b>     | <b>17,1</b>  | <b>12,6</b> | <b>29,4</b> | <b>25,7</b> | <b>15,2</b> | <b>100</b> |

Source : Institut de la statistique du Québec. Population femmes selon groupe d'âge, régions administratives du Québec, recensement de la population, 2001. [http://www.stat.gouv.qc.ca]

**Tableau A-2**

Répartition des femmes immigrantes par groupe d'âge, et taux de féminité, Québec, 1991.

| Groupe d'âge | Femmes immigrantes |            |                  | Ensemble des Québécoises % |
|--------------|--------------------|------------|------------------|----------------------------|
|              | Nombre             | %          | Taux de féminité |                            |
| 0-14         | 18 735             | 6,4        | 48,3             | 19,1                       |
| 15-24        | 28 550             | 9,7        | 48,1             | 12,9                       |
| 25-44        | 107 670            | 36,7       | 49,3             | 33,9                       |
| 45-64        | 87 335             | 29,8       | 47,8             | 21,0                       |
| 65 ou +      | 51 120             | 17,4       | 55,7             | 13,0                       |
| <b>Total</b> | <b>293 410</b>     | <b>100</b> | <b>49,6</b>      | <b>100</b>                 |

Source : Statistique Canada. Immigration et citoyenneté, catalogue 93-316, tableau 4.

**Tableau A-3**

Répartition de la main-d'œuvre par groupe d'âge et selon le sexe, et taux de féminité, Québec, 1981 et 1993.

| Groupe d'âge          | 1981             |                  |                  | 1993             |                  |                  |
|-----------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|
|                       | Femmes %         | Hommes %         | Taux de féminité | Femmes %         | Hommes %         | Taux de féminité |
| 15-24                 | 29,7             | 22,7             | 46,2             | 16,4             | 14,8             | 47,0             |
| 25-34                 | 29,4             | 28,5             | 40,3             | 28,5             | 27,7             | 45,1             |
| 35-44                 | 19,8             | 21,0             | 38,0             | 29,3             | 27,5             | 45,9             |
| 45-54                 | 13,5             | 16,3             | 35,1             | 18,9             | 20,0             | 43,1             |
| 55-64                 | 6,6              | 10,2             | 29,7             | 6,3              | 8,7              | 36,5             |
| 65 ou plus            | 1,0              | 1,3              | 33,3             | 0,6              | 1,3              | 27,3             |
| <b>Total (%)</b>      | <b>100,0</b>     | <b>100,0</b>     |                  | <b>100,0</b>     | <b>100,0</b>     |                  |
| <b>Total (nombre)</b> | <b>1 200 000</b> | <b>1 837 000</b> | <b>39,5</b>      | <b>1 511 000</b> | <b>1 893 000</b> | <b>44,4</b>      |

Source : Statistique Canada. Moyennes annuelles de la population active, catalogue 71-529, tableau 2, et catalogue 71-220, tableau 2.

**Tableau A-4**

Taux d'activité selon le sexe et le groupe d'âge, Québec, 1990, 1995 et 1999.

| Groupe d'âge | Taux d'activité |             |             |             |             |             |
|--------------|-----------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|
|              | 1990            |             | 1995        |             | 1999        |             |
|              | Femmes (%)      | Hommes (%)  | Femmes (%)  | Hommes (%)  | Femmes (%)  | Hommes (%)  |
| 15-24        | 62,3            | 69,8        | 56,5        | 61,5        | 56,3        | 63,1        |
| 25 ou +      | 52,7            | 75,8        | 53,4        | 72,7        | 54,8        | 72,5        |
| <b>Total</b> | <b>54,3</b>     | <b>74,7</b> | <b>53,9</b> | <b>70,7</b> | <b>55,1</b> | <b>70,9</b> |

Source : Statistique Canada. Revue chronologique de la population active, CD-ROM n° 71F004 XCB, 1999.

**Tableau A-5**

Main-d'œuvre selon le groupe professionnel et le sexe, et taux de féminité par groupe professionnel, Québec, 1981 et 1991.

| Groupe professionnel                                                       | Femmes           |                  | Variation      | Femmes     |            | Hommes     | Taux de féminité |             |
|----------------------------------------------------------------------------|------------------|------------------|----------------|------------|------------|------------|------------------|-------------|
|                                                                            | 1981<br>nombre   | 1991<br>nombre   | 1991-1981<br>% | 1981<br>%  | 1991<br>%  | 1991<br>%  | 1981<br>%        | 1991<br>%   |
| Directeurs, gérants et administrateurs                                     | 60 565           | 160 045          | 164,3          | 5,2        | 10,5       | 14,4       | 22,9             | 36,6        |
| Travailleurs en sciences naturelles, en génie et en mathématiques          | 14 305           | 31 775           | 122,1          | 1,2        | 2,1        | 5,8        | 15,6             | 22,1        |
| Travailleurs en sciences sociales*                                         | 28 865           | 43 120           | 49,4           | 2,5        | 2,8        | 1,8        | 49,1             | 55,9        |
| Enseignants et personnel assimilé                                          | 84 590           | 94 315           | 11,5           | 7,3        | 6,2        | 3,1        | 59,4             | 61,6        |
| Travailleurs en médecine et santé                                          | 106 370          | 143 660          | 35,1           | 9,1        | 9,5        | 2,4        | 73,6             | 75,9        |
| Travailleurs du domaine artistique et littéraire                           | 18 160           | 29 290           | 61,3           | 1,6        | 1,9        | 2,2        | 35,4             | 41,2        |
| Employés de bureau                                                         | 422 600          | 494 275          | 17,0           | 36,3       | 32,6       | 7,4        | 74,4             | 77,7        |
| Travailleurs spécialisés dans la vente                                     | 92 400           | 130 080          | 40,8           | 7,9        | 8,6        | 9,1        | 36,0             | 42,6        |
| Travailleurs spécialisés dans les services                                 | 165 635          | 227 280          | 37,2           | 14,2       | 15,0       | 10,7       | 46,9             | 52,4        |
| Travailleurs du secteur primaire                                           | 14 195           | 17 555           | 23,7           | 1,2        | 1,2        | 4,3        | 12,6             | 17,5        |
| Travailleurs des industries de transformation                              | 27 935           | 27 505           | -1,5           | 2,4        | 1,8        | 5,2        | 18,9             | 21,6        |
| Travailleurs d'usines et domaines connexes                                 | 3 205            | 3 025            | -5,6           | 0,3        | 0,2        | 3,3        | 4,2              | 4,5         |
| Travailleurs de la fabrication, du montage et de la réparation de produits | 94 730           | 76 600           | -19,1          | 8,1        | 5,0        | 9,6        | 32,2             | 29,2        |
| Travailleurs du bâtiment                                                   | 2 655            | 4 495            | 69,3           | 0,2        | 0,3        | 9,6        | 1,6              | 2,4         |
| Personnel d'exploitation des transports                                    | 4 400            | 6 815            | 54,9           | 0,4        | 0,4        | 5,9        | 3,6              | 5,6         |
| Manutentionnaires et travailleurs assimilés                                | 12 905           | 12 615           | -2,2           | 1,1        | 0,8        | 2,2        | 24,8             | 23,0        |
| Autres ouvriers qualifiés, conducteurs de machines                         | 8 315            | 9 485            | 14,1           | 0,7        | 0,6        | 1,7        | 20,5             | 22,9        |
| Travailleurs non classés ailleurs                                          | 2 870            | 5 430            | 89,2           | 0,2        | 0,4        | 1,3        | 12,8             | 18,7        |
| <b>Total</b>                                                               | <b>1 164 700</b> | <b>1 517 365</b> | <b>30,3</b>    | <b>100</b> | <b>100</b> | <b>100</b> | <b>39,3</b>      | <b>44,1</b> |

Source : Pour 1981, Statistique Canada. Population, caractéristiques économiques, Québec. Pour 1991, Statistique Canada. Professions, catalogue 93-327, tableau 1.

\* Y compris les membres du clergé faisant partie de la main-d'œuvre.

**Tableau A-6**

Évolution de la répartition de la main-d'œuvre féminine entre les grands secteurs d'activité économique, Québec, 1971, 1981 et 1990.

| Secteur et secteurs d'activité économique              | 1971<br>%  |            | 1981<br>%  |            | 1990<br>%  |            |
|--------------------------------------------------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|
|                                                        | Femmes     | Hommes     | Femmes     | Hommes     | Femmes     | Hommes     |
| Secteur primaire                                       | 2,4        | 7,3        | 1,7        | 6,2        | 1,7        | 4,6        |
| Industries manufacturières                             | 18,1       | 25,6       | 16,1       | 25,0       | 13,0       | 23,8       |
| Construction                                           | 0,7        | 7,9        | 1,1        | 7,6        | 1,4        | 8,6        |
| Transports et autres services publics                  | 3,7        | 10,1       | 4,4        | 10,1       | 4,5        | 9,8        |
| Commerce                                               | 12,5       | 14,1       | 15,7       | 15,9       | 16,6       | 18,8       |
| Finance, assurances, affaires immobilières et location | 5,9        | 3,3        | 7,5        | 3,2        | 7,9        | 3,7        |
| Services socioculturels                                | 39,5       | 16,3       | 42,8       | 20,6       | 48,1       | 23,4       |
| Administration publique                                | 4,5        | 7,3        | 6,5        | 7,8        | 6,7        | 7,3        |
| Indéterminé                                            | 12,7       | 8,0        | 4,2        | 3,6        | -          | -          |
| <b>Total</b>                                           | <b>100</b> | <b>100</b> | <b>100</b> | <b>100</b> | <b>100</b> | <b>100</b> |

Source : Statistique Canada. Revue chronologique de la population active, CD-ROM n° 71F004 XCB, 1999.

**Tableau A-7**

Représentation de la main-d'œuvre féminine dans les principaux secteurs d'activité économique, Québec, 1987-1999.

| Secteurs d'activité économique                         | 1987           |             | 1990           |             | 1994           |             | 1999           |             |
|--------------------------------------------------------|----------------|-------------|----------------|-------------|----------------|-------------|----------------|-------------|
|                                                        | En milliers    | %           | En milliers    | %           | En milliers    | %           | En milliers    | %           |
| Administration publique                                | 77,8           | 38,3        | 95,5           | 43,7        | 95,3           | 42,4        | 100,3          | 47,6        |
| Agriculture et autres branches du secteur primaire     | 32,5           | 17,6        | 34,2           | 18,3        | 36,1           | 19,7        | 32,1           | 19,9        |
| Commerce                                               | 225,0          | 42,9        | 241,1          | 43,9        | 248,2          | 46,1        | 245,2          | 44,7        |
| Construction                                           | 16,7           | 8,8         | 21,8           | 10,2        | 19,4           | 10,7        | 13,3           | 8,7         |
| Fabrication                                            | 182,9          | 29,5        | 196,8          | 29,6        | 166,1          | 28,5        | 208,1          | 30,3        |
| Finance, assurances, affaires immobilières et location | 108,9          | 58,4        | 118,9          | 61,5        | 124,3          | 62,2        | 108,7          | 59,5        |
| Services d'enseignement                                | 126,2          | 59,6        | 124,4          | 58,9        | 130,3          | 57,5        | 153,5          | 63,2        |
| Soins de santé et assistance sociale                   | 235,8          | 75,0        | 260,8          | 76,5        | 273,4          | 76,4        | 268,7          | 75,4        |
| <b>Ensemble des secteurs d'activité économique</b>     | <b>1 005,8</b> | <b>42,3</b> | <b>1 093,5</b> | <b>42,8</b> | <b>1 093,1</b> | <b>42,9</b> | <b>1 129,9</b> | <b>43,6</b> |

Source : Statistique Canada. Revue chronologique de la population active, CD-ROM n° 71F004 XCB, 1999.

**Tableau A-8**

Nombre de personnes en emploi selon le sexe et le type d'emploi, et taux de féminité de la main-d'œuvre à temps partiel, Québec, 1986-2001.

| Année | Femmes               |                 |               | Hommes               |                 |               | Taux de féminité |
|-------|----------------------|-----------------|---------------|----------------------|-----------------|---------------|------------------|
|       | Temps partiel nombre | Temps partiel % | Temps plein % | Temps partiel nombre | Temps partiel % | Temps plein % |                  |
| 1986  | 275 000              | 23,3            | 76,7          | 22 000               | 7,4             | 92,6          | 69,3             |
| 1991  | 304 000              | 22,9            | 77,1          | 141 000              | 8,5             | 91,5          | 68,3             |
| 1993  | 316 000              | 23,8            | 76,2          | 149 000              | 9,1             | 90,9          | 68,0             |
| 2001  | 403 900              | 25,6            | 51,8          | 193 300              | 10,2            | 64,6          | 67,6             |

Source : Statistique Canada. Moyennes annuelles de la population active, catalogue 71-529, tableau 18, et catalogue 71-220, tableau 18.

**Tableau A-9**

Main-d'œuvre en emploi selon la catégorie de travailleurs et le sexe, Québec, 1993 et 2001.

| Catégorie de travailleurs          | 1993             |                  |                  | 2001             |                  |                  |
|------------------------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|
|                                    | Femmes %         | Hommes %         | Taux de féminité | Femmes %         | Hommes %         | Taux de féminité |
| Travailleurs rémunérés             | 90,7             | 85,5             | 46,3             | 91,6             | 89,9             | 46,7             |
| - employés                         |                  |                  |                  | 89,5             | 84,9             | 47,6             |
| Travailleurs autonomes             |                  |                  |                  |                  |                  |                  |
| - entreprise constituée en société | 0,9              | 5,0              | 12,8             | 2,1              | 5,0              | 26,5             |
| - sans entreprise                  | 5,0              | 8,9              | 31,4             | 5,2              | 7,5              | 37,3             |
| Travailleurs familiaux             | 3,1              | 0,6              | 80,8             | 0,4              | 0,2              | 66,1             |
| Non rémunérés                      |                  |                  |                  |                  |                  | 63,3             |
| Travailleurs sans emploi           | -                | -                | -                | 2,8              | 2,5              | 49,0             |
| <b>Total (%)</b>                   | <b>100</b>       | <b>100</b>       | <b>100</b>       | <b>100</b>       | <b>100</b>       | <b>100</b>       |
| <b>Total (nombre)</b>              | <b>1 328 000</b> | <b>1 632 000</b> | <b>44,9</b>      | <b>1 730 145</b> | <b>2 012 340</b> | <b>46,23</b>     |

Source : Institut de la statistique du Québec. Recensement de la population 2001, Population active, hommes et femmes, selon la catégorie de travailleurs, région administrative de Québec, 2001. [http://www.stat.gouv.qc.ca]

**Tableau A-10**

Portrait des travailleurs autonomes du Québec, Québec, 1980-1999.

| Ensemble<br>du Québec | 1980           |            | 1985           |            | 1990           |            | 1995           |            | 1999           |            |
|-----------------------|----------------|------------|----------------|------------|----------------|------------|----------------|------------|----------------|------------|
|                       | En<br>milliers | %          | En<br>milliers | %          | En<br>milliers | %          | En<br>milliers | %          | En<br>milliers | %          |
| Femmes                | 87,5           | 29,8       | 119,4          | 31,5       | 125,3          | 30,2       | 150,6          | 33,0       | 175,0          | 34,1       |
| Hommes                | 205,6          | 70,2       | 259,9          | 68,5       | 289,9          | 69,8       | 306,0          | 67,0       | 338,3          | 65,9       |
| <b>Total</b>          | <b>293,1</b>   | <b>100</b> | <b>379,3</b>   | <b>100</b> | <b>415,2</b>   | <b>100</b> | <b>456,6</b>   | <b>100</b> | <b>513,3</b>   | <b>100</b> |

Source : Statistique Canada. Revue chronologique de la population active, CD-ROM n° 71F004 XCB, 1999.

**Tableau A-11**

Répartition des lésions professionnelles selon le sexe et le groupe d'âge. Ensemble du Québec, 2000-2002.

| Sexe   | Groupe d'âge    | Lésions professionnelles |            |            |
|--------|-----------------|--------------------------|------------|------------|
|        |                 | 2000 %                   | 2001 %     | 2002 %     |
| Femmes | Moins de 20 ans | 4,80                     | 4,86       | 4,76       |
|        | De 20 à 24 ans  | 11,58                    | 11,69      | 11,65      |
|        | De 25 à 34 ans  | 22,95                    | 22,55      | 21,64      |
|        | De 35 à 44 ans  | 31,27                    | 30,89      | 31,20      |
|        | De 45 à 54 ans  | 23,13                    | 23,42      | 23,65      |
|        | De 55 à 64 ans  | 6,12                     | 6,41       | 6,87       |
|        | 65 ans ou plus  | 0,16                     | 0,18       | 0,23       |
|        | <b>Total</b>    | <b>100</b>               | <b>100</b> | <b>100</b> |
| Hommes | Moins de 20 ans | 5,90                     | 5,97       | 5,51       |
|        | De 20 à 24 ans  | 13,52                    | 13,59      | 13,20      |
|        | De 25 à 34 ans  | 27,05                    | 25,80      | 24,53      |
|        | De 35 à 44 ans  | 29,57                    | 29,70      | 29,63      |
|        | De 45 à 54 ans  | 17,63                    | 18,30      | 19,87      |
|        | De 55 à 64 ans  | 6,11                     | 6,43       | 6,99       |
|        | 65 ans ou plus  | 0,23                     | 0,21       | 0,27       |
|        | <b>Total</b>    | <b>100</b>               | <b>100</b> | <b>100</b> |

Source : Commission de la santé et de la sécurité du travail, Direction de la comptabilité et de la gestion de l'information, Service de la statistique. Dossiers ouverts et acceptés. Ensemble du Québec, 2000-2002



**Tableau A-12**

Fréquence et gravité des accidents du travail selon le sexe, compte tenu de leurs caractéristiques.  
Ensemble du Québec, 2000-2002.

| Agent causal                                         | Sexe   | 2000           |                           | 2001          |                         | 2002          |                         |
|------------------------------------------------------|--------|----------------|---------------------------|---------------|-------------------------|---------------|-------------------------|
|                                                      |        | Fréquence (%)* | Gravité moyenne (durée)** | Fréquence (%) | Gravité moyenne (durée) | Fréquence (%) | Gravité moyenne (durée) |
| Personnes, plantes, animaux et minéraux              | Femmes | 42             | 51                        | 44            | 52                      | 44            | 56                      |
| Structures et surfaces                               | Femmes | 14             | 49                        | 13            | 54                      | 14            | 56                      |
| Non codé                                             | Femmes | 4              | 237                       | 5             | 239                     | 6             | 209                     |
| Personnes, plantes, animaux et minéraux              | Hommes | 28             | 41                        | 30            | 42                      | 30            | 45                      |
| Structures et surfaces                               | Hommes | 12             | 56                        | 12            | 58                      | 11            | 58                      |
| Non codé                                             | Hommes | 3              | 242                       | 4             | 235                     | 5             | 215                     |
| Nature                                               | Sexe   | Fréquence (%)  | Gravité moyenne (durée)   | Fréquence (%) | Gravité moyenne (durée) | Fréquence (%) | Gravité moyenne (durée) |
|                                                      |        |                |                           |               |                         |               |                         |
| Blessures ou traumatismes aux muscles et aux tendons | Femmes | 44             | 47                        | 43            | 49                      | 44            | 52                      |
| Plaies ou contusions superficielles                  | Femmes | 15             | 27                        | 15            | 27                      | 14            | 33                      |
| Non codé                                             | Femmes | 4              | 237                       | 5             | 239                     | 6             | 209                     |
| Blessures ou traumatismes aux muscles et aux tendons | Hommes | 37             | 41                        | 37            | 42                      | 37            | 45                      |
| Plaies ou contusions superficielles                  | Hommes | 21             | 23                        | 20            | 24                      | 20            | 20                      |
| Non codé                                             | Hommes | 3              | 242                       | 4             | 235                     | 5             | 215                     |
| Siège                                                | Sexe   | Fréquence (%)  | Gravité moyenne (durée)   | Fréquence (%) | Gravité moyenne (durée) | Fréquence (%) | Gravité moyenne (durée) |
|                                                      |        |                |                           |               |                         |               |                         |
| Tronc                                                | Femmes | 44             | 60                        | 43            | 63                      | 44            | 64                      |
| Membres supérieurs                                   | Femmes | 25             | 44                        | 24            | 46                      | 24            | 48                      |
| Systèmes corporels                                   | Femmes | 3              | 120                       | 3             | 125                     | 3             | 117                     |
| Tronc                                                | Hommes | 37             | 54                        | 38            | 55                      | 38            | 59                      |
| Membres supérieurs                                   | Hommes | 28             | 34                        | 28            | 37                      | 27            | 39                      |
| Sièges multiples                                     | Hommes | 3              | 91                        | 0,5           | 93                      | 1             | 115                     |
| Genre                                                | Sexe   | Fréquence (%)  | Gravité moyenne (durée)   | Fréquence (%) | Gravité moyenne (durée) | Fréquence (%) | Gravité moyenne (durée) |
|                                                      |        |                |                           |               |                         |               |                         |
| Réactions du corps et efforts                        | Femmes | 49             | 52                        | 50            | 54                      | 50            | 57                      |
| Contacts avec un objet ou de l'équipement            | Femmes | 21             | 27                        | 21            | 28                      | 20            | 32                      |
| Non codé                                             | Femmes | 4              | 237                       | 5             | 239                     | 6             | 209                     |
| Réactions du corps et efforts                        | Hommes | 39             | 42                        | 39            | 43                      | 40            | 46                      |
| Contacts avec un objet ou de l'équipement            | Hommes | 37             | 27                        | 36            | 28                      | 35            | 29                      |
| Non codé                                             | Hommes | 3              | 242                       | 4             | 235                     | 5             | 215                     |

\* Les données de la colonne « fréquence » sont exprimées en pourcentage.

\*\* Les données de la colonne « gravité moyenne » sont exprimées en jours d'absence.

**Tableau A-13**

Fréquence et gravité des maladies professionnelles selon le sexe, compte tenu de leurs caractéristiques.  
Ensemble du Québec, 2000-2002.

| Agent causal                                         | Sexe   | 2000           |                           | 2001          |                         | 2002          |                         |
|------------------------------------------------------|--------|----------------|---------------------------|---------------|-------------------------|---------------|-------------------------|
|                                                      |        | Fréquence (%)* | Gravité moyenne (durée)** | Fréquence (%) | Gravité moyenne (durée) | Fréquence (%) | Gravité moyenne (durée) |
| Personnes, plantes, animaux et minéraux              | Femmes | 71             | 110                       | 72            | 121                     | 76            | 134                     |
| Non codé                                             | Femmes | 16             | 241                       | 16            | 268                     | 13            | 251                     |
| Autres agents                                        | Femmes | 7              | 112                       | 7             | 121                     | 4             | 104                     |
| Personnes, plantes, animaux et minéraux              | Hommes | 69             | 83                        | 68            | 90                      | 72            | 98                      |
| Non codé                                             | Hommes | 13             | 213                       | 16            | 215                     | 12            | 213                     |
| Autres agents                                        | Hommes | 7              | 96                        | 9             | 70                      | 6             | 77                      |
| Nature                                               | Sexe   | Fréquence (%)  | Gravité moyenne (durée)   | Fréquence (%) | Gravité moyenne (durée) | Fréquence (%) | Gravité moyenne (durée) |
|                                                      |        |                |                           |               |                         |               |                         |
| Maladies ou troubles du système musculo-squelettique | Femmes | 55             | 106                       | 53            | 116                     | 59            | 128                     |
| Non codé                                             | Femmes | 16             | 241                       | 16            | 268                     | 13            | 251                     |
| Maladies ou troubles du système musculo-squelettique | Hommes | 50             | 74                        | 49            | 83                      | 53            | 89                      |
| Non codé                                             | Hommes | 13             | 213                       | 15            | 215                     | 12            | 213                     |
| Siège                                                | Sexe   | Fréquence (%)  | Gravité moyenne (durée)   | Fréquence (%) | Gravité moyenne (durée) | Fréquence (%) | Gravité moyenne (durée) |
|                                                      |        |                |                           |               |                         |               |                         |
| Membres supérieurs                                   | Femmes | 57             | 127                       | 57            | 135                     | 57            | 138                     |
| Tronc                                                | Femmes | 31             | 131                       | 31            | 157                     | 33            | 161                     |
| Autres sièges                                        | Femmes | 1              | 201                       | 2             | 170                     |               |                         |
| Cou, y compris la gorge                              |        |                |                           |               |                         | 2             | 240                     |
| Membres supérieurs                                   | Hommes | 60             | 93                        | 56            | 103                     | 58            | 105                     |
| Tronc                                                | Hommes | 27             | 123                       | 30            | 122                     | 29            | 141                     |
| Autres sièges                                        | Hommes | 1              | 170                       | 1             | 177                     |               |                         |
| Systèmes corporels                                   |        |                |                           |               |                         | 3             | 214                     |
| Genre                                                | Sexe   | Fréquence (%)  | Gravité moyenne (durée)   | Fréquence (%) | Gravité moyenne (durée) | Fréquence (%) | Gravité moyenne (durée) |
|                                                      |        |                |                           |               |                         |               |                         |
| Réactions du corps et efforts                        | Femmes | 72             | 110                       | 73            | 121                     | 77            | 132                     |
| Non codé                                             | Femmes | 16             | 241                       | 16            | 268                     | 13            | 251                     |
| Réactions du corps et efforts                        | Hommes | 68             | 84                        | 67            | 90                      | 71            | 95                      |
| Non codé                                             | Hommes | 13             | 213                       | 16            | 215                     | 12            | 213                     |

\* Les données de la colonne « fréquence » sont exprimées en pourcentage.

\*\* Les données de la colonne « gravité moyenne » sont exprimées en jours d'absence.

